

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mohamed KHIDER-Biskra
Faculté des Lettres et des Langues
Département de Littérature et de Langue Française



Intitulé de la matière

Linguistiques discursives

Cours et exercices destinés aux étudiants de 1^{ère} année master
Option sciences du langage (semestre 1)
Socle commun 2016/ 2017
Domaine : Lettres et Langues Etrangères

Elaboré par :

Dre. BOUDOUNET Naima, maître de conférences A

Année universitaire : 2024/2025

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mohamed KHIDER-Biskra
Faculté des Lettres et des Langues
Département de Littérature et de Langue Française



Intitulé de la matière

Linguistiques discursives

Cours et exercices destinés aux étudiants de 1^{ère} année master
Option sciences du langage (semestre 1)
Socle commun 2016/ 2017
Domaine : Lettres et Langues Etrangères

Elaboré par :

Dre. BOUDOUNET Naima, maître de conférences A

Année universitaire : 2024/2025

Intentions pédagogiques

Parmi les intentions pédagogiques à mettre en exergue, c'est de :

- mettre en parallèle deux textes de facture différente ;
- questionner les deux textes selon leurs particularités ;
- faire saisir aux étudiants que le sens d'un texte est dans ses mots ;
- démontrer que l'esthétique n'appartient pas à un seul type de texte.

Objectifs de l'enseignement à atteindre

La visée principale de cette matière est d'amener l'étudiant à effectuer des liens entre la linguistique et la didactique et de repérer les apports de la linguistique à la didactique en termes de théories et de pratiques.

L'autre visé est le fait de prendre connaissance des principales théories des linguistiques discursives en justifiant le bienfondé de leur développement.

Connaissances préalables recommandées

L'étudiant est supposé avoir une connaissance globale de la linguistique notamment le linguistique de la langue et celle de l'énonciation, de leurs théories et de leur évolution afin qu'il puisse appréhender son rapport à la didactique.

Contenu de la matière

Sera explicitée dans cette matière la relation entre *sciences du langage* et *didactique des langues* en fonction des prismes institutionnels et des modèles théoriques qui l'organisent. D'où le passage par les problématiques de la linguistique appliquée et de la transposition didactique auxquelles on préfère la vision d'une didactisation interactive qui combine mouvements descendant et ascendant, cette dernière assurant par hypothèse plus de pertinence et d'efficacité. Cette relation ne saurait être conçue comme une donnée stable mais au contraire évolutive et dépendante des remaniements

internes aux disciplines traitant des langues, textes et discours ainsi qu'aux renouvellements méthodologiques dans le domaine didactique.

Mode d'évaluation

Contrôle continu (50%) et contrôle sur table (50%)

Description de la matière de « Linguistiques discursives »

Etude et analyse des structures discursives de l'oral et de l'écrit.

Crédits et coefficients affectés à la matière « Linguistiques discursives » : Crédits : 04

Coefficient : 02

Libellé de l'UE : Fondamentale

Filière : Français

Spécialité : Sciences du Langage

Semestre : 1

Table des matières

Introduction générale	7
Chapitre 1. Problématiques donnant naissance aux Linguistiques discursives..	10
Introduction.....	10
1. Les limites de la linguistique de Ferdinand de Saussure et l'émergence de la linguistique discursive	10
1.1 Contexte et objectifs	10
1.2 Les fondements de la linguistique saussurienne	11
1.2.1 La distinction langue/ parole.....	11
1.2.2 Le signe linguistique chez Saussure	13
1.2.3 Rapports syntagmatiques et rapports associatifs.....	16
1.3 Les limites conceptuelles de la linguistique de Saussure.....	19
1.3.1 L'exclusion de la parole : une vision statique de la langue	19
1.3.2 La négligence du contexte social et pragmatique	19
1.3.3 Les limites de l'arbitraire du signe linguistique face aux usages réels	20
1.4 Réactions et critiques postsaussuriennes.....	20
2. La syntaxe générative et transformationnelle et ses limites	21
2.1 Les fondements de la grammaire générative et transformationnelle (GGT) de Noam Chomsky : les bases historiques et conceptuelles.....	21
2.2 Les lacunes dans la prise en compte du sens : les faiblesses sémantiques de la grammaire générative et transformationnelle	22
2.2.1 Priorité à la syntaxe sur la sémantique	22
2.2.2 Manque d'intégration du contexte pragmatique	22
2.2.3 Difficulté à gérer des ambiguïtés sémantiques au niveau de la structure superficielle	23
2.2.4 Absence de présentation des significations lexicales	24
2.2.5 Limites dans la modélisation des relations sémantiques	24
2.2.6 Déconnexion avec la cognition et le monde réel	24
3. Emile Benveniste : passage de l'étude de la structure interne de la langue à son fonctionnement	25
3.1 Explication des fondements de la linguistique de l'énonciation selon Benveniste	25
3.2 Analyse des limites de la linguistique de l'énonciation de Benveniste	27
3.2.1 Une vision trop centrée sur le sujet individuel.....	28
3.2.2 Une approche euro-centrique et langue-centrée.....	28
3.2.3 Une distinction discours/récit trop rigide.....	28
3.2.4 Un manque de prise en compte des contextes sociaux et culturels	29

3.2.5 Une insuffisance dans l'analyse des usages non verbaux ou multimodaux	29
4. Exercices d'application	30
Chapitre 2. La linguistique textuelle	41
Introduction.....	41
1. Essai de définitions	42
2. Le rôle fondateur de Zellig S. Harris dans l'émergence de cette discipline ..	42
2.1 Contexte et importance des travaux de Zellig Harris	42
2.2 Qu'est-ce que le concept de « discours suivi » selon Harris ?	43
2.3 Influence des travaux de Z. Harris sur la linguistique discursive.....	43
3. Contributions des travaux de Van Dijk à la grammaire de texte	44
3.1 Contexte et importance de Van Dijk dans la grammaire de texte	46
3.2 Les fondements de la grammaire de texte selon Van Dijk.....	46
3.3 Les concepts clés des travaux de Van Dijk : Macrostructures et superstructures	47
3.4 Implications pour l'analyse du discours	48
3.5 Activités pratiques	48
4. La théorie de la typologie séquentielle des textes proposée par J-M Adam..	50
4.1 La séquence argumentative prototypique et ses principaux éléments.....	53
4.2 Analyse de la typologie séquentielle d'un article de presse	59
5. Les principes généraux de la linguistique textuelle et la maîtrise de la progression du texte.....	65
5.1 La compétence textuelle	65
5.2 La cohérence textuelle	66
5.3 La cohésion du texte	72
5.4 Les progressions thématiques.....	95
6. Exercices portant sur les progressions thématiques.....	104
Chapitre 3. Analyse du discours	112
1. Introduction et essai de définition.....	112
2. L'émergence de l'analyse du discours et ses principaux enjeux	113
3. Le discours dans la perspective des sciences du langage et ses traits spécifiques.....	115
Chapitre 4. La sémantique textuelle.....	121

Introduction.....	121
1. Définition et principes fondamentaux	121
2. Mécanismes de la sémantique transphrastique.....	122
3. Approches théoriques	123
4. Applications pratiques.....	124
Conclusion	127
Conclusion générale	128
Bibliographie	130

Introduction générale

Les théories des linguistiques discursives, appelées aussi les théories de la linguistique de discours, sont considérées en tant que champ disciplinaire à part entier. Cette discipline est née de la critique de la linguistique structurale dont les applications notamment en didactique des langues n'ont pas donné les résultats que les experts en attendaient. A partir du moment où les chercheurs se sont rendus compte que c'étaient les usages qu'il fallait étudier dorénavant et non pas le système abstrait, tous les courants de recherche, qui voyaient le jour, se réclamaient de la linguistique du discours ou la linguistique discursive.

La linguistique du discours est donc une branche de la linguistique qui prend naissance à la suite de l'ère de la linguistique de la langue. Elle nous fait entrer dans l'ère de la linguistique de la parole et de la communication, autrement dit : la linguistique du discours ou la linguistique du texte.

Sous l'étiquette « linguistiques discursives », les chercheurs analystes regroupent la linguistique textuelle, l'analyse du discours et la sémantique des textes. Ces trois disciplines ont comme fondement principal la prise en compte de la dimension transphrastique des énoncés.

L'hypothèse selon laquelle, au-delà des unités traditionnellement reconnues par la linguistique de la langue, telles que le phonème en phonologie ; le morphème en morphologie ; le lexème en sémantique lexicale et la phrase en syntaxe, il y aurait une autre unité plus grande, le DISCOURS.

Cette nouvelle approche, qui s'intéresse à analyser le langage non pas comme un simple système de signes (comme en linguistique structurale), mais comme un phénomène inscrit dans un contexte social, historique et idéologique, étudie donc l'univers texte et son mode d'organisation ainsi que ses lois.

Dans ce polycopié, il sera question d'expliquer les fondements intellectuels donnant naissance à la linguistique discursive. Pour ce faire, nous commencerons par le chapitre 1 qui va porter sur une synthèse des problèmes donnant naissance aux linguistiques discursive en commençant par le structuralisme initié par Ferdinand de Saussure, et ses limites dues au problème de l'immanence de la langue. Puis, nous citerons la syntaxe générative et transformationnelle développée par Noam Chomsky et les critiques

majeures qui lui sont adressées du fait qu'elle s'est concentrée sur la syntaxe en négligeant d'autres dimensions du langage telles que la sémantique ; la pragmatique ; etc. Les analystes de discours voient qu'une approche purement syntaxique est vraiment insuffisante pour rendre compte de la compréhension et de l'usage réel du langage. Ce même chapitre réservera aussi un espace pour une autre théorie, celle d'Emile Benveniste. La théorie de ce linguiste, dont les travaux ont marqué le passage de l'étude de la structure de la langue à son fonctionnement, est structurée sur une approche trop centrée sur le sujet parlant et la subjectivité en oubliant d'un côté que le sujet parlant ou l'énonciateur ne serait pas maître de son discours, mais plutôt façonné par des discours préexistants et des idéologies ; et d'un autre côté, en ignorant qu'entre les interlocuteurs, il y a des interactions réelles entre locuteurs.

Le chapitre 2 va s'occuper de la linguistique textuelle, cette linguistique, ayant comme objet d'étude le texte en tant qu'unité caractérisée par sa cohérence et sa cohésion, répondre à la question « Qu'est-ce qui fait qu'un texte n'est pas une simple suite ou une simple juxtaposition de phrases indépendantes ? ». Autrement dit, elle s'intéresse à l'organisation ou à la structure interne du texte ainsi qu'à ses propriétés internes. Nous mettrons l'accent d'abord sur la définition de cette nouvelle discipline qui est la linguistique textuelle, ses origines et son développement (le discours suivi de Harris comme origine de la discipline). Ensuite, nous expliquerons ce que c'est la grammaire de texte selon Van Dijk. Il est aussi indispensable de passer par la théorie de la typologie séquentielle mise en pratique selon les travaux de J.-M. Adam pour analyser les genres textuels. Enfin, nous clôturerons ce chapitre par une section évoquant les grandes notions de la Linguistique textuelle telles que : la notion de la cohérence et celle de la cohésion, l'analyse des connecteurs logiques et des marqueurs discursifs ou textuels, l'étude de la notion de la progression thématique permettant de connaître comment un texte organise ses idées, la concordance des temps, etc.

Le chapitre 3 sera réservé à l'analyse du discours. Contrairement à la grammaire de texte ou comme on aime l'appeler « la linguistique textuelle », l'analyse de discours a pour objet d'étude l'analyse des unités transphrastiques du point de vue de leur contexte et de leur situation de production. Ce domaine « *s'interroge sur les conditions dans lesquelles un discours oral ou écrit est produit et reçu. Elle prend en considération les acteurs et les situations de l'énonciation et elle envisage les différents types de discours qu'elle permet de mieux distinguer et définir* » (Delesalle, 1998 : 31). Nous mettrons

l'accent sur les enjeux sous-tendant l'émergence de cette discipline ainsi que son appareillage conceptuel et méthodologique.

Au chapitre 4 intitulé « La sémantique des textes », nous allons aborder plusieurs points dont la définition de la sémantique textuelle, l'idée force, l'objet texte, les propositions, les champs lexicaux et réseaux lexicaux relatif à la thématique générale du texte, etc.

Chaque chapitre sera terminé par une batterie d'applications d'apprentissage afin de rendre claire chaque notion citée dans ce cours.

Chapitre 1. Problématiques donnant naissance aux Linguistiques discursives

Introduction

Ce sont les limites des trois théories citées ci-dessous, à savoir la théorie de linguistique de la langue, la théorie de la grammaire générative et transformationnelle et la théorie énonciative de Benveniste, qui ont largement contribué à faire naître la linguistique discursive. C'est pour cela que nous trouvons nécessaire de faire le point sur les principales notions remises en question par les linguistes de ces trois théories.

1. Les limites de la linguistique de Ferdinand de Saussure et l'émergence de la linguistique discursive

1.1 Contexte et objectifs

Le contenu de cette section explorera les fondements de la linguistique moderne établis par Ferdinand de Saussure, tout en examinant leurs limites et leur rôle dans l'émergence de la linguistique discursive. Saussure, dans son *Cours de linguistique générale* (publié posthumément en 1916), a révolutionné l'étude du langage en le prenant comme un système structuré de signes. Cependant, ses choix théoriques ont retenu des critiques qui ont pavé la voie à des approches plus dynamiques, centrées sur le discours et le contexte. Les objectifs visent à identifier les failles de la linguistique saussurienne et comprendre comment elles ont contribué à un tournant discursif dans la discipline. En ce qui concerne la méthodologie, celle-ci tente d'analyser les concepts de Saussure en suivant une étude comparative avec les paradigmes discursifs comme le mentionne le linguiste genevois « *la tâche de la linguistique est de chercher les forces qui en sont en jeu d'une manière permanente et universelle dans toutes les langues, et de dégager les lois générales auxquelles on peut ramener tous les phénomènes particulier de l'histoire* » (Saussure, 2002 : 26)

1.2 Les fondements de la linguistique saussurienne

Pour comprendre les limites de Saussure dont on parlera plus tard dans ce cours, il faut d'abord saisir les apports fondamentaux de sa théorie.

1.2.1 La distinction langue/ parole

Saussure sépare la langue (système abstrait et collectif) de la parole (usage individuel et concret). La langue est son objet d'étude privilégié, car elle est stable et analysable scientifiquement.

Autrement dit, Ferdinand de Saussure a donné la primauté à la langue en tant que « code social » appartenant à la communauté. L'individu en est simplement l'utilisateur. Pour Saussure, la matière de cette linguistique est ce code. Pour ce linguiste, l'analyse à y entreprendre n'est que la classification et la catégorisation des éléments qui constituent ce code qu'il appelle aussi système, car « *selon Saussure, la langue est un code, c'est-à-dire un ensemble de règles qui s'impose à l'ensemble de ses usagers. Ce code existe en dehors d'eux : les usagers n'ont aucune prise directe sur lui* » (Paveau et Sarfati, 2003 : 60-61).

Quant à la parole, Saussure ne s'en occupe pas : il dit simplement qu'elle est individuelle. De même, les structuralistes qu'ils soient Européens ou Américains ont toujours mis en avant le principe de l'immanence de la langue, c'est-à-dire que la langue est une entité en elle-même et pour elle-même coupée de tout contexte extralinguistique et de toute référence au monde réel comme il est écrit dans son ouvrage « *La langue est un système qui ne connaît que son ordre propre* » (Saussure, 2002 : 32). La langue est donc un tout en soi et un principe de classification.

De ces principes découle la méthodologie de la linguistique structurale, dont la problématique principale est de faire l'inventaire des formes linguistiques, par segmentation et opposition, puis de les classer en catégories morphologiques et morphosyntaxiques.

A ce propos, cette méthodologie se base sur l'analyse de la structure de la langue, à un lieu « L » et à un temps « T ». C'est ce qu'on appelle l'analyse synchronique. Le succès qu'a connu cette méthodologie a fait qu'elle a été étendue à un grand nombre de

sciences. C'est ainsi que l'on voit apparaître le structuralisme en anthropologie ; le structuralisme en philosophie, le structuralisme en psychologie, etc.

En linguistique, cette méthode est appliquée à l'enseignement des langues, au traitement informatique des langues, à la logopédie, à la traduction inter-langues, etc. Mais, elle a très vite montré ses limites et n'a pas donné dans ses applications les résultats que les scientifiques en attendaient. Les choses étant ce qu'elles sont, il faut élargir l'analyse et chercher ce qui ne va pas pour le corriger.

Après l'échec flagrant qu'a rencontré la linguistique structurale lors de son application sur des corpus réels à des fins didactiques, les chercheurs commencent à réfléchir afin de trouver des solutions. Et sur ce point, ils reprennent les cinq postulats de base de la linguistique structurale et leur opposent cinq remises en question, qui seront le point de départ de nouveaux développements dans l'analyse linguistique. A ce point, la parole ne commence à être vraiment considérée comme objet d'analyse qu'avec « la linguistique du discours »

Saussure a donc proposé l'analyse synchronique de la langue et c'est précisément ce point de vue qui a formé la base de la linguistique moderne. La linguistique synchrone s'occupe de « rapports logiques [...] reliant des termes coexistant et formant système, tels qu'ils sont aperçus par la même conscience collective » (Saussure, 1968 : 140). C'est-à-dire que son objet d'étude est un « état de langue », pris à un moment donné de son histoire où elle est acceptée comme stable et où les changements ne sont pas pris en compte. Le but de cette étude est de décrire les faits de langue et de fixer les relations internes qui déterminent son fonctionnement et son usage.

Saussure donne la priorité à l'étude synchronique en affirmant ce qui suit :

La première chose qui frappe quand on étudie les faits de langue, c'est que pour le sujet parlant, leur succession dans le temps est inexistante : il est devant un état. Aussi, pour le linguiste qui veut comprendre cet état, doit-il faire table rase de tout ce qui l'a produit et ignorer la diachronie. Il ne peut entrer dans la conscience des sujets parlants qu'en supprimant le passé. (Saussure, 1968 : 117).

Ce sont les résultats des recherches de Saussure et les cours qu'il a donnés à Genève entre 1907 et 1911 qui ont constitué la base de la linguistique. Deux de ses disciples

(Bally et Séchehaye) ont publié, en 1916, les notes qui ont été prises lors de ces cours par les étudiants, sous forme de livre posthume, intitulé *Cours de linguistique générale*. Dans cette œuvre, où sont décrits les principes fondamentaux de la linguistique.

Nous pouvons globalement définir la linguistique de Saussure comme étant une science descriptive, déductive, basé sur des résultats des faits de langue observables, ayant un point de vue et un objectif directement orientés sur la langue elle-même.

A part l'analyse de manifestations du langage humain sous toutes ses formes d'expression, la tâche de la linguistique est « *de chercher les forces qui sont en jeu d'une manière permanente et universelle dans toutes les langues, et de dégager les lois générales auxquelles on peut ramener tous les phénomènes particuliers de l'histoire* » (Saussure, 2002 : 20).

La linguistique est donc une science qui a pour but de définir les phénomènes langagiers en partant de leurs manifestations spécifiques qui se présentent dans les langues naturels.

La langue est étudiée par Saussure comme un « système de signes ». C'est-à-dire, tous les éléments dont la langue est composée sont les parties d'une organisation dans laquelle chaque partie acquiert sa fonction par rapport aux autres. « *Les signes linguistiques n'ont aucune réalité indépendamment de leur relation au tout* » (Ducrot, Todorov, 1972 : 32).

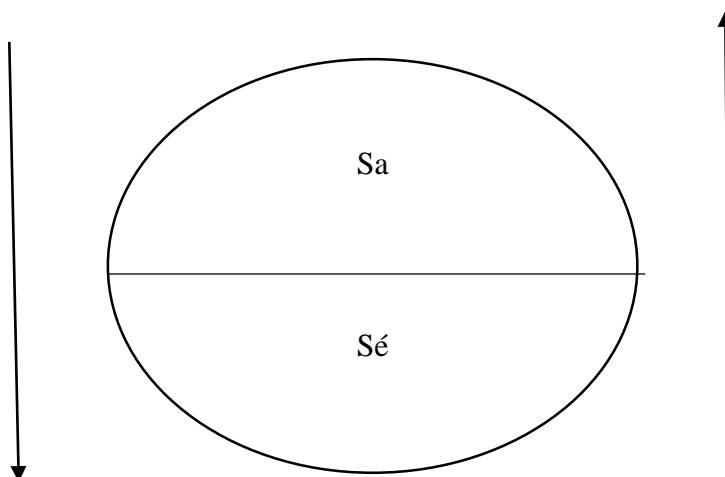
Saussure a choisi la langue comme objet de la linguistique en tenant compte des caractéristiques qui font que la langue soit « intégrale » et « complète », qu'elle forme un tout en elle-même et qu'elle soit acceptée comme norme de toutes les manifestations du langage.

1.2.2 Le signe linguistique chez Saussure

Le signe linguistique, concept central dans la théorie saussurienne, est considéré comme étant une entité psychique ayant deux faces. La première est la face signifiante ou le signifiant (Sa) représentant l'image acoustique ou l'expression phonique ou encore forme sonore psychique comme le signale Saussure dans son *Cours de linguistique générale* « *C'est l'empreinte psychique de ce son, la représentation que nous en donnent nos sens* » (Saussure, 2002 : 98). Et la seconde face s'appelle la face signifiée ou le signifié (Sé) qui porte sur le concept ou le contenu sémantique toujours psychique

évoquée par l'image acoustique. Le signifié, pour Saussure, ne reflète pas une réalité concrète mais le concept de cette réalité.

A ce propos, il s'agit donc de la combinaison de l'image acoustique et du concept dans l'esprit d'un sujet parlant qui forme le signe linguistique. Ces deux faces sont inséparables l'une de l'autre. Pour mieux nous illustrer cette combinaison des deux faces, Saussure les compare à la molécule d'eau dans sa forme chimique (H_2O) qui est composée d'un atome d'oxygène et de deux atomes d'hydrogène ; quand ces deux éléments sont séparés, aucun d'entre eux n'a la propriété de l'eau. De la même manière, le signifié tout seul ou bien le signifiant tout seul ne renferme aucune propriété du signe linguistique. Le schéma, que propose Saussure pour le signe linguistique, visualise la relation qui se trouve entre le signifiant et le signifié :

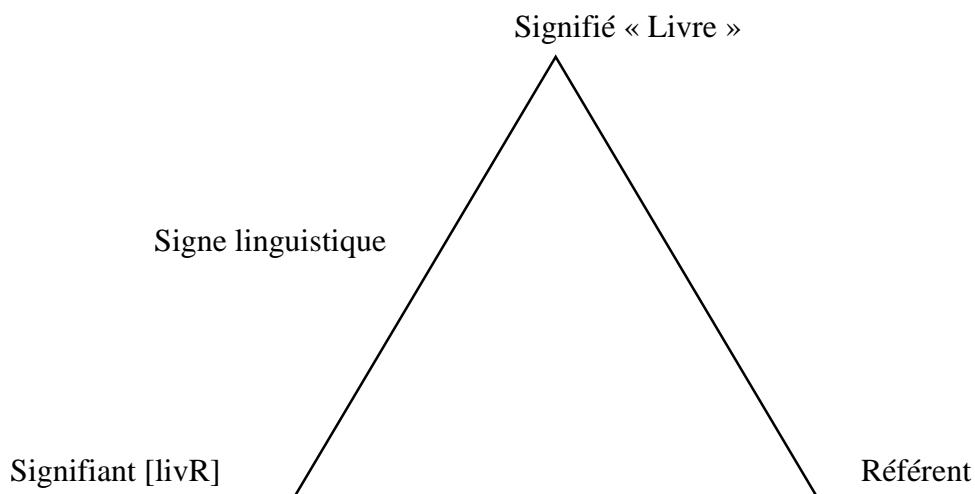


Les signes linguistiques n'ont de valeurs que quand ils sont délimités sur la chaîne parlée et que leur opposition par rapport aux autres éléments du système est définie. Cette opposition est basée sur le principe selon lequel les signes sont ce que les autres ne sont pas. Ces signes linguistiques se définissent donc par leurs caractéristiques qui les différencient des autres comme l'annoncent les propos suivants « *Il est impossible ni d'entendre, ni de comprendre un signe sans entrer dans le jeu global de la langue* » (Ducrot et Todorov, 1972 : 35).

Parmi les critiques adressées à la théorie du signe linguistique est pour que la langue puisse être un instrument de communication, il est indispensable que l'enchaînement des signes linguistiques suive les lois imposées par l'organisation interne de la langue permettant d'exprimer clairement les idées, les pensées, les intentions, les émotions des

sujets parlants. Et tout ce que les sujets parlants sont susceptibles d'exprimer relève des réalités extralinguistiques. Autrement dit, ces objets, ces êtres, ces phénomènes, ces concepts, ces sensations, dont il s'agit, ont leur place dans le monde réel et les individus les connaissent par leurs expériences. Toutes ces réalités, qu'elles soient abstraites ou concrètes, auxquelles renvoient les signes linguistiques sont des « référents ».

Bien que le référent, objet attribué à la réalité dont on parle, n'a pas de place parmi les concepts de la linguistique générale du fait que l'homme qui met en pratique la langue et la situation de communication sont totalement exclus du domaine d'étude de Saussure, nous jugeons utile de faire sa description, étant donné que c'est l'un des sujets qui est en relation directe avec l'enseignement des langues étrangères.



Comme il est indiqué dans sur le schéma, le signifiant est étroitement lié au signifié de façon à composer le signe linguistique mais n'a aucune relation directe avec le référent alors que le concept qui s'éveille dans l'esprit des sujets parlants doit avoir le plus de ressemblance avec le référent ; faute de quoi, la communication ne pourra se réaliser.

Revenons au signe linguistique. Bien que la relation du signe linguistique avec le référent n'est pas motivée dans la théorie saussurienne, le lien qui unit le signifiant au signifié est arbitraire, c'est-à-dire qu'il repose sur une convention sociale et non sur une nécessité naturelle. Cependant cela ne doit pas laisser entendre que les signes linguistiques appartenant à une langue donnée peuvent être changés au gré des individus. Au contraire, « *l'arbitraire du signe est pour ainsi dire normatif, absolu, valable et obligatoire pour tous les sujets parlant la même langue* » (Kristeva, 1981 :

19). Si un changement se produit dans le temps, ce changement sera lui aussi le fruit d'une convention sociale et aura lui aussi un caractère arbitraire.

Le caractère linéaire du signe est une autre de ses caractéristiques car le signifiant « [...] étant de nature auditif se déroule dans le temps seul et a les caractères qu'il emprunte au temps à savoir il représente une étendue et cette étendue est mesurable dans une seule dimension : c'est une ligne » (Saussure, 2002 : 103). Lors de la production verbale, les signes s'ajoutent l'un à l'autre et forment une chaîne que l'on appelle la chaîne parlée. Il n'est pas possible que deux signes linguistiques se trouvent au même moment ni au même endroit de cette chaîne phonique.

Un autre apport si considérable de la linguistique moderne qui mérite d'être cité. C'est celui des axes syntagmatique et paradigmatic.

1.2.3 Rapports syntagmatiques et rapports associatifs

Le chapitre V de la 2^e partie du Cours de Linguistique Générale (CLG) pose justement la question de savoir si la phrase appartient à la langue ou à la parole. Saussure différencie les deux types de rapports qui s'instaurent entre les éléments du système et qui sont de nature radicalement distincte. Il situe l'activité de la langue dans deux sphères ; l'une relevant de la linéarité de la langue, et l'autre de l'ordre du système. Ces deux sphères seraient chacune génératrices d'un ordre de valeurs. D'une part la sphère syntagmatique représentant le lieu de l'enchaînement linéaire des unités de la langue, liées par des rapports syntagmatiques

[...], dans le discours, les mots contractent entre eux, en vertu de leur enchaînement, des rapports fondés sur le caractère linéaire de la langue qui exclut la possibilité de prononcer deux éléments à la fois [...]. Ces éléments qui ont pour support l'étendue peuvent être appelés syntagmes.
(Saussure, 2002 : 147).

Ces rapports syntagmatiques sont dotés des caractéristiques suivantes : d'abord, il s'agit de rapports *in praesentia* reposant sur des éléments présents dans le syntagme ; ensuite ces éléments doivent suivre un ordre contraint ; enfin, le nombre des éléments est bien limité car un syntagme ne peut articuler un nombre infini d'éléments.

Au contraire, les rapports associatifs, plus tard dénommés paradigmatisques, unissent des termes *in absentia* dans une série mnémonique virtuelle. Dans une sphère associative, se forment mentalement des associations entre les mots, par évocation. Ce

sont les éléments de l'énoncé effectivement réalisé qui sont en rapport avec d'autres éléments absents de l'énoncé dont il est question. En effet, chaque élément linguistique suscite chez le sujet parlant ou l'auditeur l'image d'autres éléments. Saussure explique les différents types de rapports associatifs à l'aide de l'exemple du mot « enseignement ». Ce mot peut entretenir des rapports associatifs ou paradigmatisques en disant que ce mot est relié aussi bien à « enseignant », enseigner, par parenté qu'à « armement », « changement » par suffixation identique ou qu'à « apprentissage », « éducation », par analogie des signifiés. Ceci est bien clair dans ses propos « En dehors du discours, les mots offrant quelque chose de commun s'associent dans la mémoire, et il se forme ainsi des groupes au sein desquels règnent des rapports très divers » (Saussure, 2002 : 148). Il s'agit donc des rapports associatifs qui ne reposent pas uniquement sur un point commun mais qui s'organisent en séries construites selon le type de rapport pris en compte.

Ces rapports associatifs ou paradigmatisques sont dotés des caractéristiques suivantes : d'abord, il s'agit de rapports *in absentia*, sans présence effective dans la chaîne parlée puisque la série est établie virtuellement dans la mémoire ; ensuite, l'ordre de succession est indéterminé puisqu'il n'y a aucune contrainte de linéarité ; enfin, le nombre des éléments est indéterminé.

Ces notions de syntagme et de paradigme, ainsi que les rapports qui s'y dessinent sont à la base de l'étude d'une langue du fait qu'elle permettent d'analyser un signe à l'intérieur d'un système et de dégager son opposition par rapport aux autres signes constitutifs du système. Par la suite, Saussure admet que la phrase est le type par excellence du syntagme et que celle-ci appartient à la parole et non à la langue, d'où il se pose la question si le syntagme relève lui aussi à la parole. Puis, il répond par la suite que les syntagmes construits sur des formes régulières relèvent bien de la langue mais ceux construits sur des formes irrégulières appartiennent à la parole.

Pour résumer et concrétiser toutes ces explications, on propose le schéma suivant mettant en relief les fonctions des deux axes à savoir l'axe syntagmatique et l'axe paradigmatisques :

Axe syntagmatique (axe combinatoire)

Complément de temps + sujet + verbe + complément d'objet direct

Aujourd'hui	elle	porte	une robe blanche
Hier	elle	portait	un pantalon bleu
Mardi	il	avait	un pantalon vert
Demain	il	mettra	des chaussures noires

Adverbe de T/ p. personnel/ V. transitif/ art indéfini/ N. com/ adj. qualif

Axe paradigmatic (axe associatif)

Comme il est indiqué sur le schéma, l'axe paradigmatic donne des groupes formés di signes appartenant aux mêmes catégories linguistiques (adverbe de temps, pronom personnel, verbe transitif, article indéfini, nom commun et adjectif qualificatif), tous, assumant le même rôle sur la chaîne parlée. Quant à l'axe syntagmatique, cette sélection assure l'organisation de ces éléments selon les règles de fonctionnement de la langue française dans notre cas (complément circonstanciel de temps + sujet + verbe + complément d'objet direct). Ce schéma montre qu'il est possible d'obtenir plusieurs phrases et que ce nombre augmente chaque fois qu'on ajoute d'autres éléments à l'axe de sélection. Il est aussi important de rappeler qu'ils soient d'ordre associatif ou d'ordre syntagmatique, les rapports ne sont dissocié que théoriquement. Lors d'une communication quotidienne, il est presque impossible de les séparer et les deux axes se constituent, la plus part du temps simultanément dans l'esprit du sujet parlant.

C'est en partant des éléments et des règles de la langue que nous aboutissons à la parole. Pour ce faire, le sujet parlant doit avoir, dans sa mémoire, un nombre suffisant d'éléments et de syntagmes qu'il utilisera selon la situation dans laquelle il se trouve. Les rapports associatif et syntagmatique ont une grande importance dans

l'apprentissage des langues étrangères et les manuels conçus pour l'enseignement par exemple du français langue étrangère contiennent beaucoup d'exercices qui portent à titre indicatif sur la substitution.

1.3 Les limites conceptuelles de la linguistique de Saussure

Ferdinand de Saussure a jeté les bases de sa théorie de la linguistique moderne en proposant une approche purement systémique et structurale de la langue. Cependant, son cadre théorique, bien qu'innovant, présente des limites qui ont été mises en lumière par les développements ultérieurs de la discipline. Dans ce qui suit, nous essayons d'explorer les trois points majeurs présentant les faiblesses du projet saussurien.

1.3.1 L'exclusion de la parole : une vision statique de la langue

Saussure a eu une vision statique de la langue. Il distingue la langue qui est un système partagé de la parole qui est un usage individuel, mais il privilégie l'étude de la première au détriment de la deuxième (il relègue la parole à un statut secondaire). L'exclusion de la parole limite la linguistique saussurienne à une analyse statique, incapable de rendre compte des dynamiques d'interaction et de variation dans les usages réels. Là, nous citons à titre illustratif l'exemple des phénomènes de créativité langagière lors des conversations (comme les néologismes issus des réseaux sociaux) et d'adaptation contextuelle qui échappent totalement à son modèle.

1.3.2 La négligence du contexte social et pragmatique

En se concentrant sur l'étude de la langue comme système fermé, autrement dit système interne, Saussure ignore les dimensions sociales, culturelles, situationnelles et pragmatiques du langage influençant le sens. Par exemple « Bonjour » peut changer de sens selon le ton ou selon le contexte et peut signifier une salutation formelle, une salutation ironique, etc. Pour lui, les significations dépendent uniquement des relations internes au système. Mais, il a été démontré ultérieurement que les significations ne dépendent pas exclusivement des relations internes, mais cela dépend aussi des contextes d'énonciation et des intentions des locuteurs. Cette lacune a été signalée par des penseurs tels que Voloshinov, qui insiste sur le caractère socio-historique du langage.

1.3.3 Les limites de l'arbitraire du signe linguistique face aux usages réels

Ferdinand de Saussure postule dans sa théorie que le lien entre signifiant et signifié est arbitraire, mais cette idée est mise à mal par des phénomènes comme l'iconicité (son imitant des réalités comme par exemple « glouglou », « tic-tac », « plouf », « miaule ») ou les motivations culturelles dans la formation des mots. Cette théorie limite la capacité de la linguistique saussurienne à expliquer la complexité des significations en contexte, autrement dit l'explication des significations réelles. Par-là, nous comprenons que certains signes ne sont pas totalement arbitraires du fait qu'ils portent les traces du contexte culturel et de l'histoire. Il y a aussi l'évolution du sens qu'il ne faut pas négliger. Avec le temps, par exemple, l'usage réel a transformé le sens du mot « Cool » qui signifie en anglais « froid » à l'origine en un synonyme de « super » dans la culture populaire. L'arbitraire se trouve ainsi façonné par la pratique. En synthétisant cela, nous dirons que les limites de l'arbitraire du signe linguistique face aux usages réels, bien que le lien entre le signifiant et le signifié soit en principe arbitraire, en pratique, se voient encadrées par la façon dont les individus utilisent réellement le langage dans leur vie sociale, culturelle et historique. L'arbitraire existe, mais il n'est pas absolu : il doit composer avec la réalité concrète des communautés qui parlent.

1.4 Réactions et critiques postsaussuriennes

Les limites de la théorie de Saussure ont suscité des réponses théoriques qui ont préparé le terrain pour la linguistique discursive. A ce propos, nous citons les deux philosophes du langage, John Austin et John Searle, qui insistent fortement dans leur conception pragmatique sur le langage comme un acte (*Speech Acts*). Exemple : le fait de dire « Je te promets » n'est pas seulement un énoncé informatif, mais une action à réaliser. Ce point contredit la focalisation saussurienne sur le système abstrait. Il y a aussi l'école de Prague qui, même influencée par la linguistique de Saussure, réintroduit la fonction communicative du langage accompagnant le fameux schéma de communication de Romand Jakobson analysant les besoins sociaux. Pour cette école, les phonèmes, par exemple, ne sont pas seulement distinctifs, mais aussi fonctionnels. Outre ces deux critiques, nous évoquons l'apport de Bakhtine concernant la dialogique. Bakhtine critique l'isolement saussuriens en montrant que le langage est dialogique, façonné par les interactions. Exemple : un mot porte les traces des voix qui l'ont utilisé avant.

2. La syntaxe générative et transformationnelle et ses limites

2.1 Les fondements de la grammaire générative et transformationnelle (GGT) de Noam Chomsky : les bases historiques et conceptuelles.

Selon la linguistique générative et transformationnelle, chaque langue est issue d'un « composant génératif » grâce auquel sont formées toutes les phrases acceptables de cette langue. Ce composant est la syntaxe. La phonétique et la sémantique, de leur part ; sont des supports interprétatifs qui assurent la représentation concrète sous forme de sons des phrases engendrées par la syntaxe et qui bâtiennent leur sens.

C'est Chomsky qui, en constatant les lacunes de la syntaxe distributionnelle, a mis au point une analyse syntaxique qu'il a développée à plusieurs reprises, par la suite. Contrairement à la syntaxe distributionnelle, qu'il ne rejette pas entièrement mais qu'il veut compléter, « *la syntaxe générative et transformationnelle estime parfaitement insuffisant d'inventorier et de classer les données d'un corpus* » (Baylon, Fabre, 2001 : 113). Selon Chomsky, les individus ayant intériorisé les règles qui régissent leur langue, ont la capacité de créer et de comprendre une infinité de phrases ou d'énoncés, même s'ils ne les ont jamais entendus auparavant. Cette capacité leur permet aussi de distinguer les phrases grammaticales des phrases agrammaticales, de détecter les ambiguïtés sémantiques, de se rendre compte des différentes structures syntaxiques, de reconnaître si ces structures appartiennent à leur langue ou pas, etc. Ce point de vue ne va pas de pair avec la notion de corpus qui est définie comme un ensemble limité et fini. D'autre part, la langue est bien plus qu'un simple ensemble d'énoncés, c'est « *tout un savoir à propos de ces énoncés* » (Ducrot, 1972 : 57). Chomsky donne le nom de « compétence » à cette « capacité » et à ce « savoir » que les distributionnalistes avaient exclus, et de ce fait, il défend le point de vue mentaliste contre le point de vue mécaniste adopté par le distributionnalisme. La compétence, qui équivaut plus ou moins au concept de la « langue » saussurienne, est donc « *l'ensemble des possibilités qui sont données [au sujet parlant], par le fait et par le fait seulement, qu'il maîtrise [une langue]* » (Ducrot, Todorov, 1972 : 158). La « performance », notion proche de la « parole » saussurienne, est, quant à elle, l'ensemble des produits concrets que le sujet parlant crée en utilisant sa compétence et qui sont les phrases ou les énoncés. La performance est liée à la compétence, et elle dépend aussi « *de facteurs très divers, comme la mémoire, l'attention, le contexte social, les relations psycho-sociales entre*

le locuteur et l'allocutaire, l'affectivité des participants à la communication, etc. » (Dubois et all, 2001 : 354).

2.2 Les lacunes dans la prise en compte du sens : les faiblesses sémantiques de la grammaire générative et transformationnelle

La grammaire générative et transformationnelle (GGT), un cadre théorique développé principalement par Noam Chomsky à partir des années 1950, et visant à expliquer comment les humains génèrent des phrases grammaticalement corrigées à partir de règles syntaxiques sous-jacentes et de transformations, présentent des points de faiblesses parmi lesquels nous citerons les faiblesses sémantiques de ce cadre, c'est-à-dire ses lacunes dans la prise en compte du sens.

2.2.1 Priorité à la syntaxe sur la sémantique

La GGT donne la priorité à la composante syntaxique, autrement dit elle met l'accent sur les règles syntaxiques qui structurent les phrases en considérant cette composante syntaxique comme moteur principal de la grammaire et en reléguant la composante sémantique au second plan avec la composante phonologique. La fameuse phrase « Les idées vertes dorment furieusement » est considérée comme syntaxiquement correcte, mais sémantiquement elle n'a pas de sens cohérent dans le monde réel, ce qui montre que la GGT ne filtre pas toujours efficacement les absurdités sémantiques.

2.2.2 Manque d'intégration du contexte pragmatique

La GGT se concentre uniquement sur la capacité abstraite à générer des phrases. Autrement dit, elle s'intéresse à la compétence linguistique plutôt que de se concentrer sur la performance ou l'usage réel dans des contextes déterminés. Dans le cadre de la théorie chomskienne, il n'y a aucune prise en compte des facteurs pragmatiques tels que l'intention du locuteur, le contexte social, le contexte culturel. Ces facteurs négligés sont cruciaux pour l'interprétation du sens que communiquent les phrases ou les énoncés formulés. L'exemple suivant le montre bien : « Peux-tu passer le sel ? ». Cette phrase peut exprimer une demande, une question, un défi ou autre intention, car tout dépend du ton et de la situation dans laquelle est produite la phrase. La GGT n'accorde aucune explication à ces nuances sémantiques.

2.2.3 Difficulté à gérer des ambiguïtés sémantiques au niveau de la structure superficielle

Bien que la GGT puisse générer différentes structures syntaxiques même s'il s'agit d'une phrase ambiguë telle que l'exemple, « La visite des parents procure du plaisir ». Cette phrase peut signifier « visiter ses parents ou être visité par eux qui procure la joie et le plaisir. Cette syntaxe ne fournit pas de mécanisme robuste pour résoudre cette ambiguïté en fonction du sens voulu transmettre. D'où la désambiguïsation nécessite souvent des informations sémantiques ou pragmatiques externes au modèle.

D'après Le Petit Robert électronique (2023), la définition donnée à une phrase ambiguë, est la phrase « *qui manifeste plusieurs sens ou références possibles en contexte* ». Un type d'ambiguïté particulier parmi bien d'autres, dans la théorie chomskyenne serait l'ambiguïté syntaxique notamment les syntagmes nominaux prépositionnels et les syntagmes adjectivaux. Ce type de syntagmes a la possibilité d'avoir plusieurs points d'attache au niveau des constituants syntaxiques de la structure superficielle, ce qui peut conséquemment donner plusieurs sens à la phrase (Tellier, 2003). Et pour illustrer ce cas, nous citons par exemple une première phrase empruntée aux deux auteurs (Brousseau et Roberge, 2000) ainsi que d'autres cas manifestant plus qu'une interprétation :

- **Rita a acheté des nappes à pois rouges.**

Il nous est catégoriquement impossible de savoir si ce sont les nappes qui sont rouges ou si ce sont les pois qui le sont, étant donné que le syntagme adjectival « rouges » pourrait s'attacher au syntagme nominal (« des nappes à pois + rouges ») autant qu'il pourrait faire partie du syntagme nominal prépositionnel (« à pois + rouges »).

- **La femme regarde les fleurs de la fenêtre.**

En voici un deuxième exemple de phrases ambiguës au niveau de la structure superficielle. Cette phrase laisse subsister un double sens que seule la structure profonde est capable d'y trancher. Nous ne pouvons comprendre est-ce le syntagme nominal prépositionnel « de la fenêtre » s'attache au syntagme nominal « les fleurs » et là, nous aurons l'extension du syntagme nominal « les fleurs de la fenêtre ». Ou il s'attache au syntagme verbal, pivot de la phrase, et là, nous aurons un autre sens différent du premier.

2.2.4 Absence de présentation des significations lexicales

La GGT considère et traite les noms comme étant des unités abstraites, qui sont classées dans des catégories grammaticales telles que la catégorie des noms, celle des verbes, celle des adjectif, etc. Et de ce fait, elle ne s'intéresse pas aux sens de ces unités, c'est-à-dire à leur contenu sémantique spécifique. Par exemple, cette grammaire de Chomsky ne distingue pas entre l'unité « chat » et l'unité « tigre » au niveau du sens. Et ceci limite sa capacité à capturer des relations sémantiques comme les synonyme, les antonymes, les hiérarchies conceptuelles.

2.2.5 Limites dans la modélisation des relations sémantiques

Souvent, la GGT ne peut pas préserver le sens dans les transformations syntaxiques complexes. Elle ne prend pas en charge les relations sémantiques complexes comme les implicatures, les inférences, etc. Par exemples, elle ne peut pas expliquer pourquoi la phrase « Il a arrêté de fumer » implique qu'il fumait auparavant.

2.2.6 Déconnexion avec la cognition et le monde réel

La théorie de la GGT est une théorie formelle. Elle ne contient pas dans ses principes de base le traitement de la façon dont les locuteurs traitent le sens dans leur esprit ou quand les humains interagissent avec le monde. La GGT ne repose pas sur les structures linguistiques des concepts mentaux ou des expériences sensorielles, ce qui la rend inadéquate pour expliquer comment le sens émerge dans la communication. Les critiques ultérieures, notamment ceux apparues avec les approches cognitives (ex. linguistique cognitive de Lakoff) ou fonctionnelles, soulignent que la GGT reste trop abstraite et détachée du sens en usage réel.

En résumé la GGT excelle, il est vrai, dans la description formelle des structures syntaxiques, mais, il faut le reconnaître, elle présente des lacunes majeures sur le plan sémantique du fait qu'elle privilégie la forme sur le fond en négligeant ainsi le contexte pragmatique, et en ne modélisant pas adéquatement les significations lexicales et les inférences. Ces lacunes ont conduit au développement d'autres théories linguistiques plus orientées vers la sémantique et la pragmatique, comme les approches basées sur l'usage.

3. Emile Benveniste : passage de l'étude de la structure interne de la langue à son fonctionnement

Lors de ses études, Saussure avait fait la distinction entre la langue et la parole. Il n'avait insisté, dans les « Cours de linguistique générale », que sur l'analyse de la langue et ne s'était pas préoccupé spécialement de la parole. Les travaux faits après Saussure ont justement montré la nécessité de se pencher sur la parole et sur le processus de sa production. Les linguistes se sont aperçus que le fait de s'en tenir seulement à une analyse du fonctionnement de la langue n'était pas suffisant pour éclaircir les problèmes linguistiques liés aux divers emplois de la langue. L'un de ces linguistes était Emile Benveniste. En partant de la définition de la parole faite par Saussure et en se basant sur le principe des fonctionnalistes, qui consistait en ce que le but principal de la langue est d'assurer la communication, Benveniste a travaillé sur le processus de production de la parole dans les situations précises de communication. Ses travaux ont abouti à l'élaboration d'une théorie connue par son nom « La théorie de l'énonciation ».

3.1 Explication des fondements de la linguistique de l'énonciation selon Benveniste

Il est évident que pour que la communication puisse se réaliser, plusieurs critères sont nécessaires : il doit y avoir un individu (le locuteur) qui émet un message, un individu (l'allocitaire) auquel le message est destiné et une situation de communication précise, c'est-à-dire un temps et un lieu précis où le locuteur, ayant un but précis, émet son message (énoncé) en utilisant un code (la langue). « *L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation [...]. Cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte* » (Benveniste, 1974 : 80). L'énonciation est donc un processus dont le résultat est la transformation de la langue en productions linguistiques (la parole personnelle) assurant la communication : « *Avant la communication, la langue n'est que la possibilité de la langue. Après l'énonciation, la langue est effectuée en une instance de discours, qui émane d'un locuteur, forme sonore qui atteint un auditeur et qui suscite une autre énonciation de retour* » (Benveniste, 1974 : 82). Chaque production linguistique émanant d'un processus d'énonciation est appelée « énoncé ». L'énoncé est donc toute suite de signes linguistiques articulée par un locuteur dans une situation de communication et dont la signification dépend des instances de sa production.

L'énoncé est souvent confondu avec la phrase. Leurs différences résident en ce que « *l'énoncé doit avoir été dit ou écrit pour communiquer, alors qu'une phrase peut n'être qu'un exemple de grammaire parfaitement abstrait et hors situation* » (Perret, 1994 : 9). D'autre part, une phrase doit être obligatoirement conforme aux règles grammaticales, alors qu'un énoncé peut être agrammatical (par exemple, « La porte, ferme-la »). Il peut être formé d'un seul mot (« Viens ! ») ou même d'une seule interjection (« Ouf ! ») aussi bien que d'une phrase grammaticale complète (« J'ai mal à la tête. ») ou bien de plusieurs phrases (« Ton ami a téléphoné. Il a dit qu'il ne pourrait pas venir ce soir »). De même un roman entier, un poème ou un article de presse peut être considéré comme un énoncé.

Chaque locuteur laisse les traces de la situation de l'énonciation dans l'énoncé qu'il produit. Ces traces peuvent se référer au locuteur, à l'allocutaire, au moment et au lieu de l'énonciation. Benveniste les appelle « indicateurs ». Nous pouvons qualifier d'indicateurs (de déictiques, d'embrayeurs) « [...] tous les mots qui aident à mettre en relation l'énoncé avec la réalité » (Siouffi, Raemdonck, 1999 : 115). Ceux-ci se chargent de sens suivant le locuteur et la situation de l'énonciation et ils n'ont pas de définition précise en dehors de la situation d'énonciation dans laquelle ils sont employés ; autrement dit, ils n'acquièrent leur signifié que lorsqu'ils sont utilisés dans une situation de communication précise, par un locuteur précis, à un moment et à un lieu précis. Ces indicateurs sont les pronoms de première et deuxième personne, les adverbes de temps et de lieu ainsi que tout autre signe pouvant exprimer la présence ou la subjectivité du locuteur.

Chaque fois qu'un énoncé est produit, son producteur se l'approprie et sa présence se dessine dans l'énoncé grâce au pronom « je ». Ce « je » presuppose toujours la présence d'une deuxième personne à laquelle le message est destiné, c'est-à-dire l'allocutaire, le « tu ». Lors d'un échange de messages, le « je » devient « tu » et le « tu » devient « je » chaque fois que la parole passe d'un interlocuteur à l'autre. Les pronoms de la troisième personne indiquent une personne ou un objet évoqué par les interlocuteurs mais qui n'ont aucun rôle dans le processus de l'énonciation.

Le lieu de l'énonciation est représenté dans l'énoncé par l'adverbe de lieu « ici », c'est le lieu où se trouve le locuteur lorsqu'il produit son énoncé. Tout autre endroit est

interprété par rapport à ce lieu de l'énonciation (il est à ne pas confondre le repérage de lieu par rapport au locuteur avec le repérage absolu tel que Constantine, Paris).

Quant au moment de l'énonciation, il est représenté dans l'énoncé avec l'adverbe de temps « maintenant ». Le moment de l'énonciation est exprimé avec le présent et tout autre temps verbal utilisé dans l'énoncé réfère à un temps qui ne peut être identifié que par rapport à ce « maintenant » de l'énonciation tel que « hier », « demain », « il y a une demi-heure » qui expriment tous des moments antérieurs ou postérieurs au moment précis où le locuteur formule son énoncé. Attention ! Il se trouve des signes temporels absolus comme les dates précises tels que « Le 11 avril 2002 », « l'été de l'année 2020 », « deux mois après la fin de la deuxième guerre mondiale » ...

Lors d'une communication, le locuteur a généralement le but de provoquer une certaine réaction chez l'allocitaire comme l'annonce Benveniste « *dès lors que l'énonciateur se sert de la langue pour influencer en quelque manière le comportement de l'allocitaire, il dispose à cette fin d'un appareil de fonction* » (Benveniste, 1974 : 84).

Il y a aussi les modalités qui montrent la présence et les attitudes du locuteur envers l'allocitaire ou bien envers son propre énoncé. Ceux-ci traduisent ses attentes, ses désirs, ses craintes, ses incertitudes ...

Il existe aussi d'autres éléments nommés « extralinguistiques » qui ont des rôles importants dans la situation de communication. Les énoncés deviennent compréhensibles à mesure que les interlocuteurs partagent des références communes.

3.2 Analyse des limites de la linguistique de l'énonciation de Benveniste

Benveniste (1902-1976) est une figure de proue de la linguistique du XXe siècle. Il a marqué l'histoire de la linguistique par ses travaux notamment ceux sur sa théorie de l'énonciation. Cette dernière bien que novatrice et proposant dans « Problème de linguistique générale » (1966-1974) une distinction fondamentale entre la langue et son actualisation dans des actes de parole (le discours), présente des limites théoriques et pratiques. Nous explorerons, dans ce qui suit, les faiblesses de la théorie de Benveniste tant sur le plan conceptuel que méthodologique.

3.2.1 Une vision trop centrée sur le sujet individuel

Le premier problème à signaler est celui de la place accordée au locuteur. Benveniste place le locuteur au cœur de sa théorie considérant ainsi que le « je » est la condition centrale du langage. Ce fait suppose une autonomie et une intentionnalité fortes du sujet parlant ce qui peut être contesté. Cette lacune a été critiquée par les approches poststructuralistes comme celle de Michel Foucault et celle de Jacques Lacan qui soulignent que le locuteur est lui-même construit par le langage et les structures sociales, et non pas un point de départ absolu. Cette focalisation sur le sujet parlant limite donc la capacité de la théorie à rendre compte des dimensions collectives ou inconscientes de la production du discours.

3.2.2 Une approche euro-centrique et langue-centrée

Pour élaborer sa théorie de l'énonciation, Benveniste s'appuie principalement sur des langues indo-européennes, notamment le français. Les catégories comme les pronoms personnels ou les temps verbaux qu'il privilégie ne sont pas universelles ce qui pose problème. Nous citons à titre d'exemple dans certaines langues telles que la langue japonaise ou la langue chinoise, les marques de subjectivité ou les déictiques fonctionnent autrement (les marques de subjectivité et les déictiques, dans ces deux langues sont implicites). Même l'opposition entre discours et récit historique se trouve moins pertinent dans des langues où les temps verbaux ne sont pas structurés de la même manière. C'est ce type de limitation qui reflète un biais euro-centrique relevé par des linguistes et des anthropologues étudiants la diversité linguistique.

3.2.3 Une distinction discours/récit trop rigide

Un autre problème qui a été signalé dans la théorie de Benveniste. Ce problème porte sur le fait de présenter le discours et le récit historique comme s'il s'agit de deux catégories étanches, mais il a été constaté que cette binarité ne résiste pas toujours à l'analyse. L'exemple illustratif à cela est la rédaction d'un roman à la première personne, comme il est le cas dans « L'Etranger » d'Albert Camus où il y a cohabitation des temps du récit à savoir la passé-simple avec la manifestation des marques de subjectivité « Je », ce qui brouille la frontière entre les deux plans d'énonciation. Cette rigidité conceptuelle a fait l'objet d'une critique de la part des théoriciens tels que Gérard Genette, qui montre que les formes narratives sont plus hybrides que ne le suggère Benveniste.

3.2.4 Un manque de prise en compte des contextes sociaux et culturels

Par le fait de se concentrer sur l'acte d'énonciation en tant qu'événement linguistique, Benveniste accorde peu d'attention aux conditions sociales, historiques ou culturelles qui influencent la réalisation de cet acte. Cette limite a permis aux sociolinguistes tels que William Labov et aux pragmaticiens comme John Searle et Paule Grice de montrer que le sens d'une énonciation dépend autant des conventions sociales et des rapports de pouvoir que de la structure linguistique elle-même. Pour mieux expliquer, nous dirons que l'énoncé « Je te promets » n'a pas le même poids dans une conversation informelle que dans une situation d'énonciation formelle (Exemple dans un tribunal). Cette lacune rend la théorie de Benveniste moins adaptée à l'analyse de discours situé dans des contextes complexes.

3.2.5 Une insuffisance dans l'analyse des usages non verbaux ou multimodaux

Un autre problème a été détecté dans la théorie de l'énonciation selon Benveniste. Il s'agit du principe qui limite l'analyse à la langue verbale, ignorant ainsi les dimensions non verbales (gestes, intonations) ou multimodales (images, sons) qui accompagnent souvent l'acte de l'énonciation. C'est d'ailleurs ce qu'ont démontré les études sur la communication multimodale montrant que le langage ne peut être pleinement compris sans intégrer ces autres systèmes sémiotiques. Par exemple, un « Je t'aime » accompagné d'un sourire ou d'un regard triste ou encore d'un autre geste change de signification. Donc, la théorie de l'énonciation de Benveniste est une théorie qui reste ancrée dans une vision traditionnelle du langage et peu adaptée aux réalités contemporaines.

La théorie de Benveniste, étant toujours une base essentielle pour comprendre la relation entre « langage » et « subjectivité » et malgré ses limites, elle a pu inspirer des développements dans la pragmatique, la psycholinguistique, etc. S'intéressant davantage au rôle du sujet dans le langage en insistant sur l'ancrage situationnel et intersubjectif de la parole, cette théorie a ouvert la voie à des linguistiques plus dynamiques telles que les linguistiques discursives.

4. Exercices d'application

Exercice 1. Lisez les énoncés suivant, puis indiquez si les affirmations suivantes sont vraies ou fausse en vous basant sur le cours de la linguistique de Ferdinand de Saussure. Justifiez brièvement votre réponse.

Objectif. Cet exercice permet de tester la compréhension des concepts saussuriens.

Contenu des énoncés	Vrai	Faux
1. La linguistique est une discipline scientifique autonome visant à décrire le langage humain et ses structures à l'aide de ses propres outils théoriques.		
2. La langue, objet de la linguistique moderne, est considérée par Saussure comme étant un système social de signes partagé par une communauté, un ensemble de conventions nécessaires pour la communication.		
3. La théorie de Saussure s'intéresse aux conversations spontanées		
4. Le signe linguistique chez Saussure fonctionne dans un système de différences.		
5. La linguistique de Saussure privilégie l'étude diachronique (évolution historique de la langue) au détriment de l'étude synchronique (état d'une langue à un moment donné).		
6. Selon Saussure, le signe linguistique est caractérisé par une relation naturelle et universelle entre signifiant et signifié.		
7. La distinction entre « langue » et « parole » permet de séparer le système collectif des usages individuels.		
8. Saussure considère que la valeur d'un signe linguistique dépend de sa place dans le système et non de son usage concret.		
9. Un problème de la théorie de Saussure est qu'elle ne peut pas expliquer les variations régionales d'une même langue.		
10. En se concentrant sur l'étude de la langue comme système fermé, autrement dit système interne, Saussure ignore les dimensions sociales, culturelles, situationnelles et pragmatiques du langage influençant le sens.		
11. Les limites de la théorie de Saussure ont suscité des réponses théoriques qui ont préparé le terrain pour la linguistique discursive.		

Corrigé-type de l'exercice 1.

- **Vrai.**

La linguistique est bien une discipline scientifique autonome qui étudie le langage humain et ses structures (phonétique, syntaxe, sémantique, etc.) en utilisant des outils théoriques spécifiques, comme les grammaires formelles ou les analyses phonologiques.

- **Vrai.**

Ferdinand de Saussure, figure fondatrice de la linguistique moderne, considère effectivement la langue comme un système social de signes, un ensemble de conventions partagées par une communauté pour permettre la communication. Il distingue la "langue" (système abstrait) du "langage" (faculté générale) et de la "parole" (usage individuel), mettant l'accent sur son caractère structuré et collectif.

- **Faux.**

La théorie de Saussure ne se concentre pas sur les conversations spontanées, qui relèvent de la « parole » (l'usage individuel et concret du langage). Saussure s'intéresse principalement à la "langue", c'est-à-dire au système abstrait et structuré de signes partagés par une communauté, qu'il analyse de manière synchronique (à un moment donné) plutôt que dans son usage spontané ou évolutif.

- **Vrai.**

Chez Saussure, le signe linguistique (composé du signifiant et du signifié) tire sa valeur et sa signification de son positionnement dans un système de différences. Il n'a pas de sens absolu en lui-même, mais se définit par rapport à ce qu'il n'est pas, par opposition aux autres signes du système linguistique. C'est un principe clé de sa théorie structuraliste.

- **Faux.**

La linguistique de Saussure privilégie l'étude synchronique, qui examine l'état d'une langue à un moment donné, plutôt que l'étude diachronique, qui porte sur son évolution historique. Bien qu'il reconnaissse l'importance de la diachronie, Saussure considère la synchronisation comme fondamentale pour comprendre le fonctionnement d'un système linguistique.

- **Faux.**

Selon Saussure, la relation entre le signifiant (forme sonore psychique) et le signifié (concept psychique) est arbitraire, et non naturelle ou universelle. Par exemple, le concept d' « arbre » est exprimé différemment selon les langues (« tree », « árbol »), ce qui montre l'absence de lien impliqué.

- **Vrai.**

La distinction entre "langue" et "parole" chez Saussure sépare effectivement le système collectif (la "langue", ensemble de règles et de conventions partagées par une communauté) des usages individuels (la "parole", les réalisations concrètes et personnelles de ce système par les locuteurs). Cette opposition est fondamentale dans sa théorie.

- **Vrai.**

Saussure insiste sur le fait que la valeur d'un signe n'est pas déterminée par son usage isolé, mais par sa position relative dans le système linguistique, en relation avec les autres signes (principe de différenciation).

- **Faux.**

La théorie de Saussure peut expliquer les variations régionales d'une même langue, car elle considère la « langue » comme un système abstrait qui peut se manifester différemment selon les communautés. Cependant, elle ne se focalise pas sur ces variations (qui relèvent souvent de la dialectologie ou de la sociolinguistique), car son approche est principalement synchronique et structuraliste, centrée sur le système général plutôt que sur ses réalisations spécifiques. Ce n'est donc pas un "problème" inhérent à sa théorie, mais une limite de son champ d'application.

- **Faux.**

Bien que Saussure se concentre sur la langue comme un système fermé et interne (approche synchronique et structuraliste), il ne nie pas totalement les dimensions sociales : il voit la langue comme un fait social partagé par une communauté. Cependant, il met de côté les aspects culturels, situationnels et pragmatiques (pertinents

davantage de la "parole") pour privilégier l'analyse des structures internes. Ce n'est pas une ignorance complète, mais une exclusion volontaire pour définir son objet d'étude.

- **Vrai.**

Les limites de la théorie de Saussure, notamment son focus sur la langue comme système abstrait et son exclusion des aspects pragmatiques, sociaux et contextuels de la "parole", ont conduit à des critiques et à des développements théoriques ultérieurs. Ces réponses, comme celles de la linguistique pragmatique ou des travaux sur le discours (par exemple, chez Foucault ou Bakhtine), ont préparé le terrain pour la linguistique discursive, qui étudie le langage dans ses contextes d'usage et ses dimensions sociales.

Exercice 2. Expliquez la distinction entre « langue » et « parole » selon Saussure en vous appuyant sur une situation concrète de votre choix. Ensuite identifiez un problème ou une limite que cette distinction pourrait poser dans l'analyse linguistique.

Objectif. Explorer, dans cette analyse conceptuelle, les concepts clés de la pensée du linguiste Ferdinand de Saussure notamment la distinction entre « langue » et « parole ».

Corrigé-type de l'exercice 2.

Selon Ferdinand de Saussure, la *langue* est un système abstrait de signes et de règles partagées par une communauté linguistique, tandis que la *parole* désigne l'usage concret et individuel de ce système par les locuteurs dans des situations spécifiques. Par exemple, imaginons une conversation dans un café : la *langue* correspond au français en tant que système grammatical et lexical commun aux locuteurs (les règles qui permettent de former des phrases comme « Je voudrais un café »), tandis que la *parole* est l'acte de prononcer cette phrase par une personne spécifique, avec son accent, son intonation et son contexte (par exemple, une commande transmise à un serveur).

Une limite de cette distinction pourrait être sa difficulté à rendre compte des interactions dynamiques entre *langue* et *parole*. En effet, la *parole* peut influencer la *langue* sur le long terme (par exemple, l'apparition de nouveaux mots ou l'évolution des règles grammaticales à partir des usages individuels), ce que la séparation stricte de Saussure

ne permet pas toujours d'analyser facilement. Cette conception conceptuelle peut poser problème lorsqu'on étudie les phénomènes d'évolution linguistique en temps réel.

Exercice 3. Saussure définit le signe linguistique comme l'union d'un signifiant (forme sonore) et d'un signifié (concept). Choisissez un mot simple (par exemple, « arbre ») et expliquez comment fonctionne cette relation. Ensuite, soulevez un problème potentiel lié à cette définition dans le cadre de la diversité des langues.

Objectif. Saisir les notions fondamentales de Saussure tout en encourageant une réflexion critique sur leurs limites, un aspect essentiel pour approfondir la compréhension de sa linguistique.

Corrigé-type de l'exercice 3.

Prenons le mot « arbre ». Selon Saussure, le signe linguistique « arbre » est composé d'un *signifiant* (la séquence sonore /arbʁ/ en français) et d'un *signifié* (le concept mental d'un végétal ligneux avec un tronc et des branches). Cette relation est arbitraire, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de lien naturel entre le son et le concept : la preuve en est que d'autres langues utilisent des signifiants différents pour le même signifié (par exemple, « tree » en anglais ou « Baum » en allemand). L'union du signifiant et du signifié forme ainsi un signe complet, reconnu au sein d'une communauté linguistique.

Un problème potentiel de cette définition apparaît lorsqu'on considère la diversité des langues et des cultures. Le *signifié* (le concept) peut varier légèrement d'une langue à l'autre : par exemple, le mot « arbre » en français inclut implicitement une certaine image culturelle (comme un chêne ou un pin), tandis qu'une langue d'une région tropicale pourrait associer à son équivalent un concept différent (comme un palmier). Cette variabilité remet en question l'idée d'un signifié universel et stable, ce que la théorie de Saussure, centrale sur une langue donnée en synchronie, ne prend pas pleinement en compte.

Exercice 4. Analysez la phrase suivante selon les principes de la grammaire générative et transformationnelle de Chomsky.

Objectif. Mettre l'accent sur les limites de la grammaire générative et transformationnelle.

- **Les enfants rient parce qu'ils jouent dans le jardin.**
 - Décomposez la phrase en ses structures profondes et en sa structure de surface.
 - Connaître une transformation appliquée.
 - Proposez une limite ou une critique de cette approche pour cette phrase.

Corrigé-type de l'exercice 4.

A. Décomposition en structure profonde et structure de surface

Structure profonde. Selon la théorie de Chomsky, la structure profonde représente la signification sous-jacente et abstraite de la phrase avant sa transformation syntaxique. La phrase, dont il s'agit, peut être décomposée en deux propositions sous-jacentes :

- ❖ Proposition 1 : Les enfants rient.
- ❖ Proposition 2 : Ils jouent dans le jardin.

Ces deux propositions sont liées par une relation causale exprimée par *parce que*. Dans la structure profonde, cette relation est implicite et représentée comme une structure hiérarchique.

Structure de surface. C'est la phrase telle qu'elle est prononcée ou écrite [Les enfants rient parce qu'ils jouent dans le jardin.]. Cette structure est le résultat de l'application de transformations qui combinent les deux propositions en une seule phrase complexe.

B. Identification d'une transformation

Nous pouvons repérer une transformation clé dans la phrase [Les enfants rient parce qu'ils jouent dans le jardin] : la subordination. La proposition [Ils jouent dans le jardin] est transformée en une subordonnée causale introduite par « parce que », puis rattachée à la proposition principale [Les enfants rient]. De plus, le pronom « il » est une trace corréférentielle des « enfants », illustrant une règle de pronominalisation ou de corréférence dans la théorie de transformationnelle.

C. Limites de l'approche

Une limite de la grammaire générative et transformationnelle de Chomsky pour cette phrase réside dans son incapacité à intégrer pleinement le contexte pragmatique ou sémantique riche en information. Par exemple, la théorie se concentre sur la syntaxe et les règles formelles, mais ne rend pas compte de manière satisfaisante de l'intention communicative ou des implicatures (selon Grice). De plus, la transformation causale « parce que » est traitée comme une opération syntaxique, mais elle peut être ambiguë ou

dépendante de l'interprétation culturelle, ce que la théorie ne modélise pas bien. Ceci montre la puissance de la grammaire générative et transformationnelle à décrire la syntaxe, mais aussi son incapacité face aux aspects non syntaxiques du langage.

Exercice 5. Expliquez pourquoi les structures de surfaces des énoncés suivants se prêtent à plusieurs interprétations :

Les policiers ont pourchassé les manifestations avec des pistolets.

Cette demoiselle sent la rose.

Je les ai entendus parler en cachette.

Corrigé-type de l'exercice 5.

- **Les policiers ont pourchassé les manifestants avec des pistolets.**

Il est clair que même si les structures de surface sont les mêmes selon l'ordre des mots, elles représentent des interprétations différentes à la même phrase. En premier, le syntagme nominal prépositionnel « avec des pistolets » peut être attaché au syntagme nominal « les policiers », et là, on comprend que les policiers détiennent eux-mêmes des pistolets et qu'ils pourchassent les manifestants. En second, le syntagme « avec des pistolets » peut s'attacher au syntagme nominal « les manifestants », et là, on comprend que ce sont les manifestants qui ont des pistolets, et les policiers pourchassent les manifestants.

- **Cette demoiselle sent la rose.**

Et là encore on ne peut savoir est-ce c'est la demoiselle qui est en train de respirer l'odeur de la fleur, ou est-ce c'est le parfum que la demoiselle porte qui sent la rose ? Deux interprétations différentes auxquelles se trouve confronté le destinataire de cette structure superficielle qui lui faudra plus d'explications pour comprendre le message communiqué.

- **Je les ai entendus parler en cachette.**

Dans cette phrase, on ne peut comprendre le sens communiqué parce qu'elle livre deux interprétations différentes selon le point d'attachement du syntagme nominal prépositionnel « en cachette ». Ce dernier s'attache-t-il au syntagme verbal « ai entendus », ou au syntagme verbal infinitival « parler ». Autrement dit, s'agit-il de

« les » qui parlent en cachette, ou de « je » qui entend en cachette ? Et pour trancher dans la réponse, il faut recourir à la structure profonde.

L'ensemble des phrases mises à l'épreuve s'accordent toutes sur le fait que pour distinguer les traitements qui mènent à la reconnaissance des sens que le locuteur veut communiquer, le recours à la structure profonde est indispensable, chose qui dépasse la théorie de Chomsky.

Exercice 6. Lisez la lettre suivante et soulignez tous les indicateurs qui empêchent sa compréhension :

« Cher ...

Ça y est ! Je vais enfin là-bas : Oui, je vais partir bientôt. Il m'attend. Je vais pouvoir enfin faire quelque chose ! J'avais besoin de partir depuis longtemps, tu sais.

Bien sûr, j'ai un peu peur parce que ... Mais je suis vraiment contente d'avoir maintenant un métier et de trouver des amis.

Me voyage va me coûter cher, mais ils m'ont dit que je serai riche dans quelques mois. Et puis maintenant j'ai quelqu'un pour m'aider !

J'ai essayé de te téléphoner l'autre jour mais il était tard et on m'a répondu que tu n'étais pas là. Tu n'oublieras pas de m'envoyer tout ça très vite ?

C'est que je pense à eux, tu comprends. Ils sont comme ça.

Merci d'avance. Je t'embrasse.

... »

Exercice 7. S'agit-il d'un énoncé coupé de sa situation d'énonciation ou d'un énoncé ancré dans sa situation d'énonciation ? Justifiez votre réponse.

- ❖ Le souci premier de la réussite pédagogique est de susciter chez les apprenants le plaisir d'apprendre.
- ❖ Aujourd'hui messieurs, je suis convaincu qu'on peut détruire la misère.
- ❖ Les Romains n'infligèrent la torture qu'aux esclaves.

- ❖ A notre époque, une langue doit évoluer et s'enrichir rapidement de mots nouveaux permettant de traduire l'accroissement rapide des connaissances.
- ❖ Demain, je reviendrai te voir ici.
- ❖ Je ne peux rester impassible devant cet égarement.
- ❖ Au-dessous, habite mon directeur.

Exercice 8. Dites si les déclarations suivantes sont vraies ou fausses :

Définition de l'énonciation

Benveniste définit l'énonciation comme l'acte par lequel un locuteur met en œuvre la langue pour produire un discours. Elle se distingue de l'énoncé, qui est le produit fini de cet acte. L'énonciation est donc un processus dynamique, situé dans un *ici et maintenant*, impliquant un locuteur (*je*) et un destinataire (*tu*).

Les marques de la subjectivité

Benveniste souligne que le langage est impliquément lié à la subjectivité. Les pronoms personnels (*je, tu*), les déictiques (*ici, maintenant*), et certains temps verbaux (comme le présent) ne prennent sens que dans le contexte de l'énonciation. Par exemple, dire « *je suis ici* » n'a de signification qu'en référence à la situation spécifique du locuteur.

Distinction entre discours et récit historique

Benveniste oppose le *discours* (marqué par la présence du sujet et des déictiques) au *récit historique* (caractérisé par l'absence de référence au locuteur et l'usage de temps comme l'aoriste ou le passé simple). Cette distinction vise à comment montrer le langage reflète ou efface la présence du sujet.

Exercice 9. Questions pour discuter et approfondir vos connaissances.

Q1. Comment la théorie de Benveniste pourrait-elle être adaptée pour analyser les interactions sur les réseaux sociaux, où texte, images et contexte cohabitent ?

Q2. Dans quelle mesure les critiques poststructuralistes (Foucault, Lacan) remettent-elles en cause l'idée même d'énonciation ?

Q3. Peut-on appliquer la distinction discours/récit à des formes non narratives, comme la poésie ou la publicité ?

Exercice 10. Analyser l'énoncé suivant en vous appuyant sur la théorie de l'énonciation de Benveniste, puis identifiez une lacune dans son approche.

Enoncé : « Demain, nous irons là-bas si le temps le permet. »

- Indiquez les marques d'énonciation présentes dans l'énoncé.
- Expliquez une limite de la théorie de Benveniste pour rendre compte de cet énoncé.

Objectif. Approfondir la compréhension des limites de la théorie de Benveniste, qui repose principalement sur les notions de "je/tu" (les personnes du discours) et de "ici/maintenant" (les deixis spatio-temporels).

Corrigé-type de l'exercice 10.

Identification des marques d'énonciation

- « nous » : pronom personnel de la première personne du pluriel, marque de la subjectivité et de l'implication (la présence) du locuteur avec d'autres dans son énoncé.
- « irons » : verbe conjugué au futur simple de l'indicatif, ancré dans le « je » énonciateur et projeté dans un « demain » représentant un deixis temporel ayant trait avec le moment d'énonciation.
- « demain » : adverbe de temps qui dépend du moment de l'énonciateur qui le « maintenant » pour être interprété.
- « là-bas » : deixis spatiale explicite, qui suppose un référent spatial en relation avec la position spatiale du locuteur.

Limites de la théorie de Benveniste

La théorie de Benveniste se concentre sur les deixis explicites et les marques formelles du discours (je/tu, ici/maintenant), mais elle ne prend pas suffisamment en compte le rôle du contexte pragmatique ou des implicites culturels.

Exercice 11. Comment Benveniste explique-t-il la différence entre « discours » et « récit historique » et en quoi cette distinction montre-t-elle une faiblesse de sa théorie.
Corrigé-type de l'exercice 11.

Explication selon Benveniste

Benveniste distingue le discours (énonciation impliquant un "je" qui parle à un "tu" dans un cadre spatio-temporel personnel présent, avec des marques comme les pronoms et les deixis) du récit historique (énoncé détaché du locuteur, utilisant la 3ème personne et des temps comme le passé simple, sans ancrage direct dans le "je" énonciateur). Par exemple, dans "Il pleut dehors" (discours), le locuteur s'engage dans l'énoncé, tandis que dans "Napoléon mourut en 1821" (récit historique), l'énoncé est présenté comme objectif et indépendant du moment de l'énonciation.

Critique d'une lacune

Une faiblesse de cette distinction réside dans son caractère binaire et rigide. Benveniste ne prend pas en compte les cas hybrides, comme les récits autobiographiques ("J'ai vu la guerre") où le « Je » s'inscrit dans un passé narratif, mêlant discours et récit historique. De plus, sa théorie ignore les intentions ou les effets de l'énonciation : un récit historique peut être produit pour persuader ou émouvoir (donc impliquer un "je" implicite), ce que Benveniste ne théorise pas. Enfin, il néglige les variations culturelles ou stylistiques dans l'usage des temps verbaux (par exemple, le présent narratif dans certaines langues), ce qui limite la portée universelle de sa distinction.

Chapitre 2. La linguistique textuelle

Introduction

Comme une phrase n'est pas un simple assemblage de mots, un texte n'est pas un simple et quelconque assemblage de phrases. Van Dijk dira plus tard à propos d'une structure transphrastique : « *La différence avec les grammaires de phrase est que les dérivations ne se terminent pas sur des phrases simples ou complexes, mais sur des n-uples ordonnés de phrases, c'est-à-dire sur des séquences* » (van Dijk 1973b : 19)2. Le modèle de la grammaire générative-transformationnelle de N. Chomsky s'appuie sur l'hypothèse qu'il existe une grammaire universelle commune à toutes les langues, ce qui ne peut pas avoir d'une simple transposition dans un texte : il est impossible, du moins à l'étape actuelle de recherches, de construire un modèle formel de la compétence textuelle permettant de distinguer un texte d'un non-texte. Le texte est apparu comme trop complexe pour être soumis à une série de règles. La différence entre les deux grammaires se fonde sur une différence majeure qui se trace entre deux unités heuristiques relevant de deux ordres distincts : la phrase appartient à la structure, et le texte, en revanche, est une unité pragmatique et discursive.

Pour qu'une suite de phrases soit un texte, il faut qu'elle réalise simultanément **7 principes**, considérés dès lors comme les critères de la textualité : cohésion, cohérence, intentionnalité, acceptabilité, informativité, situationnalité et intertextualité. Ces principes ne concernent pas uniquement la structure du texte (cohésion, cohérence), mais aussi l'attitude du locuteur (intentionnalité) ou du récepteur (acceptabilité, informativité) face au texte, des relations entre le texte et son contexte (mise en situation, cohérence), de même que des relations entre le texte en question et d'autres textes (intertextualité). Il faut ajouter qu'à la lumière des recherches récentes en textualité, ces sept critères ne paraissent plus si importants ; néanmoins ils valent être mentionnés.

1. Essai de définitions

La linguistique textuelle, appelée aussi « grammaire de texte » ou « analyse de texte », s'intéresse au texte en tant qu'unité close, indépendamment de tout contexte et considérée en dehors de son processus de production. Son but est d'observer comment les phrases s'enchaînent les unes aux autres de façon à constituer un tout « cohérent » et « cohésif ». Autrement dit, elle cherche à expliquer comment les phrases s'unissent et s'ordonnent pour former le sens logique du texte.

Il nous faut tout d'abord préciser que nous employons le terme « texte » dans le sens de toute unité transphrastique de production linguistique. Cette unité pouvant être aussi bien écrite qu'orale. « *Un texte n'est pas une simple suite linéaire de phrases, de même qu'une phrase n'est pas une simple suite de mots* » (Riegel, Pellat, Rioul, 2002 : 603).

La production d'un texte nécessite l'observation de plusieurs règles qui régissent sa « cohérence » et sa « cohésion ». Nous jugeons utile de présenter brièvement ces règles qui assurent les caractéristiques majeures d'un texte.

2. Le rôle fondateur de Zellig S. Harris dans l'émergence de cette discipline

2.1 Contexte et importance des travaux de Zellig Harris

Les années 1950 furent une époque où la linguistique était en pleine effervescence aux États-Unis. Les linguistes, à ce moment-là, se concentraient surtout sur la phrase pour comprendre comment elle est construite, quels sont ses mots, comment ils s'organisent. Mais un linguiste américain, élève de Leonard Bloomfield, Zellig Harris, va changer la façon d'appréhender le langage. Il hérite d'une idée forte, celle d'étudier les relations entre les unités linguistiques dans leur contexte d'apparition. : Le langage doit être étudié comme un système formel, une sorte de machine où tout repose sur des règles observables, sans trop se perdre dans ce que les mots "veulent dire". Et c'est là que Harris fait un pas de géant : il se demande ce qui se passe quand on sort de la phrase isolée pour regarder quelque chose de plus grand, un texte entier, une conversation, un discours. Il appelle cela le « discours suivi », et c'est cela qui va devenir plus tard le point de départ de toute une discipline qu'on appelle aujourd'hui l'analyse du discours.

Son travail sur le « discours suivi » marque un tournant, car il dépasse l'analyse de la phrase isolée pour s'intéresser aux structures plus larges du texte et à leur cohérence.

2.2 Qu'est-ce que le concept de « discours suivi » selon Harris ?

Alors, qu'est-ce que ce "discours suivi" ? Pour Harris, c'est tout simplement une suite d'énoncés qui forment un ensemble cohérent. Prenons un exemple tel que le suivant : « Le soleil brille aujourd'hui. Les oiseaux chantent dans les arbres. Les enfants jouent dehors. » Il ne s'agit pas d'une suite de phrases posées au hasard ; elles forment un petit texte, une unité qui raconte quelque chose. Harris a introduit donc l'idée que le langage ne se limite pas à des unités syntaxiques indépendantes, mais qu'il forme un continuum structuré.

A partir de là, il veut comprendre comment ces phrases prennent ensemble, pas en se demandant ce que "soleil" ou "chanter" signifient dans votre tête, mais en regardant leur forme, leur structure. Il développe une méthode qu'il appelle « distributionnelle » où il observe comment les mots ou les morphèmes se répètent ou s'associent dans un texte. Par exemple, dans ce petit texte, il noterait que chaque phrase commence par "Le" ou "Les", suivi d'un nom, puis d'un verbe, et souvent d'un complément. Il pourrait même tester en remplaçant des mots : « Le vent souffle dehors » marcherait tout aussi bien dans cette structure. C'était cela sa grande idée : analyser le discours comme un puzzle où les pièces s'emboîtent selon des motifs qu'on peut repérer.

2.3 Influence des travaux de Z. Harris sur la linguistique discursive

Le travail de Harris est considéré comme une des origines de l'analyse du discours moderne, influençant des champs comme la textuelle linguistique, la pragmatique etc. En 1952, Harris publie un article qui va tout changer, intitulé « Discourse Analysis », dans une revue prestigieuse appelée *Language*. Il y explique qu'on peut découper un texte entier en unités formelles, un peu comme on découpe une phrase en sujet, verbe, complément. Mais là, il va plus loin : il veut voir comment ces unités se dépendent entre elles. Son approche purement scientifique, presque mathématique, repose sur ce qu'il appelle des « équivalences » : des endroits où on peut substituer des éléments sans altérer le texte.

Harris, en s'inspirant de la vision de Saussure (le langage est un système de différences : un mot n'a de sens que parce qu'il n'est pas un autre mot, applique cela au discours en disant qu'une phrase n'a de sens dans un texte que parce qu'elle s'aligne avec les autres selon des règles précises. Harris va encore plus loin que ses précédents. Eux s'arrêtaient à la phrase ; lui, il considère le texte comme un tout.

Plus tard aux États-Unis, d'autres linguistes commencent à utiliser sa méthode pour analyser des conversations ou des récits. Mais c'est surtout en Europe, dans les années 1960, que la discipline explose. En France, un chercheur nommé Michel Pêcheux lit Harris et se dit « *D'accord, la forme, c'est intéressant, mais si on ajoutait le sens et le contexte ?* » Pêcheux transforme l'analyse du discours en quelque chose de plus large, en regardant comment les mots suggèrent des idées sociales, du pouvoir, de l'idéologie. Par exemple, un discours comme "Le peuple doit obéir" n'est pas juste une structure grammaticale ; il porte une vision du monde. Harris, lui, n'allait pas jusque-là. Il s'en tenait à la forme, et il le disait clairement : son mais n'était pas d'interpréter, mais de décrire.

Pourtant, même avec cette limite, son idée a permis de voir le discours comme un objet qu'on peut étudier scientifiquement. Aujourd'hui, quand on analyse un texte ou un discours, on doit quelque chose à Harris. Aujourd'hui, l'analyse du discours est partout : on l'utilise pour décrypter les médias, les discours politiques, même les conversations en ligne.

3. Contributions des travaux de Van Dijk à la grammaire de texte

La grammaire de texte est directement liée à l'hypothèse d'une unité supérieure à la phrase. Le discours, qui de façon analogue à la phrase, aurait sa propre syntaxe. La grammaire de discours supposerait des règles de réécriture qui révèleraient d'une syntaxe. Les raisons de la naissance de la grammaire textuelle sont le fait de chercher à résoudre le problème de l'interprétation des discours (une suite non arbitraire de phrases). La première réponse qui semble évidente, c'est de dire que l'interprétation d'un discours donné se résume à la suite des interprétations des phrases successives qui le composent. Cette réponse se heurte cependant à deux objections indiscutables :

- Il y a, dans les phrases, des éléments que l'on ne peut interpréter à partir des seules informations que l'on trouve dans la phrase. On peut ici penser, par exemple, à l'anaphore inter-phrastique.

(1) (a) Fred a bu du schnaps. (b) **Il** est saoul.

Dans cet exemple, on a deux phrases, (1a) et (1b). La seconde, (1b), contient un pronom de troisième personne, il, qui n'est pas interprétable à l'intérieur de cette phrase : son antécédent se trouve dans la phrase précédente. Ainsi, si l'on considère que les phrases (1a) et (1b) constituent un discours, on remarque qu'un élément de la phrase (1b) ne peut s'interpréter que *via* un élément qui apparaît dans une autre phrase, (1a), du même discours (1). Cette démonstration, facile à faire pour l'anaphore inter-phrastique, a été aussi faite les connecteurs dits pragmatiques (mais, et, parce que, car, donc, etc.) et pour les temps verbaux. Il semble donc qu'un certain nombre d'éléments linguistiques ne soient pas interprétables au niveau de la phrase, mais puissent seulement l'être au niveau du discours.

- Dès que l'on sort du discours extrêmement élémentaire, comme celui proposé dans l'exemple (1), il paraît très difficile, voire impossible de réduire l'interprétation de l'ensemble du discours aux interprétations successives des phrases qui le composent. Pour prendre un exemple extrême, l'interprétation d'un roman ne peut absolument pas consister dans la séquence des interprétations des phrases qui composent le roman. Le premier problème que l'on rencontre est celui des phrases qui représentent la pensée d'un personnage, mais qui sont ambiguës entre cette interprétation et l'interprétation selon laquelle elles sont un élément narratif. On a ainsi l'exemple bien connu que nous empruntons à Banfield (1995 : 324) :

(2) (a) Il [Frédéric] s'est montré gai. (b) M^{me} Arnoux était maintenant près de sa mère, à Chartres. (c) Mais il la retrouverait bientôt et finirait par être son amant. (*Flaubert, L'Education sentimentale*).

La phrase (2c) est ambiguë en ce sens qu'on peut en attribuer le propos au narrateur omniscient qui affirmerait, dans cette interprétation, que Frédéric sera un jour l'amant de M^{me} Arnoux, ou à Frédéric lui-même qui pense (à tort) qu'il finira par atteindre son but. La lecture de l'ensemble du roman montre que c'est la seconde interprétation qui doit prévaloir, et ce fait rend difficile une approche purement incrémentale où les

interprétations des phrases successives, chacune d'elles obtenue en isolation, s'ajouteraient les unes aux autres, la somme de toute livrant l'interprétation du discours. Aussi bien, on a beau jeu de dire que, lorsque l'on demande à quelqu'un d'expliquer ce qu'a dit un autre individu, cette explication ne prendra pas la forme de l'énumération des interprétations des phrases successives du discours concerné.

Ainsi la motivation de la grammaire textuelle est double : les phrases contiennent des éléments qui ne peuvent s'interpréter au niveau de la phrase elle-même et l'interprétation d'un discours donné ne se réduit pas à la somme des interprétations des phrases qui le composent. On remarquera d'ailleurs que ces deux motifs sont liés : si les phrases ne peuvent s'interpréter dans leur totalité en isolation, on ne peut pas, à plus forte raison, réduire l'interprétation du discours à l'interprétation des phrases puisque cette interprétation ne saurait être complète. De cette double constatation est née l'analyse textuelle, dans sa première forme, directement lié à la problématique de la grammaire textuelle.

3.1 Contexte et importance de Van Dijk dans la grammaire de texte

Teun A. van Dijk est un linguiste néerlandais reconnu comme une figure majeure dans les domaines de la linguistique textuelle, de l'analyse du discours et de la psychologie cognitive du texte. Né en 1943, il a développé dès les années 1970 une approche novatrice pour dépasser la grammaire phrasique traditionnelle (inspirée notamment de Chomsky) et analyser les unités textuelles plus larges. Son travail s'inscrit dans un mouvement qui cherche à comprendre comment les textes fonctionnent comme des entités intégrées et communicatives, au-delà des simples phrases. Il est essentiel de saisir que la "grammaire de texte" de Van Dijk ne se limite pas à une description formelle : elle intègre des dimensions sémantiques, pragmatiques et cognitives, dépendant du texte à son contexte d'utilisation et à la compétence des locuteurs/lecteurs.

3.2 Les fondements de la grammaire de texte selon Van Dijk

Van Dijk part d'un constat qui est celui de la linguistique traditionnelle qui s'est centrée sur la phrase. Pour lui, cette linguistique traditionnelle ne suffit pas à expliquer la cohérence et la structure des textes. Dans son ouvrage *Some Aspects of Text Grammars* publié en 1972, il propose sa vision en notant que les textes possèdent une « structure

profonde », analogue à celle des phrases dans la grammaire générative, mais opérant à une échelle supérieure. L'objectif de cette perspective est de décrire comment un texte passe d'une structure abstraite (sa signification globale) à une structure de surface (les phrases concrètes). Les arguments principaux des travaux de Van Dijk mettent l'accent sur le plan méthodologique d'abord qui montre que le langage se manifeste dans des textes, pas seulement dans des phrases isolées. Ensuite, il évoque que sur le plan grammatical, certains phénomènes tels que la pronominalisation, les présuppositions, la cohérence, etc. demandent une analyse au-delà de la phrase. Enfin, sur le plan psycholinguistique, les locuteurs distinguent intuitivement un texte « grammatical », autrement dit, un texte cohérent, d'un texte « agrammatical », ce qui sous-entend un texte incohérent.

Exemple illustratif : Dans le texte « Marie est partie. Elle avait oublié son sac. », Le pronom « elle » renvoie à « Marie ». Cette cohérence ne peut être expliquée qu'en intégrant le texte dans son ensemble, pas seulement la seconde phrase isolément.

3.3 Les concepts clés des travaux de Van Dijk : Macrostructures et superstructures

Van Dijk introduit deux notions fondamentales pour analyser la grammaire de texte :

a. Les macrostructures

Il appelle « macrostructure » une représentation sémantique globale du contenu d'un texte. Elle correspond à "ce dont parle le texte en gros" (le thème ou l'essentiel) et dont la fonction est de réduire la complexité du texte en un ensemble de propositions principales (macropropositions) qui capturent son sens général. A ce propos, le lecteur construit la macrostructure en dépendant des propositions locales (microstructure) à travers des règles de cohérence (suppression des détails, généralisation, construction d'un thème). Pour illustrer cela, en voici un exemple : Pour un article de journal sur une manifestation, la macrostructure pourrait être : « Une manifestation a eu lieu pour protester contre une nouvelle loi. ». Les détails (lieu, nombre de participants) appartiennent à la microstructure.

b. Les superstructures

Une superstructure est une structure schématique qui organise les macrostructures selon le type de texte (narratif, argumentatif, descriptif, etc.). La fonction de la superstructure est de fournir une « Squelette » formelle qui est à la base de la production et la compréhension du texte. Exemple : Dans un récit, la superstructure pourrait suivre le schéma classique : situation initiale → complication → résolution. Dans un article scientifique, elle inclurait introduction → méthode → résultats → discussion. Prenons encore un exemple plus pratique, le conte de « Le petit Chaperon Rouge ». La macrostructure de ce conte s'annonce dans le fait qu'il y a « Une fillette rencontre un loup qui la trompe et fini par être sauvée. ». Cependant, la superstructure se lit dans : la situation initiale (présentation de la fillette) → événement déclencheur (rencontre avec le loup) → climax (le loup mange la grand-mère) → résolution (le chasseur sauve la fillette).

3.4 Implications pour l'analyse du discours

La grammaire de texte de Van Dijk a jeté les bases de l'analyse critique du discours (CDA), qu'il développera plus tard. En étudiant les structures textuelles, il montre comment le pouvoir, l'idéologie ou les inégalités sociales se traduisent dans le langage. Par exemple, un discours politique peut utiliser des macrostructures pour simplifier un problème complexe et influencer l'opinion publique.

3.5 Activités pratiques

Exercice 1. Analysez le texte suivant « Hier, une tempête a frappé la côte. Les vents ont atteint 120 km/h. Plusieurs maisons ont été endommagées. ». En identifiant :

- Sa microstructure (propositions locales).
- Sa macrostructure (thème principal).
- Sa superstructure (organisation formelle).
- Discutez de la manière dont le contexte (culturel, social) influence le modèle de situation.

Correction

- **Microstructure** : « Tempête a frappé la côte. » ; « Il vent à 120 km/h. » et « Maisons endommagées. »
- **Macrostructure** : « Une tempête a provoqué des dégâts sur la côte. »
- **Superstructure** : Événement → détails → conséquences.

Exercice 2 (exercice de réflexion)

- Comment la grammaire de texte de Van Dijk diffère-t-elle des approches structuralistes (ex. Propp) ?
- Quelles sont les limites de ce modèle dans l'analyse de textes non conventionnels (poésie, textes expérimentaux) ?
- En quoi la prise en compte du contexte cognitif enrichit-elle l'analyse linguistique ?

Corrigé-type

La grammaire de texte de Teun A. van Dijk, développée dans les années 1970, se distingue des approches structuralistes comme celle de Vladimir Propp par son cadre théorique et ses objectifs. Van Dijk propose une grammaire de texte qui intègre des dimensions cognitives et sociales, en plus des structures linguistiques. Il met l'accent sur les **macrostructures** (idées principales ou thèmes globaux d'un texte) et les **superstructures** (organisation schématique, comme l'introduction, le développement, la conclusion dans un texte narratif ou argumentatif). Son modèle s'intéresse à la **compréhension** et à la **production** des textes, en tenant compte des processus mentaux des locuteurs/lecteurs (modèles mentaux, schémas de connaissances). Il adopte une perspective interdisciplinaire, combinant linguistique, psychologie cognitive et sociologie, pour analyser comment les véhicules textes ont du sens dans des contextes sociaux.

Mais les approches structuralistes, telles que celle de Propp, Propp par exemple dans son analyse des contes merveilleux russes (*Morphologie du conte*, 1928), adopte une approche purement structuraliste, se concentrant sur les **fonctions narratives** (31 fonctions fixes, comme le départ du héros ou la punition du méchant) et les **rôles actantiels** (héros, méchant, adjuvant, etc.). Son modèle est rigide et limité aux récits

folkloriques, avec une focalisation sur la **structure formelle** des récits, définissant le contexte cognitif ou social. Propp ignore les aspects pragmatiques, cognitifs ou culturels, en se concentrant uniquement sur les séquences narratives universelles.

En conclusion, bien que la grammaire de texte de Van Dijk offre un cadre puissant pour comprendre la cohérence et la structure des textes, en s'appuyant sur la linguistique à la cognition et au contexte social, elle se distingue des approches structuralistes comme celle de Propp par son intégration des dimensions cognitives et sociales, offrant une analyse plus large et contextuelle. Cependant, elle montre des limites face aux textes non conventionnels, où les structures traditionnelles et le sens global sont moins pertinents. La prise en compte du contexte cognitif enrichit considérablement l'analyse linguistique en mettant en lumière les processus de compréhension, les implicites et les interactions entre texte, auteur et lecteur, rendant l'approche particulièrement puissante pour les textes à forte dimension pragmatique ou sociale.

4. La théorie de la typologie séquentielle des textes proposée par J-M Adam

Si nous retenons l'approche séquentielle proposée par J.-M. Adam pour l'élaboration de ce cours afin de prouver la part de l'argumentativité, la part de la narrativité, la part de l'explicativité, etc. des textes écrits ou oraux à soumettre à l'analyse, c'est bien avant tout pour montrer que cette théorie séquentielle a pour but principal la mise en cause des typologies de textes où il est souligné la vérité générique dont sont composées les formes de mise en texte. Adam nous a fait comprendre que « *Le rang textuel de composition est bien plus complexe et polystructuré que l'idée de continuité linéaire d'articulation des séquences entre elles jusqu'au rang textuel global ne le laisse entendre* ». Cette idée de rang textuel qui se caractérise par sa complexité et son hétérogénéité rendant ainsi impossible de lui trouver des régularités linguistiques observables et codifiables permettant de définir sa typologie, est aussi partagée par Jean-Paul Bronckart. Ce dernier annonce, à son tour, que « *les textes sont en effet composés, selon des modalités très variables, de segments de statuts différents [...]. Et c'est au seul niveau de ces segments que peuvent être identifiées des régularités d'organisation et de marquage linguistique* ». Cette unité empirique « texte » dont la

structure compositionnelle est un peu vague pour en entreprendre une classification typologique, est la raison pour laquelle Jean Molino a noté qu' « *il ne saurait exister de théorie générale du discours ou du texte* ». A ce propos, J.-M. Adam opte, pour ne pas se perdre dans la catégorisation des textes connus par leur structure hétérogène, pour une approche unifiée des séquences textuelles en notant

Mon hypothèse est que, parmi les « types relativement stables d'énoncés » et les régularités compositionnelles dont parle Bakhtine, il faut mettre en avant des régularités séquentielles. Les séquences semblent se réduire à quelques types élémentaires de formatage des énoncés.

Cette théorie de l'approche séquentielle des textes a permis à Adam d'affirmer qu'au sein du texte, se révèle l'existence d'un nombre de types séquentiels de base plus ou moins articulés entre eux et que la typologie ne peut avoir lieu qu'au niveau des régularités propres à chaque type séquentiel, et que chacune de ces séquences peut être repérée grâce à une structure prototypique décrivant ses principaux composants.

Dans cette optique, Adam retient « *les cinq séquences prototypiques narrative, descriptive, argumentative, explicative et dialogale* ». Ces prototypes de séquences qu'Adam a limités au nombre de cinq sont des « *unités textuelles complexes, composées d'un nombre défini de paquets de propositions de base : les macropropositions. Ces macropropositions sont des unités liées à d'autres macropropositions de même type et elles occupent des positions précises au sein du tout ordonné de la séquence* ». Il est bien clair, selon le contenu de cette citation, que la séquence est non seulement une unité de composition textuelle mais aussi elle représente à son tour une structure décomposable en un nombre donné de macropropositions qui sont composées elles aussi d'une ou de plusieurs propositions élémentaires.

Le schéma illustratif résumant cette définition de chaque unité comme constituante d'une unité de rang supérieur de complexité et constituée d'unités de rang inférieur peut être comme suivant :

Texte → Séquences → Macropropositions → Propositions

C'est ce schéma ci-dessus que nous pouvons lire dans la citation, mais en suivant le sens inverse, c'est-à-dire le fait de le lire en allant de la droite vers la gauche, dans la citation d'Adam et dont le contenu est :

Les propositions sont les composantes d'une unité supérieure, la macroproposition, elle-même unité constituante de la séquence, elle-même unité constituante du texte. Cette définition de chaque unité comme constituante d'une unité de rang hiérarchique supérieur et constituée d'unités de rang inférieur est la condition première d'une approche unifiée de la séquentialité textuelle.

Du point de vue séquentiel, Adam nous rappelle que ces propositions, une fois isolées de leur (co)-(n)-texte ne peuvent être définissables comme narratives, descriptives, argumentatives ou autres. Il insiste, pour pouvoir les interpréter selon la typologie séquentielle à laquelle elles appartiennent, sur deux conditions nécessaires qui sont « *[leurs] caractéristiques grammaticales et [leur] insertion dans un contexte, dans une suite de propositions que l'interprétant relie entre elles* ». Et afin de prouver que toute entreprise de classification d'une proposition pose problème, il donne un exemple composé de la proposition suivante « *la marquise sort trop souvent à cinq heure* ». Il nous fait comprendre que cette proposition ne peut appartenir à un prototype séquentiel déterminé du moment qu'on l'a coupée de cette contrainte globale d'enchaînement dans une suite de propositions. Mais, il continue son explication en nous disant que seuls les agencements des propositions entrant dans la composition des macropropositions qui entrent à leur tour dans la composition d'une séquence, tranchent dans la catégorisation de cette dernière « *Du point de vue séquentiel, le fait qu'une proposition soit un argument et une autre une conclusion correspond à un type minimal d'enchaînement correspondant à une séquentialité argumentative* » par exemple.

Adam précise aussi que cette hétérogénéité des prototypes séquentiels qui composent l'entité empirique « texte » et qui le caractérisent, s'explique par la présence de deux cas de figure qui sont :

- Soit selon les modalités d'insertion de séquences hétérogènes articulées entre elles au sein du texte, où il est question, dans ce cas, de l'apparition d'une relation en séquence insérante et séquence insérée comme l'a déjà noté Adam

« *Lorsque les séquences de types différents s’alternent, apparaît alors une relation entre séquence insérante et séquence insérée* ». Et pour illustrer ce cas, Adam cite l'exemple de l'insertion dans un récit d'un dialogue où il fait allusion aux fables de Jean De La Fontaine. C'est ce qui donne la structure suivante : [séq. Narrative [séq. Dialogale] séq. Narrative]. La séquence narrative enchâsse la séquence dialogale ;

- Soit selon l'effet de dominante séquentielle, car au niveau textuel, la combinaison des séquences homogènes est un cas vraiment exceptionnel. Le cas le plus fréquent est celui de la présence, dans un texte, du mélange de séquences. Dans ce cas de figure, on parle de mélange de séquences hétérogènes mais qui souligne un prototype séquentiel dominant ; c'est ce qui permet de considérer le tout textuel comme plus ou moins argumentatif, ou plus ou moins narratif, ou autres. Et comme le dit Adam « *c'est cet effet qui a pu faire croire à l'existence de types de textes* ».

4.1 La séquence argumentative prototypique et ses principaux éléments

Après avoir examiné l'approche de la séquentialité textuelle remettant ainsi en cause la typologie textuelle, nous nous intéresserons à présent à un exemple de prototype séquentiel : celui de la séquence argumentative nous permettant d'analyser d'une manière méthodologiquement satisfaisante les articles choisis pour les étudier.

A cet égard, Adam commence d'abord par nous citer un problème auquel il est confronté et qu'il doit élucider. C'est celui de restreindre son approche en limitant son objet d'étude. Autrement dit, vue la complexité de la notion d'argumentation, Adam ne cherche nullement à théoriser l'argumentation dont l'usage se joint machinalement à toute activité discursive au point d'en devenir sa fonction intrinsèque, mais plutôt il se focalise sur la théorisation de la séquence argumentative prototypique en précisant qu'*« il ne faut pas confondre l’unité compositionnelle que je, [Adam], désigne sous le terme de séquence argumentative avec l’argumentation en général »*. Adam a, par la suite, décelé le but de l'argumentation qui dépend de la manière avec laquelle on aborde cette notion générale de l'argumentation. Pour lui, abordée au niveau discursif, l'argumentation s'envisage comme une construction langagièrre dont la finalité est la

visée illocutoire conçue par l'énonciateur visant la modification de la représentation de son interlocuteur vis-à-vis d'un objet de leur interaction. Mais, abordée au niveau de l'organisation pragmatique textuelle, l'argumentation est vue comme une forme de composition élémentaire dont l'objet d'étude est l'organisation séquentielle de la textualité rendue visible grâce à un outil de repérage devant remplir deux critères. Primo, la complémentarité entre les modules énonciatif et séquentiel comme base de typologisation en disant que « *les modules énonciatif et séquentiel sont complémentaires, et aucun ne constitue, à lui seul, une base de typologie susceptible de rendre compte intégralement de tous les aspects de la textualité et de tous les aspects des textes* ». Secundo, la présence d'un schéma prototypique expliquant la structure de la séquence argumentative.

Cette dernière fut inspirée du modèle de la théorie qu'a proposée Toulmin en 1958 et où il met en lumière les six constituants de l'argument, mais la portée de ce schéma trop normatif se révéla très limitée du fait que ce schéma ne s'applique que sur des arguments idéaux et exemplaires répondant uniquement au modèle en question. Or, la majorité des arguments réalisés dans tout contexte discursif, journalistique, religieux ou autres, ne sont pas tout à fait constitués selon la structure du schéma argumentatif de Toulmin d'où la limite de son opérationnalité comme l'annonce Jean-Blaise Grize « *Le modèle de Toulmin ne peut s'appliquer au discours argumentatif quotidien* ».

Adam appelle, lui aussi à ce premier stade de sa réflexion, la suite de propositions, ayant la structure d'une relation **[Argument(s)---Conclusion]** ou selon les termes de Toulmin (1958) **[Donnée(s)---Conclusion]** ou encore selon les termes de Apothéloz (1989) **[Raison(s)---Conclusion]**, et annonçant un effet d'achèvement, « *unité argumentative de base* » dont l'objet vise à « *intervenir sur les opinions d'un interlocuteur ou d'un auditoire en rendant crédible [...] un énoncé (conclusion) appuyé, selon des modalités diverses, sur un autre (arguments)* ». Mais quand les deux propositions de l'énoncé **[Argument(s)---Conclusion]** sont prises séparément, elles ne peuvent nullement former à priori « Argument(s)/ Prémisses » ou « Conclusion », car « *Il n'y a de conclusion que relativement à des prémisses, et réciproquement. Et à la différence des prémisses, le propre d'une conclusion est de pouvoir resservir ultérieurement dans le discours, à titre de prémissse par exemple* ». Il apparaît bien clair, selon les propos de Borel, que des propositions énoncées dans un texte ne peuvent être qualifiées comme

étant argument que si et seulement si elles sont énoncées en faveur de l'énonciation d'une autre proposition nouvelle posée comme étant la conclusion qui en résulte.

Et pour rendre la fonctionnalité réduite de ce schéma argumentatif de Toulmin se résumant en une mise en relation de *données* avec une *conclusion*, révisé à partir de Grize, plus opérationnel, Adam a établi un schéma, plus complexe et plus complet à la séquence argumentative, comportant tous ses constituants de base. Ces constituants de base peuvent être résumés en quatre points que nous citerons ci-dessous :

- **La règle d'inférence**

Adam appelle ce qui permet le passage des *données* à la *conclusion schéma inférentiel*. Et pour expliquer cette règle d'inférence, il évoque la structure qu'a donnée Aristote à l'induction [*si p ALORS q*] et au syllogisme [*données (prémisses majeure et prémisses mineure) --- conclusion*] et constate qu'elle est conforme au modèle réduit du mouvement argumentatif sur lequel il travaille à savoir [*Données ----Conclusion*]. Les quelques exemples étudiés par Adam et dont nous ne prendrons à titre illustratif que ces deux suivants, expliquent nettement cette règle inférentielle :

Exemple 1

Toutes les vertus sont dans les fleurs

Toutes les fleurs sont dans le miel. LE MIEL, TRUBERT

Exemple 2

Il n'y a pas de bulles dans les fruits.

Alors il n'y a pas de bulles dans Banga

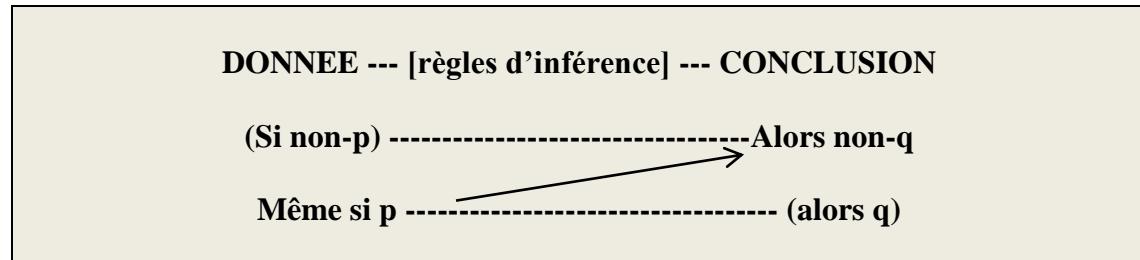
Ces deux exemples étudiés par Adam sont des énoncés représentant des séquences argumentatives élémentaires, comportant des prémisses considérées comme des données dont la fonction est d'amener à l'acceptation de la conclusion par le seul fait de ce qui est énoncé dans ces prémisses ou ces données et sans le moindre recours à d'autres informations extérieures. Mais souvent empruntant l'économie du discours, l'argumentateur donne à l'interlocuteur-interprétant libre cours pour assurer seul la

donnée implicite ou la conclusion à laquelle il faut parvenir en se servant d'un raisonnement implicite justifié par la règle générale d'inférence comme il est le cas dans l'exemple 1, où la conclusion du syllogisme « *Donc, toutes les vertus sont dans le miel Trubert* » manque.

Dans l'exemple 2, il s'agit de la prémissse mineure, « *Or, il n'y a que des fruits dans Banga* », qui se trouve sous-entendue. Ceci dit que c'est la règle d'inférence qui s'applique sur le schéma pour aboutir implicitement ou explicitement à la conclusion ou pour suppléer une donnée manquante, car il est inutile d'énoncer ce qui est évident.

- **La restriction modalisant le passage de l'argument à la conclusion**

Pour que le schéma prototypique de la séquence argumentative encore en voie de construction *[Donnée ----- [règle d'inférence] ----- Conclusion]* puisse arriver à son terme, Adam souligne la complication apparente du fait de la restriction. Pour ce faire, il étudie plusieurs exemples dont nous ne retiendrons ici que le suivant : « *Même si leurs nombreuses couches sont délectables, le secret de nos lasagnes reste imperméable* ». Dans cet exemple, le connecteur « *Même si* » sous-entend tirer de la donnée *p* le contraire de la proposition. De ce fait, l'inférence attendue est remise en cause en modalisant le passage de la donnée à la conclusion. Le schéma de l'inférence modalisé par la restriction est comme suivant :



- **L'ordre progressif et l'ordre régressif du raisonnement argumentatif**

Adam, après avoir étudié quelques exemples, dont « *Chacune de ces questions comporte une réponse claire. Je n'ai pas à vous la dicter car nous sommes un pays de liberté [...]* », tire deux types de structures argumentatives de base. Outre l'existence de l'ordre progressif du raisonnement argumentatif qui correspond à une organisation

liant des énoncés : [Données --- [inférence] --- Conclusion] et où l'énoncé linguistique suit le mouvement du raisonnement, Adam admet aussi l'existence d'un autre ordre appelé régressif. Selon l'exemple ci-dessus, « CAR » modifie le schéma en inversant le raisonnement comme suit : [conclusion --- [inférences] --- donnée-argument]. Ce mouvement raisonné asserte d'abord une affirmation, puis viennent par la suite les explications. Dans ces deux schémas de base de l'argumentation, ce qui mérite une attention particulière, c'est cette mise en relation de données avec une conclusion que Perelman conçoit comme étant un transfert d'adhésion « *l'argumentation ne transfère pas des prémisses vers une conclusion une propriété objective, telle que la vérité – ce qui est le cas dans la démonstration -, mais s'efforce de faire passer vers la conclusion l'adhésion accordée aux prémisses* ». C'est la raison pour laquelle, l'argumentateur doit accorder une grande importance au choix de ses prémisses en les rapprochant le plus possible aux valeurs de son auditoire.

- **Le mouvement argumentatif soumis au mouvement de réfutation**

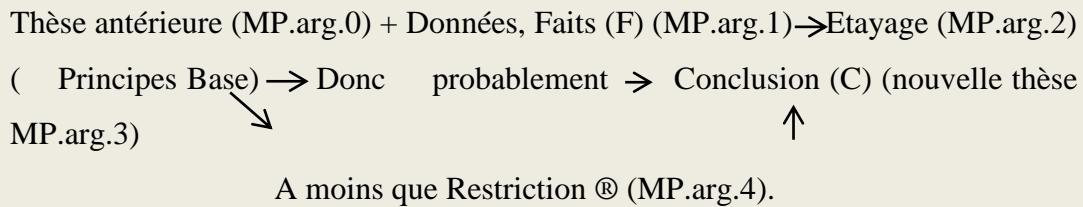
Dans un mouvement argumentatif complet, Adam voit que l'argumentation doit reposer sur une dissociation selon deux points de vue antagonistes. En partant de l'exemple que nous retenons ici « *Nous ne sommes pas des kamikazes suicidaires : certes, nous prenons des risques, mais ils sont calculés* », il montre que les connecteurs « CERTES » et « MAIS » annoncent l'existence d'une divergence d'opinions sur un sujet (ici, kamikazes suicidaires) et font entendre deux voix opposées : celle de l'énonciateur et celle du locuteur. « CERTES » déclare la première logique attribuée au point de vue adverse (énonciateur) qui voit que le fait de prendre des risques est un comportement suicidaire. Le connecteur « MAIS » accompagné d'un nouvel argument inscrit le locuteur dans une autre logique annonçant la réfutation de la première en faisant comprendre aux adversaires que le fait de prendre des risques calculés en professionnel n'est nullement suicidaire. Cette confrontation entre un discours et un contre-discours peut se faire aussi bien sur le mode conflictuel que sur le mode coopératif comme l'affirme Oswald Ducrot dans ce qui suit :

Un grand nombre de textes littéraires, [...], se présentent comme des raisonnements. Leur objet est soit de démontrer, soit de réfuter une thèse. Pour ce faire, ils partent de prémisses, pas toujours explicites d'ailleurs, censées incontestables, et ils essaient de montrer qu'on ne saurait admettre

ces prémisses sans admettre aussi telle ou telle conclusion – la conclusion étant soit la thèse à démontrer, soit la négation de la thèse de leurs adversaires.

Dans cette citation, nous pouvons lire la mise en évidence de deux mouvements dans l'argumentation : *démontrer-justifier une thèse* et *réfuter une autre thèse adverse* où le passage entre les deux, s'assure par des démarches argumentatives. Moeschler, à son tour, insiste sur le principe dialogique dont se caractérise tout discours argumentatif tenant compte des *Restrictions* en disant qu'« *Un discours argumentatif [...] se place toujours par rapport à un contre-discours effectif ou virtuel. L'argumentation est à ce titre indissociable de la polémique. Défendre une thèse ou une conclusion revient toujours à la défendre contre d'autres thèses ou conclusions* ».

Après avoir examiné les constituants de base formant la séquence argumentative prototypique complète, Adam arrive à un schéma comportant deux niveaux d'argumentation. Le premier niveau justificatif (MP.arg.1 + MP.arg.2 + MP.arg.3) est celui où la stratégie argumentative choisie par le locuteur fait référence à ses propres connaissances et ne prend pas en considération son interlocuteur. L'autre niveau est le niveau dialogique qui laisse la place à la contre-argumentation (MP.arg.0 et MP.arg.4) permettant ainsi de rendre le discours plus résistant à la contestation du contre-argumentateur à qui on veut transformer les connaissances. Le schéma complet de la séquence argumentative prototypique auquel est parvenu Adam est comme suivant :



C'est ce schéma-là que nous appliquerons sur l'article (texte) afin d'identifier les séquences argumentatives annonçant le degré d'argumentativité.

A retenir

Ce travail permet de nous rendre compte non seulement de l'approche séquentielle adopté par J.M. Adam qui met en évidence les cinq structures prototypiques, notamment la structure prototypique de la séquence argumentative à laquelle nous nous sommes intéressée ici à titre indicatif, car représentant l'outil d'investigation principal mis en œuvre pour la compréhension du fonctionnement opérationnel du schéma de la séquence argumentative en explorant tous ses éléments.

4.2 Analyse de la typologie séquentielle d'un article de presse

L'article qui fait l'objet de notre analyse argumentatives, c'est celui signé par Farid B. ayant comme titre « *Tout se joue sur le terrain* » paru le 29/ 03/ 2014 dans l'Editorial du journal El-Moudjahid. Le titre de cet article est lisible comme annonçant un récit, dans lequel se distribuent les rôles et où se raconte le déroulement des différentes interactions des protagonistes de chaque camp et des candidats postulant à la magistrature suprême, sans aucune intervention intentionnelle de la voix narratrice. Néanmoins, une lecture approfondie dans le corps de ce texte suffit à faire basculer l'article dans la séquentialité argumentative où le journaliste défend la thèse qui peut se lire comme suivant « les Algériens ont accordé beaucoup d'importance à cette première phase de la campagne électorale ».

A lire le premier paragraphe, il en ressort que le schéma adopté par l'éditorialiste est conforme à la séquence argumentative complète, sauf qu'il faut admettre ici que le mode liant les propositions de cet énoncé s'est fait selon un ordre régressif.

Pour ce début de campagne électorale pour l'élection présidentielle du 17 avril 2014, tout porte à croire que la campagne est bel et bien partie. Cette élection est donnée comme celle qui devrait avoir une importance capitale sur les orientations politiques du pays. Contrairement aux pronostics pessimistes, la campagne a bel et bien suscité une attention particulière dans l'opinion publique nationale et internationale.

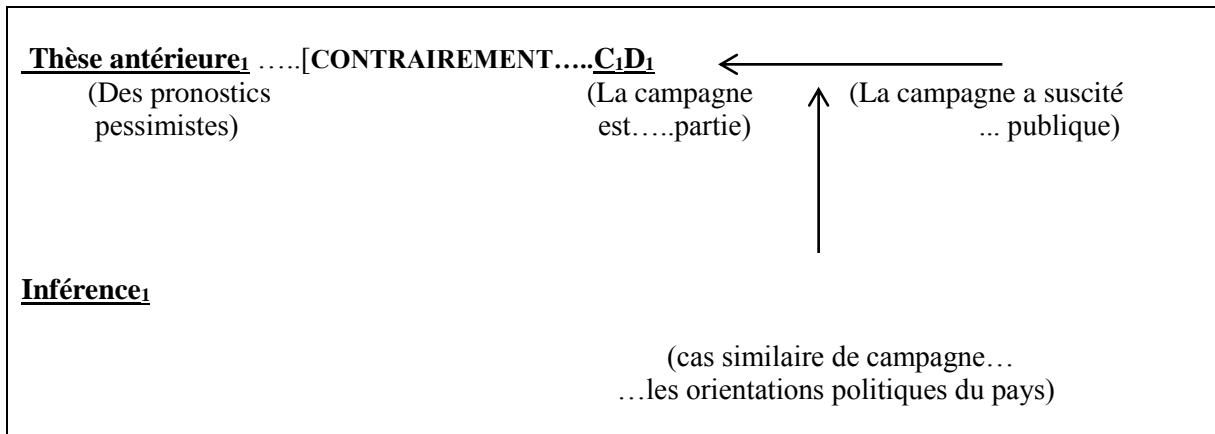
Le journaliste asserte d'abord la conclusion « **C₁** » annonçant que « la campagne est bel et bien partie », puis procède à justifier cette affirmation conclusive en assertant avec la donnée « **D₁** » que « la campagne a bel et bien suscité une attention particulière dans

l’opinion nationale et internationale ». Ce mouvement argumentatif qui va à l’opposé de la linéarité de l’énoncé linguistique est conforme à la structure [énoncé2 ----- **car** ----- énoncé1]. Autrement dit, [la campagne est bel et bien partie **car** elle (la campagne) a bel et bien suscité une attention particulière dans l’opinion publique nationale et internationale]. Il est clair que le connecteur de causalité est sous-entendu dans ce segment de texte ce qui laisse entendre que le rapport logique qu’entretiennent les deux propositions est tellement évident qu’il n’est pas besoin d’être mentionné et c’est au lecteur d’expliciter tout seul le type de connexion reliant les propositions. Cela d’un côté. Mais de l’autre côté, le journaliste se hâte d’abord vers la présentation de l’évaluation très positive, selon lui, de ce début de campagne électorale puis procède à la justification et ce pour répondre au camp adverse qui avance une thèse complètement contraire. Ce mouvement est bien expliqué dans les propositions formant ce passage et que nous explicitons dans ce qui suit.

Du moment que l’ordre régressif est celui de la preuve et de l’explication, le journaliste s’appuie sur une autre proposition ayant le statut de support inférentiel à cette justification en avançant que « Cette élection est donnée comme celle qui devrait avoir une importance capitale sur les orientations politiques du pays ». Le journaliste rappelle aux lecteurs dans ce processus d’argumentation, tout en utilisant le conditionnel «devrait » permettant de rapporter avec réserve « un on-dit », que ce type de campagne qui prépare les élections présidentielles, si elle revêt une importance capitale c’est parce qu’elle s’inscrit dans le processus des réformes politiques du pays. Le journaliste, en évaluant de positif cette campagne électorale à son départ, veut insinuer que ses effets seraient considérables non pas uniquement sur les résultats électoraux mais surtout en termes de redéfinition d’une situation politique annonçant des perspectives meilleures comme l’a écrit P. Lefébure « *ce qui se passe durant une campagne électorale n’est pas réductible au résultat final* »

Il convient à garder dans l’esprit, afin de compléter le schéma que trace le journaliste dans cette première séquence argumentative, que toute argumentation est négociée avec un contre-argumentateur dans le but de lui transformer des connaissances. Le point de vue énonciatif du contre-argumentateur, dans cet article, annonçant « des pronostics pessimistes » laisse conclure que « la campagne ne suscitera pas l’attention des Algériens et donc elle n’aura pas lieu» et ce parce que, selon cette thèse antérieure que l’auteur dépasse, les citoyens algériens refusent d’être instrumentalisés encore une autre

fois par le régime en place et appellent au boycott du scrutin. Le connecteur argumentatif « contrairement » annonce que le journaliste prend de la distance à l'encontre d'une thèse adverse qu'il dénonce totalement. Le schéma de cette première séquence argumentative se décline comme suit :



Cette première schématisation qui, après avoir infirmé le point de vue des antagonistes, (**thèse antérieure₁**) prévoyant un délaissage fort ostensible de ladite campagne électorale, plaide pour une large participation des citoyens pour la réussite de cet événement majeur, se transforme en une donnée (une prémissse) **D₂** ouvrant une autre séquence argumentative qui renvoie le lecteur vers une nouvelle conclusion **C₂** comme l'indique le passage suivant :

[« La campagne électorale est bel et bien partie car elle a suscité une attention particulière dans l'opinion publique nationale et internationale » ----**done** ---- « globalement, l'élection présidentielle suscite de l'intérêt et ne laisse pas indifférents, les votants »].

En ce qui concerne le passage de la prémissse **D₂** découlant de la première séquence argumentative et renvoyant vers une nouvelle conclusion **C₂**, il est assuré par le support d'un argument à partir duquel se construit le développement d'une argumentation de rang supérieur. Cet argument « les citoyens sont conscients que la bataille électorale ne se gagnera pas sur le Web, mais sur le terrain (le terrain = la télévision, la radio et la presse écrite)», est un peu compliqué vu qu'il résulte d'une séquence argumentative qu'il enchaîne. Cette dernière vient énumérer les moyens fiables qui sont mis en jeu pour maintenir l'éveil de conscience des votants supervisant le déroulement de la

campagne électorale. Et ces moyens permettant aux électeurs d'acquérir leurs informations électorales, sont principalement la télévision, la radio et la presse écrite comme il est indiqué dans ce passage :

Sur le plan de la couverture médiatique des élections, la presse a décidé d'en faire un sujet majeur [...].

Des journaux livrent quelques bons scénarios de ce que pourrait en être le scrutin.

Les médias classiques, c'est-à-dire la télévision, les journaux et la radio, sont les canaux les plus appréciés pour s'adresser directement aux citoyens avec des contenus politiques.

Cette affirmation annonçant le rôle croissant des médias classiques dans la vie politique selon l'auteur de l'article qui cherche toujours à masquer toute la mobilisation à travers les réseaux sociaux notamment Facebook et Twitter de la société civile organisée sous l'égide du mouvement « Barakat » appelant contre un quatrième mandat du président-candidat, vient après avoir détruit tous les contre-arguments qui tiennent compte de la crédibilité de l'information issue des réseaux sociaux comme nous pouvons le lire ci-après :

Quant aux réseaux sociaux, ils ne jouent pourtant qu'un rôle mineur pour ne pas dire très marginale.

Les candidats et leurs représentants ont presque tous un compte Facebook

Cela dit, les candidats misent pourtant gros sur le Web.

Mais si Bouteflika et Benflis sont les deux candidats qui récoltent le plus d'approbation sur ces réseaux, il n'en demeure pas moins vrai que tout comme avant...

L'organigramme de la séquence qui s'articule au support de la deuxième séquence, fonctionne comme un maillon renforçant l'étayage de la donnée **D₂** et donnant plus d'impact à la conclusion **C₂**. Cette orientation vers une fin argumentative peut être tracée comme suivant :

D₂C₂

(La campagne est partie
présidentielle

Donc la campagne a suscité...)

(l'élection

... les votants)



Thèse antérieure₂ ... [Quant aux]... **D₃C₃ = Garant₂** →

(le rôle des réseaux
sociaux dans la
campagne électorale)

(Les médias classiques
...les plus appréciés...)

(la campagne
semble se jouer
sur le terrain)



Garant₃ : (les

(les citoyens sont conscients
.....sur le terrain)

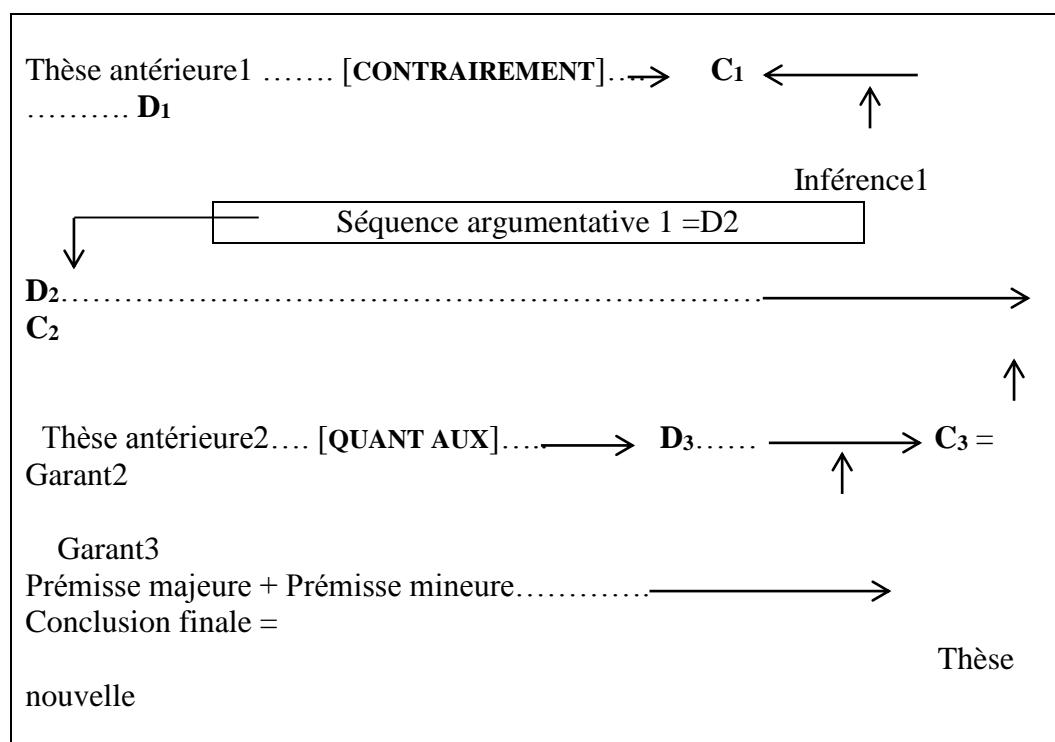
Le reste du texte s'inscrit toujours dans la même logique argumentative, mais cette fois-ci il est question d'un syllogisme dont tous les composants sont patents. Cette séquence argumentative a pour but de situer le citoyen algérien dans une situation sans équivoque et sans alternative à laquelle il ne peut qu'adhérer. Et ce en mettant en évidence le programme du Président-candidat qui répondrait aux attentes des Algériens. Cette entreprise d'exhibition de tous les acquis de Bouteflika a comme visée de faire admettre aux électeurs que Bouteflika est le candidat favori du fait de son programme et que de ce fait, sa réélection serait une évidence comme le montre le syllogisme suivant :

Prémisse majeure

L'information des Algériens est orientée vers les programmes et les projets des candidats déterminant largement l'avenir du pays qui intéresse les citoyens.

Prémisse mineure	Or, Bouteflika fait valoir les dernières réalisations dont les acquis sont considérables et qui laissent espérer une stabilité du développement économique.
Conclusion finale	Donc (dans ce sens), c'est le programme du Président-candidat qui donne le ton le jour « j ».

Ce schéma abstrait n'est animé que par le simple fait de la règle d'inférence qui, après avoir admis les prémisses majeure et mineure, fait transférer cette admission à la conclusion **C₃**. Nous aboutissons, au terme de cette analyse séquentielle, à un schéma qui dévoile la structure argumentative appliquée par le journaliste dans cet article dont la visée est d'entraîner les lecteurs à ne considérer, pour s'informer, que les médias classiques qui sont les seuls moyens dignes de l'expression de la vérité tout en portant atteinte à toute information requise des réseaux sociaux. Par son article, le journaliste, pro-Bouteflika, **requinque** le programme du chef d'Etat sortant et met à l'ombre toutes les insurrections, dont le Mouvement Barakat, dénonçant un quatrième mandat. Tout cela peut se lire à travers le schéma suivant :



5. Les principes généraux de la linguistique textuelle et la maîtrise de la progression du texte

5.1 La compétence textuelle

Pour expliquer « la compétence textuelle », Dabène (1987) s'est penché sur la compétence scripturale qu'il définit comme « *l'ensemble des composantes rendant possible l'exercice d'une activité* ». Pour lui, il s'agit d'un « *sous ensemble de la compétence langagière, elle-même conçue comme un dispositif intégré de savoirs linguistiques et sociaux, l'autre sous-ensemble étant la compétence orale* ». Il distingue quatre composantes de savoirs qui interviennent dans la compétence scripturale : linguistique, sémiotique, pragmatique et sociologique. Il parle aussi de savoir-faire qu'il relie aux manifestations opératoires des savoirs. Il relève deux types de savoir-faire : le savoir-faire textuel, également nommé compétence textuelle (savoir-faire générique commun aux activités de réception et de production), et le savoir-faire spécifique, constitué de deux opérations : savoir-lire et savoir-écrire.

Le savoir-faire textuel « *renvoie à la capacité de produire ou de recevoir des ensembles structurés constituant des textes* ». L'auteur note aussi que « *il ne peut y avoir de pratique scripturale de production ou de réception sans cet aspect de la compétence qui fait qu'une suite de mots et de phrases inscrits sur une aire scripturale est conçue comme autre chose que la somme de ses éléments constitutifs.* » Ainsi, selon l'auteur pour améliorer sa compétence scripturale, il importe, pour l'apprenant, d'être familier avec certains principes qui assurent une certaine cohérence textuelle et organisent aussi la progression textuelle.

De fait, la composante linguistique a trait aux aspects lexicaux, morphologiques, syntaxiques, phrastiques et textuels, alors que la dimension sémiotique renvoie à la pertinence communicative du texte c'est-à-dire, selon le CECRL, « *à la maîtrise du discours, à sa cohésion, et à sa cohérence, au repérage des types et des genres textuels, des effets d'ironie, de parodie* ». Adam (1990 : 108) rejoint, en quelque sorte, Maingueneau dans sa réflexion : « *Pour que les textes circulent dans une société, il faut admettre l'existence d'une compétence textuelle des sujets parlants et écrivants qui les rende aptes à produire et à comprendre des objets verbaux qui ont le caractère de la texticité.* ». Adam évoque l'idée d'aptitudes de compréhension et de production chez les sujets parlants et écrivants. Selon lui, la compétence textuelle résulte de l'extension

de la compétence linguistique : « *L'extension de la compétence linguistique (connaissance intériorisée de la langue par le sujet parlant) doit se faire certes dans le sens d'une compétence de communication (activité sémiotique générale des sujets, objet d'une pragmatique étendue) et d'une compétence discursive [...]. Cette double compétence permet de juger de l'appropriété contextuelle (acceptabilité-recevabilité ou pertinence) d'un discours, mais également dans le sens d'une compétence textuelle générale.* » (Ibid.).

En définitive, nous pouvons indiquer que la compétence textuelle renvoie à des composantes à la fois implicites et explicites que les apprenants ont déjà intégrées. Elle permet également de rédiger des phrases correctes et cohérentes. Le texte devient alors conforme à une intention de communication, transmettant un message susceptible d'être saisi et interprété par le destinataire. Cette définition réunit les deux compétences, micro-structurelle et macro- structurelle.

5.2 La cohérence textuelle

La cohérence est l'ensemble des relations conceptuelles qui assurent au texte sa continuité et sa progression, son niveau sémantique et pragmatique, le sens qui naît d'un rapport entre le savoir textuel et le savoir sur le monde. Comme dans l'exemple : [Pierre s'est cassé le genou. Il est tombé du vélo], où apparemment, sont décrites deux situations différentes, mais le lecteur est capable de leur donner sens et d'y voir une relation du type effet–cause. Le lecteur établit cette relation grâce à son savoir extralinguistique, à son expérience du monde, à ses capacités cognitives et intellectuelles de présupposer, d'inférer, etc. En voici un exemple : La cohérence est assurée grâce à plusieurs savoirs dont dispose le récepteur du message.

Ce sont Michel Charolles et Jean Peytard qui ont exprimé leur vision de ce que pouvait être la grammaire textuelle. Pour eux, une séquence de phrases est cohérente si la composition de ces phrases entre elles obéit aux règles de discours. En 1978, Charolles propose quatre métarègles de cohérence qui supposent rendre compte de la bonne formation des discours ou des textes.

Pour Charolles (1988), donc, « *n'importe quel assemblage de mots ne peut produire une phrase. Pour qu'une suite de morphèmes soit admise comme une phrase par un interlocuteur natif, il faut qu'elle respecte un certain ordre logique et combinatoire, il faut qu'elle soit composée selon le système de la langue* ». Cependant, des phrases

juxtaposées, même disposées de manière logique, ne constituent pas un ensemble cohérent, doté de signification. Il faut donc prendre en compte d'autres facteurs permettant de produire un ensemble cohérent et organisé. Les phrases qui transmettent des informations doivent être ordonnées logiquement, afin de réaliser la communication, autrement dit « un texte ». CHAROLLS a dégagé des métarègles de cohérence textuelle que nous citons ci-après :

a. Métarègle de répétition/ Continuité

Pour qu'un texte soit [...] cohérent, il faut qu'il comporte dans son développement linéaire des éléments à récurrence stricte. Cette règle concerne donc la répétition de certains éléments véhiculant certaines informations dans certains endroits du texte pour que les phrases puissent former une chaîne sémantique et qu'elles ne soient pas séparées sémantiquement l'une de l'autre. Cette première métarègle comprend deux volets : la reprise nominale et la reprise pronominale qui assurent la continuité du thème. Sous le volet reprise nominale sont regroupés cinq procédés de reprise nominale : la répétition, l'utilisation d'un synonyme, l'utilisation d'un générique, l'utilisation d'une périphrase et l'emploi du déterminant. Le volet reprise pronominale comprend trois critères d'inadéquation : référent absent, référent ambigu, erreur dans le genre ou le nombre ; et un seul d'adéquation, soit le critère lien avec le référent. En effet, si un pronom de reprise est adéquatement employé, c'est que le lien avec son référent est présent, sans ambiguïté et sans erreur d'accord de genre ni de nombre.

Les pronominalisations et l'usage anaphorique des descriptions définies, les recouvrements prépositionnels et les reprises d'inférence, le tout facilite le développement thématique continu du discours.

Dans l'exemple : « *Le Président avait été enlevé. Le nouveau-né est en excellente santé.* », Certes, il y a progression dans les informations, mais le discours est néanmoins incohérent parce qu'il n'apporte que des informations nouvelles : il semble en effet que certaines informations doivent être reprises d'une phrase à l'autre pour que la continuité (ou l'isotopie) du texte soit assurée. Toute rupture totale provoque l'incohérence. Voici comment, au niveau de ces deux exemples, la répétition assure la cohérence textuelle : **Exemple 1.** « *La guerre coloniale fut une guerre sans merci, inexpiable, sans loi, menée contre des Algériens tenus pour barbares par des officiers et des soldats qui n'avaient*

rien compris au caractère sacré de la résistance à l'envahisseur. Ne pouvant vaincre le peuple, Bugeaud chercha à le contraindre par la ruine et la famine ».

Exemple 2. « *Le gouverneur général Peyrouton prévoyait la création d'un Etat algérien à la fin de la seconde guerre mondiale et la participation immédiate des représentants musulmans au gouvernement de l'Algérie. Croire en ces promesses n'était que chimère. ».*

Ces deux discours assurent la progression tout en assurant aussi la reprise de certaines informations. On observe la reprise des informations soit par le procédé de pronominalisation, soit par un autre déterminant, soit par un changement lexical tel qu'un synonyme ou un terme générique

b. Métarègle de progression/ organisation

Il ne suffit pas, pour qu'un texte soit reçu comme bien formé, qu'il se compose de phrases « grammaticalement correctes » mises bout à bout. Il est aussi nécessaire que le sujet progresse et que de nouvelles informations apparaissent. Il est vrai que « *Pour qu'un texte soit [...] cohérent, il faut que son développement s'accompagne d'un apport sémantique constamment renouvelé* ». Voici des exemples ci-dessous mettant en lumière cette règle d'incohérence textuelle parce qu'ils violent une règle de discours qui est celle de la progression : « *Cet homme n'est pas marié. Il est toujours célibataire.* » ; « *En mangeant, il faisait du bruit. Il faisait du bruit en mangeant. En mangeant, il faisait du bruit.* » ; « *Ces deux signes sont différents. Ils sont distincts l'un de l'autre.* ». Pour qu'un texte soit acceptable, il ne faut pas qu'il y ait transgression dans la métarègle de progression sinon il va y avoir détection d'anomalie sémantique (diagnostic d'incohérence). Voici des exemples qui permettent d'observer la progression par l'ajout constant de nouvelles informations en veillant à l'équilibre de la continuité d'information et la progression du sujet de l'information : « *Il faut savoir conserver sa santé tout au long de sa vie. Pour cela, on doit consommer des aliments sains et faire du conditionnement physique. Ces bonnes habitudes contribuent aussi à augmenter l'espérance de vie.* » ; « *Je me suis levé tôt. Le temps était magnifique. J'en ai profité pour jardiner* ».

Là, il faut signaler que cette deuxième métarègle comprend, elle aussi, deux volets : la progression de l'information et l'organisation de l'information. Le volet progression de l'information comprend trois critères dont la redondance, qui peut être utile (adéquate) ou inutile (inadéquate), l'ellipse/trop d'implicite et le rythme trop lent, qui sont deux

critères d'inadéquation. Cela explique l'absence de critères d'adéquation correspondant à ces deux critères. Pour le volet organisation de l'information, deux critères d'utilisation adéquate ou inadéquate (organisateurs textuels et découpage en paragraphes) sont précisés ; un troisième, le critère regroupement des idées, n'est sanctionné qu'en termes d'écart, donc inadéquat.

c. Métarègle de non-contradiction

Pour qu'un texte soit cohérent, il faut que son développement n'introduise aucun élément sémantique contredisant un contenu posé ou présupposé par une occurrence antérieure ou déductible de celle-ci par inférence. Donc, il est important que le texte ne doive pas contenir d'informations qui se contredisent. L'exemple suivant est incohérent du fait de contenir justement une contradiction dans son développement :

« *Premièrement, je n'ai pas de grand-mère. Deuxièmement, ma grand-mère n'a pas de chat.* ».

Dans cet énoncé, il y a progression et continuité dans les informations. Cependant, l'énoncé est incohérent parce que la seconde phrase contient un présupposé (« *J'ai une grand-mère* ») qui se trouve en *contradiction logique* avec ce qui est posé dans la première phrase (« *Je n'ai pas de grand-mère* »).

La cohérence du discours implique donc, en principe, une exigence de **non-contradiction**. Et cette dernière, on l'observe soit par l'ajout d'éléments d'information qui vont dans le même sens, soit par le maintien d'un point de vue, soit par l'harmonisation des temps verbaux. Un passage ne peut pas apporter une ou plusieurs informations en contradiction avec ce qui est exprimé explicitement ou implicitement dans le même texte sinon cela entraîne une nuisance à la cohérence. En voici d'autres énoncés où la règle de non contradiction n'est pas prise en considération et donc, l'incohérence est bien constatée :

« *Rodolphe a été condamné à la perpétuité. Il a tué sa veuve.* »

« *Orphelin à l'âge de cinq ans, André a mené une vie de délinquant. Quand il atteint ses 25 ans, ses parents étaient fiers de lui d'être toujours dans le droit chemin.* »

« *Les Suisses aiment beaucoup la marche. Pour aller à un endroit si proche soit-il, ils préfèrent prendre un taxi.* »

« C'est à cause de sa négligence de son hygiène que Nicola s'est trouvé repoussé par les gens. Ses amis reconnaissent et admirent sa propreté. »

La troisième métarègle de non-contradiction, comprend elle aussi trois volets, à savoir énonciation, temps et sens. L'énonciation comprend deux critères : le changement de narrateur et les paroles rapportées, dont les bons coups et les écarts s'évaluent (par exemple, insertion de discours rapporté et changement de narrateur faits adéquatement ou non). Le temps comprend deux critères (temps du récit, temps des verbes). En effet, il est impossible d'effectuer un changement de temps du récit sans que ce dernier ne soit sanctionné, à moins que le scripteur change volontairement d'univers narratif. Pour la composante sens, il est évalué les marques inadéquates relatives aux critères de contradiction de sens parce que il se trouve hasardeux et laborieux de comptabiliser les mots qui évoquaient correctement ce qu'ils devaient évoquer selon le contexte.

d. Métarègle de relation

La métarègle de relation assure la congruence entre les actions, les faits, les événements d'un texte pour celui qui l'évalue ou le lit. Elle sert à établir une relation avec les mots et l'univers qu'ils évoquent dans le contexte de leur texte (il s'agit du lien entre texte et contexte). Voici un exemple qui renferme une erreur de relation dans la mesure où il est impossible, lorsqu'on est sous l'eau, de crier à l'aide ou au secours :

« Le jeune Nicolas nageait en dessous de l'eau, [...] et pour faire peur à sa mère, il décida de crier « Au secours ! » le plus fort qu'il pouvait. ».

A ce propos, on parle aussi de facteurs extralinguistiques de cohérence. Les trois règles de progression, de continuité et de non-contradiction ne gouvernent pas à elles seules la cohérence des textes. Parfois, cette notion de cohérence dépend d'un modèle de « correction sémantico-référentielle » moins évidemment lié à des facteurs linguistiques. Voici un exemple :

« Le lapin blanc mit ses lunettes. « S'il plaît à votre Majesté, d'manda-t-il, par où dois-je commencer ? »

Cet énoncé comporte une « anomalie » qui le rend incontestablement plus bizarre que :

« L'ambassadeur mit ses lunettes. « S'il plaît à votre Majesté, d'manda-t-il, par où dois-je commencer ? »

Dans ce type d'exemple, l'impression d'anomalie est liée à *l'univers des références* par rapport auquel l'énoncé est interprété. Dans le monde de tous les jours, il est plus courant de voir, auprès d'une reine, un ambassadeur qu'un lapin blanc. En revanche, dans un univers de fiction, l'horizon d'attente du lecteur s'élargissant et se modifiant, l'énoncé (tiré d'Alice au pays des merveilles, de L. Carroll) devient pertinent et parfaitement admissible. Il faut donc tenir compte, en matière de cohérence discursive, d'une quatrième règle que Charolles a appelée « de relation ».

Cette quatrième métarègle de relation, ne contient qu'un seul critère (liens entre les énoncés et le contexte), qui ne s'évalue que par défaut, car aucun enseignement ne peut véritablement fournir un contenu significatif d'exercices destinés à « enseigner » des procédés qui concourent au respect de la règle de relation.

Applications d'apprentissage

Exercice 1. Lisez le texte ci-dessous, tiré de Boivin, Pinsonneaut et Philippe (2004). Puis, dites en quoi consiste la difficulté de son résumé. Montrez, en l'analysant, tous les niveaux de son incohérence.

Premier niveau

« *Ensuite, il répondit qu'elle n'avait rien avoir avec cette histoire. Paul continua sa route. Maintenant que les abeilles aiment le miel, allons magasiner. Tertio, vous pourrez vous présenter à cet endroit pour rencontrer Pierre, Paul et Marie. D'autre part, elles n'iront pas magasiner pour acheter des souliers mais des robes. Donc, tous se demandaient que faire avec cet objet ridicule.* »

Deuxième niveau

« *Ensuite, il répondit qu'elle n'avait rien avoir avec cette histoire. Paul continua sa route. Maintenant que les abeilles aiment le miel, allons magasiner. Tertio, vous pourrez vous présenter à cet endroit pour rencontrer Pierre, Paul et Marie. D'autre part, elles n'iront pas magasiner pour acheter des souliers mais des robes. Donc, tous se demandaient que faire avec cet objet ridicule.* »

Troisième niveau

« *Ensuite, il répondit qu'elle n'avait rien avoir avec cette histoire. Paul continua sa route. Maintenant que les abeilles aiment le miel, allons magasiner. Tertio, vous pourrez vous présenter à cet endroit pour rencontrer Pierre, Paul et Marie. D'autre part, elles n'iront pas magasiner pour acheter des souliers mais des robes. Donc, tous se demandaient que faire avec cet objet ridicule.* »

5.3 La cohésion du texte

Si la cohérence se forme au niveau profond et abstrait du texte et permet que celui-ci puisse être perçu par le lecteur comme un tout pertinent, ayant une structure sémantique acceptable, la cohésion, quant à elle, concerne le niveau de surface du texte, son niveau syntaxique et sémantique. Ces derniers sont assurés par certains éléments grammaticaux appelés « marqueurs ». La cohésion, autrement dit, désigne les faits de continuité et de progression sémantiques et référentiels, produits dans le texte par un dispositif spécifiquement linguistique (Neveu, 200 : 21). Pour cela, il est question de l'ensemble des moyens linguistiques qui assurent les liens intra-phrastiques et inter-phrastiques du texte tels que les procédés lexicaux et morphosyntaxiques dont les plus importants sont l'utilisation des anaphores, des cataphores, des connecteurs et des règles d'accord comme la concordance des temps.

Exemple 1

« *D'incolores idées vertes dorment furieusement* ».

Cette fameuse phrase (énoncé) de Noam Chomsky (1957) a permis au père du générativisme de montrer une différence entre la grammaticalité et l'acceptabilité. Or, la phrase est cohésive en tant que structure syntaxique mais elle viole certaines règles sémantiques : elle répond aux règles de grammaire (N+Adj ; N+V ; V+Adv ; place ; accords en genre, en nombre, etc.) sans pourtant respecter des liens sémantiques (contradiction entre vert et incolore, asémantisme, manque d'itérations isotopiques entre idée et dormir ou entre dormir et furieusement). Pourtant, elle peut être acceptable comme exemple d'un rêve, d'hallucinations, d'une ivresse, d'un langage poétique imagé ou d'un ouvrage de science-fiction.

Dans l'ensemble, pour avoir un texte cohésif, nous devons respecter ces principes fondamentaux cités par Vandendorpe (1995) :

a. Les règles syntaxiques

Rappelons que la syntaxe est une partie de la grammaire qui signifie arrangement des mots et construction des propositions dans les phrases selon les règles de la grammaire. Et que le respect de ces **règles syntaxiques** est essentiel dans la production d'un texte cohésif. Cela implique qu'il y a organisation des mots de manière à assurer clarté, logique et fluidité, tout en respectant les conventions grammaticales telles que l'accord sujet-verbe, l'ordre des mots (sujet-verbe-complément, par exemple, en français), et l'utilisation correcte des conjonctions, prépositions et autres connecteurs.

Un texte cohésif repose donc sur une syntaxe correcte pour garantir que les idées s'enchaînent de manière compréhensible et naturelle. Par exemple, des phrases mal construites ou comportant des erreurs d'accord, peuvent perturber la lecture et rompre la cohésion. Ainsi, respecter les règles syntaxiques permet de structurer le discours de façon à ce qu'il soit non seulement grammaticalement juste, mais aussi facile.

Voici un exemple illustratif d'un texte qui pose problème sur le plan cohésif. Nous devons d'abord le lire pour identifier les erreurs syntaxiques, puis proposer une version corrigé afin d'améliorer sa lisibilité tout en respectant les principes de Vandendorpe (1995).

Texte initial

« Les étudiants travaille dur pour réussir leurs examens. La motivation est important, mais ils manquent souvent de temps. Étudier, faire des recherches, et les devoirs à rendre complique leur quotidien. Certaines préfère travailler seul, d'autres en groupe. »

Identification des erreurs syntaxiques

- « Les étudiants travaille ». Erreur d'accord sujet-verbe. Le sujet « Les étudiants » est au pluriel, donc le verbe « travailler » doit être conjugué au pluriel aussi « travaillent ».
- « La motivation est important ». Erreur d'accord en genre. « Motivation » est féminin, donc l'adjectif doit être « importante » et non « important ».
- « Étudier, faire des recherches, et les devoirs à rendre compliqué ». Il y a une erreur syntaxique au niveau de la structure parallèle [« étudier, faire des recherches, et les devoirs à rendre »] est utilisée comme sujet, mais le verbe «

complique » est au singulier alors que le sujet est au pluriel (il devrait être écrit « compliquent »). De plus, « les devoirs à rendre » n'est pas un infinitif comme les autres éléments, ce qui rompt le parallélisme.

- « Certaines préfèrent travailler seul, d'autres en groupe ». Erreur d'accord sujet-verbe [« préfère » doit être « préfèrent » car « certaines » est pluriel et « certaines » doit être « certains » car cela renvoie au terme « étudiants » qui est masculin et non féminin]. De plus, « seul » devrait être au pluriel « seuls » pour s'accorder avec « certains ».

Paragraphe corrigé

« Les étudiants travaillent dur pour réussir leurs examens. La motivation est importante, mais ils manquent souvent de temps. Étudier, faire des recherches et rendre les devoirs compliquent leur quotidien. Certains préfèrent travailler seuls, d'autres en groupe. »

Ces corrections rendent le texte plus fluide, cohésif et facile à comprendre lire.

b. L'emploi des connecteurs logiques

Les connecteurs logiques servent à établir des relations complexes entre deux idées, deux faits, des énoncés successifs et expriment des relations qui portent sur la cause, la conséquence, l'opposition, l'addition, la reformulation. Ou encore des relations chronologiques, relations logiques, relations entre différents arguments.

Les connecteurs, dans le texte, ont une double fonction :

1. Ils servent à l'articulation logique d'un texte pris dans son ensemble et portent alors sur l'expression de la cause, de la conséquence, de l'opposition, de la condition, du temps.
2. Au niveau des phrases composant le texte, ils apportent des indications chronologiques, spatiales, des précisions numériques.

Les éléments anaphoriques servant la cohésion, sont représentés par des démonstratifs (*ceux-là, ces... mêmes*, etc.), des possessifs, des indéfinis, des pronoms compléments (*le, la, les, lui, eux*) et par l'expression du comparatif (ex. : *tout aussi, plus important*, etc.).

Connecteurs et anaphores opèrent donc dans le texte à plusieurs niveaux : celui de la macrostructure, du plan, de l'argumentation générale, des parties et des sections qui composent le document mais aussi au niveau des microstructures : paragraphes, énoncés, phrases. Ci-dessous le tableau des connecteurs :

Catégories grammaticales	Pour commencer	Pour relier	Pour opposer	Pour terminer
Conjonctions	Premièrement,	cause/conséquence	Mais,	Or,
Adverbes	D'abord, Si, En	Car, En effet, Parce	Cependant,	(après le
Locutions adverbiales	premier lieu, Voici, Au début, Autrefois, Jadis, Récemment,, Dernièrement, Parmi	que, Puisque, Comme, Vu que, Etant donné que, C'est pourquoi, D'ailleurs, En sorte que, De sorte que, Si	Toutefois, revanche, Néanmoins, réalité, contraire,	En verbe), Enfin, En dernier lieu, Maintenant, Actuellement Contrairement à..., , Aujourd'hui, A présent, A ce jour
	Pour indiquer une addition ou une énumération	bien que, Tellement (tant)...que, Ainsi	Bien que, Quoique + subjonctif.	
	Et, Puis, En outre, De plus, Egalement,	Rapport de temps	Pour indiquer une alternative	
	Certes, Surtout, Par ailleurs,	Quand, Lorsque, Au moment où, A ce moment, Avant que + subjonctif, Après	Tantôt... tantôt, Ou... ou, Soit... soit, D'une part... d'autre part, D'un côté... de l'autre, Si... si, Non seulement... mais (encore, aussi	
	Encore, En premier lieu..., en second lieu..., enfin D'abord..., ensuite	que + indicatif		

c. L'emploi de l'anaphore et de la cataphore

Il s'agit de substituts. Il s'agit autrement de repérer dans un texte comment s'établit la chaîne de reprise des noms, notamment ceux des personnages : les substituts pronominaux sujets : ils (s), elles (s) posent moins de problèmes que les compléments (Martin rencontre Hélène : il lui offre un cadeau.). Les pronoms relatifs (le chien que j'ai adopté...), les pronoms démonstratifs (Martin a rencontré les amies d'Hélène. Celles-ci...), les pronoms possessifs (Martin a emprunté la bicyclette d'Hélène ; la sienne était inutilisable.), les pronoms indéfinis (Hélène recevait de nombreux amis. Certains étaient ses voisins, d'autres venaient de loin. Quelques-uns n'arriveraient que le lendemain.). Les difficultés tiennent au système de référenciation, parfois complexe : Martin avait acheté un cadeau pour son amie Hélène : il le lui a offert le jour de son anniversaire. Elle l'a remercié, lui à qui elle n'avait jamais souri. Quant aux substituts lexicaux, il s'agit de les mettre en relation avec leur référent ; pour certains élèves, la confusion s'installe dès lors qu'ils ne peuvent établir un lien d'identité entre les synonymes, ou les périphrases qui désignent le même personnage : le renard, Goupil, le rusé animal, notre compère.

On appelle « anaphore » le procédé qui consiste à la reprise d'un élément antérieur au texte par l'intermédiaire d'un outil linguistique. C'est un des procédés fondamentaux de la continuité du texte. « Cataphore » est le fait de renvoyer, par anticipation, à ce qui va suivre. Voici des exemples mettant en valeur le procédé de l'anaphore et celui de la cataphore assurant la continuité et la progression :

Cet homme, tu le connais ? Anaphore au niveau phrastique.

Je vais te le donner, ton renseignement. Cataphore au niveau phrastique.

Ils, ont eu froid les deux jumeaux hollandais, qui se sont perdus avant-hier soir au-dessus de Crans-Montana. Cataphore au niveau phrastique.

J'ai vu la nouvelle voiture de Paule. Elle est bleue alors que je la croyais verte. Anaphore au niveau transphrastique.

Il l'avait rencontrée au cinéma. Marie lui avait plu immédiatement. Cataphore au niveau transphrastique.

Remarque

Il se peut que le référent cotextuel se trouve implicite et de ce fait il est nécessaire de mobiliser les inférences. En voici un exemple illustratif :

« On n'est pas bien pays, mais on peut *en* vivre. »

Dans cet exemple, on note qu'il y a un énoncé qui est omis et dans lequel se manifeste le référent cotextuel du pronom « en ». Le lecteur ou l'allocutaire est capable, par inférence, de comprendre le texte et d'en enlever l'anomalie due à l'absence du référent cotextuel du pronom « en ». Le texte devient :

« On n'est pas bien payé. On reçoit *un salaire* très bas, mais on peut *en* vivre. »

Les cataphores s'emploient souvent dans les textes narratifs qui construisent de manière autonome et progressive leurs univers référentiels. L'auteur de ce genre de texte recourt à la cataphore justement pour introduire un protagoniste ou un actant du récit en ménageant une sorte de suspens conventionnellement admis. L'exemple ci-après illustre ce dernier cas :

« Un soir sur deux en attendant avec Pisois, le collègue, *il* passait une inspection rapide, mais complète du magasin. [...] Pour Kef, il s'agissait donc d'une besogne de simple routine ».

Dans cet exemple, le « *il* » est coréférent de *Kef*.

Dans l'exemple (Et **tout ça** parce qu'une amie à nous, calabraise d'origine, [...] nous avait déclaré : « Si vous veniez, cet été, en Calabre, vous auriez à votre disposition une petite maison au bord de la mer, ou à proximité, toute simple, où vous seriez heureux comme des papes.), il s'agit de la toute première phrase du roman de G. Haldas intitulé « La maison en Calabre ». Le « Tout ça » peut s'interpréter de deux manière différentes. Du point de vue du narrateur, cela joue un rôle déictique, où l'auteur a commencé d'abord par convoquer dans sa mémoire tous les événements rocambolesques de son séjour calabrais avant de le livrer à son lecteur. Mais, si on adopte le point de vue du lecteur, il est cataphore qui introduit un effet de suspens destiné bien sûre aux destinataires qui sont les lecteurs de ce roman pour les inciter à découvrir ses interprétants.

Les reprises lexicales sont assurées par des synonymes, ou par des parasyonymes, ou encore par des hyperonymes du référent, mais il est rare de trouver la répétition sous forme d'hyponyme du fait qu'elles sont déviantes. En voici des exemples illustrant ces trois cas :

Son nouveau **métier** lui plaisait. Jamais il n'aurait pensé que cette **profession** serait si agréable à exercer. (Reprise par parasyonyme)

J'ai rencontré **un animal**. **Ce chien** m'a suivi. (Reprise par hyponyme)

Les pruniers que mon père a cultivés commencent déjà à donner leurs fruits. Il semblerait que **ces arbres** sont issus d'un croisement entre plusieurs espèces européennes et asiatiques datant de plusieurs milliers d'années. (Reprise par hyperonyme)

Cette vielle dame a perdu **son portefeuille**. **Cet étui** contenait toute sa provision. (Reprise par hyperonyme)

Souvent, c'est une partie de phrase voire toute la phrase qui se trouve condensée sous la forme d'un substantif qui peut être accompagné ou non d'une épithète. C'est ce qu'on appelle le procédé de la nominalisation ou l'anaphore conceptuelle. Ci-dessous des exemples mettant en lumière ce cas :

Il a perdu ses parents, et **ce deuil** l'a bouleversé.

Vous le tenez pour incapable. Votre **préjugé** est stupide.

Jean a pris ses vacances au mois de janvier. **Cette décision** était absurde.

Une anaphore est une expression linguistique qui reprend ou renvoie à une entité déjà introduite dans une phrase antérieure. Cette entité (mot, idée, etc.) s'appelle l'antécédent.

1 - La manière la plus économique d'anaphoriser se fait par l'**ellipse**. Dans l'anaphore par ellipse on omet tout simplement la mention du référent. Ce procédé elliptique ne s'emploie qu'avec des verbes coordonnés ayant le même sujet.

Exemple 1. *Mitterrand (François). Homme politique français. Mobilisé au début de la Deuxième Guerre Mondiale, il fut fait prisonnier, Ø parvint à s'évader, Ø entra dans*

la Résistance et Ø fonda Le Mouvement national des prisonniers.
Dans ce premier exemple, l'ellipse est marquée par Ø (= zéro).

2 - L'anaphore pronominale est constituée du pronom personnel *il* (*elle, ils, elles*) qui peut, selon les contextes linguistiques, varier avec des pronoms démonstratifs : *celui-ci/là, celle-ci/là, ceux/celles-ci/là*.

3 - On peut également "anaphoriser" ou reprendre un antécédent au moyen d'une **variation lexicale**. On introduit un nom par un article défini (qui indique qu'il s'agit d'un élément déjà connu). Cela peut se faire par une simple répétition lexicale comme dans **l'exemple 2** : *Le leader du Front National a vaincu Jospin au premier tour. Il est douteux que le leader du Front National puisse gagner le 2e tour.* Mais il vaut mieux l'éviter : les répétitions sont signe de pauvreté lexicale en français et les traités de stylistique recommandent de préférer la variation anaphorique. Celle-ci permet d'ajouter de nouvelles informations ou des informations connues mais nouvelles dans le discours.

4 - Dans les deux exemples qui suivent, on observe un procédé extrêmement courant en français consistant à co-référer à un antécédent tout en variant la dénomination. Ce type d'anaphore est appelé "**anaphore infidèle**" parce que l'on ne peut pas être certain qu'elle renvoie "fidèlement" au même référent que le nom antécédent ou à un autre. (Un synonyme est toujours un peu différent du premier mot proposé)

Exemple 3. *La gauche a ignoré les signaux d'alarme. Ce que Jospin n'a pas vu. Pour le candidat socialiste, l'essentiel était de démasquer Chirac.*

Exemple 4. *Chirac : coup dur. Comme la plupart des Français, le président sortant est tombé des nuages dimanche soir.*

Dans les quatre exemples cités, les anaphores sont coréférentielles, c'est-à-dire qu'elles renvoient exactement au même référent que l'antécédent.

5 - Dans d'autres cas, on trouvera des **anaphores de type associatif** où les phrases sont reliées par notre savoir des propriétés stéréotypiques des choses et des phénomènes. Dans les exemples suivants, nous savons qu'il y a (normalement) une église (et une seule) dans un village et qu'un tilleul a un tronc (et normalement un seul).

Exemple 5. *Nous arrivâmes dans un village. L'église était située sur une hauteur.*

Exemple 6. *Il s'abrita sous un vieux tilleul. Le tronc était tout craquelé.*

Ces anaphores associatives sont extrêmement importantes dans le discours parce qu'elles permettent à la fois de continuer sur un thème et de faire progresser ce thème en focalisant sur une partie, un aspect particulier.

6 - Il y a un dernier type d'anaphore qui peut assurer la cohésion textuelle, c'est l'anaphore qui résume (**anaphore résomptive ou synthétisante**) du genre : *Tout, cela, cette question, ce problème, ces préliminaires, ces suggestions, etc.* Ce type d'anaphore résume ou synthétise le contenu de ce qui vient d'être dit, que ce soit une phrase entière ou le contenu de tout un passage ou de toute une partie.

Anaphores	Exemples d'antécédent	Exemples d'anaphore
Anaphores démonstratives	Mitterrand était président de la République.	Celui-ci fut fait prisonnier.
Anaphores associatives	Mitterrand fut élu président de la République en 1981.	Le parti socialiste s'en félicita
Anaphores elliptiques	Mitterrand parvint à s'évader.	Ø entra dans la Résistance et Ø fonda Le Mouvement
Anaphores lexicales répétées	Le leader du Front Nationala vaincu Jospin au premier tour.	Il est douteux que le leader (du Front National) puisse gagner le 2ème tour
Anaphores lexicales variées	Mitterrand fut élu président de la République en 1981.	L'ancien combattant de la Résistance avait réussi tous ses projets
Anaphores pronominales	Mitterrand était président de la République.	Il fut fait prisonnier

Anaphores résomptives, synthétisantes	Mitterrand fut élu président de la République en 1981.	Cela/Cet événement/L'événement/Cette victoire/La victoire fut célébrée(e) toute la nuit.
---------------------------------------	--	--

Exemples d'anaphores couramment utilisées

Anaphores lexicales simples	
Ce dossier Ce rapport Cette étude Ce projet Cette recherche Ce travail La question ici traitée Notre réflexion La problématique qui nous occupe	
Anaphores résomptives : contenu	Anaphores résomptives : forme
Ces propos Ce point de vue Cette position Cette analyse Cette optique Ce constat Cet éclairage Une telle approche La discussion (dont il a été question La question évoquée La controverse	Le point précédent Ces quelques lignes Dans le paragraphe/ chapitre/ passage précédent Dans le paragraphe qui précède Dans les pages évoquées/ déjà citées Dans cet exemple Ce rappel Cette présentation Ce retour en arrière Cette parenthèse

Le débat	Cette digression
La procédure	Ce résumé
La problématique	
L'enjeu	
La démarche	
Le défi	

Exercices portant sur la cohésion

Exercice 1. Repérez les répétitions anaphoriques dans les textes suivants :

[Tout au long de cet après-midi d'échanges organisé par l'Agence Erasmus+, les intervenants sont unanimes : les alternants, qu'ils soient issus de la formation professionnelle ou de l'enseignement supérieur, doivent pouvoir bénéficier d'une mobilité Erasmus+ au même titre que les autres étudiants. C'est ce même constat qui a conduit à la promulgation de la loi Maillard en novembre 2023.]

[Aujourd'hui, seul 1% des apprentis partent chaque année dans le cadre de leur formation. Ce chiffre est loin des objectifs fixés par le Conseil de l'Union Européenne qui vise 15% d'alternants en mobilité d'ici 2030.]

[Il est important de signaler que c'est la complexité des démarches administratives qui est la cause principale empêchant les employeurs à se former. La loi a donc pour objectif de les simplifier et de permettre à l'apprenti de bénéficier d'une "mise à disposition" pour pouvoir maintenir son contrat et son salaire.]

[Présente sur les deux tables-rondes de l'après-midi, Rachel Becuwe, adjointe au délégué de la DGEFP (Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle) au ministère du Travail et de l'Emploi a annoncé que "les décrets de la loi Maillard ont été reçus favorablement par les partenaires sociaux et sont actuellement examinés par le Conseil d'État". Ils devraient donc pouvoir être appliqués dès la fin de l'année.]

[Une loi d'autant plus attendue que le nombre d'étudiants en contrat d'apprentissage a considérablement augmenté ces dernières années. Cette croissance de 33% entre 2021 et 2023", précise Anne-Marie Hinault, représentante du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est considérable.]

[Quelle stratégie adopter face au développement des établissements d'enseignement supérieur privé ? La/ Cette question agite les acteurs du secteur.]

[Emmanuel Ethis est recteur de l'académie de Rennes depuis avril 2019. Il a précédemment exercé cette fonction à Nice (2015-2019), après avoir été président de l'université d'Avignon (2007-2015).]

[J'ai des élèves qui font jusqu'à 2h30 de transport par jour ! Si on corrèle le temps de transport à la réussite scolaire, on se rend compte que la plupart du temps, ceux qui sont très éloignés sont ceux qui réussissent le moins.]

[Etant sociologue de l'éducation et de la culture, cela m'a interrogé lorsque je suis arrivé en Bretagne. Pourquoi cette terre est citée dans de nombreux rapports comme étant la terre de l'excellence scolaire ?]

[J'ai récemment découvert dans un article sur le net le terme de « pairagogie » pour décrire un modèle d'apprentissage collaboratif centré sur l'entraide entre pairs, c'est-à-dire entre personnes ayant des niveaux de compétences et de connaissances comparables ou complémentaires. Je me suis alors dit qu'avec ma classe renversée, je pratiquais cette méthode que je qualifie pour ma part de collaborative.]

[Puisque ma pédagogie ainsi transformée en pairagogie, a maintenant intégré l'usage de l'intelligence artificielle générative notamment dans la construction du cours par mes étudiants, voire la génération de questions pour les évaluations, alors pourquoi la limiterai-je à de la pairagogie ? Peut-être va-t-elle me faire évoluer vers de la iagogie ?]

[L'IAG est entrée dans ma classe pour transformer mes pratiques pédagogiques. Ce néologisme pourrait désigner de nouvelles méthodes pédagogiques assistées par l'intelligence artificielle générative. Ce concept d'iagogie pourrait par exemple inclure des aspects comme l'interaction personnalisée avec des systèmes d'IAG pour l'apprentissage individuel, voire de la remédiation.]

[Puisque le suffixe « -agogie » suggère une méthode ou approche éducative, l'iagogie pourrait bien être proposée pour décrire cette approche émergente où l'IAG devient un acteur important dans le processus d'apprentissage de l'élève, à côté ou en complément de l'enseignant, comme de ses pairs. Cela m'apparaît être un concept pertinent pour repenser l'évolution des pratiques pédagogiques avec celle des technologies actuelles,

tout au moins faire comprendre à ceux qui hésitent encore par méconnaissance de l'outil ou tout simplement parce qu'ils ne veulent pas changer de pratique que l'IAG est plutôt un allier qu'un ennemi lorsque l'on sait s'en servir intelligemment.]

[L'intelligence artificielle générative (IAG) suscite beaucoup de débats dans l'éducation, mais une chose est claire : elle peut réellement soutenir l'apprentissage des apprenants à condition qu'ils soient bien formés pour l'utiliser de manière intelligente et réfléchie. Loin de remplacer le travail humain, l'IAG agit comme un assistant qui les accompagne dans leur parcours éducatif.]

[Dites-moi, comment va votre motivation en ce moment ? Est-elle haute ou basse ?]

[Car, vous l'avez remarqué et vécu, la motivation est une donnée qui connaît des variations mystérieuses et perturbantes.]

[Proposer une information exigeante, des analyses approfondies et des clés de lecture pertinentes à ses lecteurs a un prix. Cela permet de financer le travail de sa rédaction.]

[Le milieu de l'éducation est un terreau fertile pour des collaborations fructueuses. Associations, collectifs, comités et autres groupes de recherche y abondent.]

[Marie est partie. Elle n'a pas dit au revoir.]

Exercice 2. Lisez chacune des phrases ci-dessous et dites si l'exemple correspond à une anaphore ou à une cataphore.

- Marc a vu un film hier soir. Il l'a adoré.
- Il brille aujourd'hui. Le soleil illumine tout autour de nous.

Exercice 3. Dans chaque cas, remplacez les termes spécifiques par un hyperonyme approprié pour créer une anaphore (reformuler pour éviter les répétitions).

- Mon père a acheté un chien et une chatte. Le chien et la chatte sont très gentils.
- Marie a acheté un pull en laine rouge et une écharpe en laine bleue. Elle porte toujours ce pull et cette écharpe avec style.
- Paul a acheté des tomates et des pommes. Il a aussi acheté d'autres tomates et pommes pour la semaine suivante.
- Elle a cueilli les roses et les pivoines. Elles sont magnifiques.

- Les chiens aiment se nourrir de viande. Ces chiens Les carnivores ont des canines courtes et pointues, et des incisives longues et recourbées pour déchirer la peau et les aider à mâcher la viande de leurs proies.

Exercice 4 : Choisissez l'anaphore hyperonyme correcte dans les énoncés suivants

- J'ai mangé des fraises et des framboises au dessert. **Ces** _____ étaient délicieux."
 - Fruits
 - Légumes
 - boissons
- Luc a acheté des baskets et des souliers de course. Il aime ces _____.
 - Vêtements
 - Chaussures
 - Chaussettes
- Les chiens et les chats sont des animaux domestiques populaires. **Ces** _____ sont souvent de bons compagnons.
 - Animaux
 - Oiseaux
 - Herbivores
- J'ai acheté un téléphone portable et une tablette. **Ces** _____ sont tous deux de la même marque.
 - Appareils
 - Tissus
 - Engins
- Elle a planté des tomates et des courgettes dans son jardin. **Ces** _____ poussent bien sous le soleil.
 - Plans
 - Plantes
 - Fleurs

Exercice 3 : Créez des phrases avec des anaphores hyperonymes

- Le professeur a corrigé les copies de mathématiques et de physique.
- Le chat de Julie aime manger des croquettes et des pâtées.
- Les voitures rouges et les voitures noires sont garées dans le parking.
- Elle a cueilli des roses et des pivoines et des tulipes dans le jardin.
- Les chiens de mon voisin sont très gentils.
- Les pantalons en jean et les jupes en denim sont à la mode cette saison.

Exercice 5. Complétez par l'anaphore résomptive

- Nous avons mangé des pizzas et des pâtes ce soir. _____ était délicieux.
- Pierre a planté des tomates, des poivrons et des aubergines dans son jardin. _____ lui a pris toute une journée.
- Les enfants ont joué au parc toute l'après-midi. _____ leur a fait du bien.
- J'ai lu trois livres cette semaine : un roman policier, un livre de science-fiction et un livre historique. _____ était très intéressante.
- Marc a préparé un gâteau au chocolat et une tarte aux pommes. _____ a été facile pour lui.
- Les étudiants ont étudié l'histoire de l'art, la littérature et la philosophie. Avec _____, leur niveau s'est amélioré
- J'ai acheté un roman, un recueil de poèmes et un essai philosophique. J'ai longtemps cotisé pour _____.
- Il a vu des films d'animation, des films dramatiques et des films comiques. _____ lui a fait oublier ses soucis.
- Ma mère a préparé une soupe de légumes, une salade et des croquettes de poisson. _____ étaient bonnes.

Exercice 6. Lisez le texte suivant et identifiez les anaphores et cataphores présentes.

Indiquez à quoi renvoient-elles (leur référent).

Texte

« Quand elle entre dans la pièce, Marie remarque un silence pesant. Celui-ci dura

quelques minutes avant que quelqu'un ne prenne la parole. Ce fut Paul qui brisa la glace. Il se leva et salua l'assemblée. »

Exercice 7. Analysez les anaphores et cataphores dans cet extrait et expliquez leur rôle dans la cohésion du texte.

Texte

« Les étudiants ont travaillé pendant leurs examens. Ces derniers ont eu lieu en juin. Ils étaient particulièrement difficiles, mais cela n'a pas découragé les plus motivés. »

Correction de l'exercice 7

➤ « Ces derniers » (phrase 2)

- Type : Anaphore
- Référent : « leurs examens »
- Rôle : Assurer la continuité en entraînant la répétition de « examens » et relier les deux phrases en maintenant le focus sur le même sujet.

➤ « Ils » (phrase 3)

- Type : Anaphore
- Référent : « ces derniers » (donc « leurs examens »)
- Rôle : Poursuit la progression thématique en développant une caractéristique des examens (leur difficulté), renforçant ainsi la cohérence.

➤ « Cela » (phrase 3)

- Type : Anaphore
- Référent : « Ils étaient particulièrement difficiles » (la difficulté des examens)
- Rôle : Résumer l'idée précédente sous une forme plus abstraite, préparant la transition vers les conséquences pour les étudiants.

A retenir. Ces reprises anaphoriques évitent les redondances et tissent un lien logique entre les idées. Aucune cataphore n'est présente dans cet extrait.

Exercice 8. Réécrivez le texte suivant en introduisant au moins une anaphore et une cataphore pour améliorer sa cohésion. Justifiez votre choix.

Texte initial

« Les forêts sont essentielles à la régulation du climat. Les forêts abritent aussi une faune variée. La faune dépend des arbres pour survivre. »

Réécriture du texte

« Les forêts sont essentielles à la régulation du climat. Celles-là abritent aussi une faune variée. Cette dernière dépend des arbres pour survivre. »

Alternative avec cataphore

« Ce qui est essentiel à la régulation du climat, ce sont les forêts. Celles-ci abritent aussi une faune variée. Cette dernière dépend des arbres pour survivre. »

- « **Ce qui** » : Cataphore anticipant « les forêts ».

Exercice 9. Rédigez un court texte (4-5 phrases) sur un sujet de votre choix en utilisant néanmoins une anaphore et une cataphore.

- Pour utiliser une **anaphore**, recherchez des mots ou expressions (pronoms, déterminants démonstratifs) qui renvoient à quelque chose déjà mentionné.
- Pour identifier une **cataphore**, recherchez des éléments qui annoncent ou anticipent une information détaillée plus tard.
- En rédaction, l'utilisation de ces outils permet d'éviter les répétitions inutiles et renforcer la fluidité du texte.

d. La création d'un champ lexical

Un champ lexical est l'ensemble des mots qui, dans un texte, se rapportent à une même notion : Un objet, un lieu, une activité, une perception, une sensation, un sentiment ou une idée même abstraite telle que la tolérance, le respect. Les mots d'un même champ lexical peuvent être des noms, des adjectifs qualificatifs ou des verbes, etc.

Ce champ lexical, en tant qu'ensemble de mots liés par le sens ou par une thématique commune, joue un rôle fondamental dans l'établissement et le maintien de la cohésion au sein d'un texte. La récurrence lexicale, l'isotopie sémantique et la polysémie contribuent à tisser des liens entre les différentes parties d'un discours, garantissant ainsi son unité et sa clarté.

Le champ lexical regroupe donc l'ensemble des mots (noms, verbes, adjectifs, adverbes) qui se rapportent à une même idée, à un même thème ou à un même domaine de la réalité. Il ne se limite pas aux synonymes, mais inclut également les termes de la même famille morphologique, les hyponymes et hyperonymes, les antonymes, et les mots qui, par leur connotation ou leur usage, évoquent la même notion. Sa fonction principale est de créer un réseau de significations qui traverse le texte, renforçant la cohérence thématique et aidant le lecteur à suivre le fil de la pensée de l'auteur.

En linguistique textuelle, la reconnaissance d'un champ lexical permet d'identifier les notions centrales d'un discours. Par exemple, un texte sur la guerre pourrait inclure des mots comme « *bataille* », « *soldat* », « *arme* », « *conflit* », « *paix* » (par opposition), « *combattre* », « *stratégie* », « *victoire* », « *défaite* ». La densité et la variété des termes appartenant à un même champ lexical sont des indicateurs de l'importance du thème traité. De plus, la présence de ces mots crée des rappels constants qui lient les phrases et les paragraphes entre eux, assurant une progression thématique fluide et logique.

La récurrence lexicale, c'est-à-dire la répétition d'un même mot ou d'un terme de la même famille, est le mécanisme le plus évident par lequel le champ lexical assure la cohésion. Bien que parfois considérée comme un défaut stylistique, la répétition contrôlée d'un mot clé est essentielle pour maintenir l'attention du lecteur sur le thème central et éviter toute ambiguïté. Elle crée des points d'ancre dans le texte, permettant au lecteur de relier les informations dispersées.

Cependant, la récurrence ne se limite pas à la simple répétition. Elle englobe aussi la reprise pronominale, la substitution lexicale (par synonymes, quasi-synonymes, ou proformes comme "celui-ci", "celle-là"), et l'utilisation de termes génériques ou spécifiques. Ces procédés permettent de varier le discours tout en maintenant le lien sémantique. Par exemple, après avoir mentionné "le professeur", on pourra utiliser

"l'enseignant", "le pédagogue", "il" ou "ce dernier" pour désigner la même personne, sans rompre la cohésion.

▪ L'Isotopie Sémantique et la Cohérence Thématique. Quelles différences

L'isotopie sémantique est un concept fondamental pour comprendre comment le champ lexical contribue à la cohésion profonde d'un texte. Une isotopie est une récurrence de sèmes (unités minimales de signification) à travers un énoncé, créant ainsi une ligne de sens constante qui garantit l'interprétation univoque du texte. Contrairement à la récurrence lexicale qui opère sur des mots identifiables, l'isotopie agit au niveau des significations sous-jacentes, même si les mots employés sont différents.

Par exemple, un texte sur l'économie pourra développer une isotopie financière sans forcément répéter le mot « *argent* » ou « *finance* ». Il pourra utiliser des termes comme « *capitaux* », « *investissement* », « *crise* », « *marché* », « *croissance* », « *dépenses* », « *profits* », « *dividendes* », « *banque* », « *actionnaires* », etc. L'ensemble de ces mots, bien que variés, concourent à activer le sème commun de la "transaction monétaire" ou de la "richesse". Cette cohérence sémantique invisible est cruciale pour éviter les ruptures de sens et maintenir une unité thématique forte qui guide le lecteur à travers le propos de l'auteur. L'isotopie assure que toutes les phrases du texte sont interprétées dans le même cadre sémantique.

▪ Contribution de la Polysémie et de l'Homonymie

Bien que souvent associées à l'ambiguïté, la polysémie (un mot ayant plusieurs sens) et l'homonymie (des mots différents ayant la même forme) peuvent également, dans certains cas, contribuer à la cohésion textuelle. En jouant sur les différents sens d'un mot polysémique, un auteur peut établir des liens subtils entre des idées apparemment distinctes, créant ainsi des niveaux de lecture supplémentaires et enrichissant la texture sémantique du texte.

Par exemple, le mot « *ligne* » peut désigner une « *ligne de conduite* », une « *ligne téléphonique* », une « *ligne d'écriture* », une « *ligne de front* », etc. Un auteur habile pourrait utiliser ce mot dans ses différentes acceptances pour explorer des parallèles entre ces concepts, reliant ainsi des parties du texte qui n'auraient pas de lien évident autrement. Ce jeu sur la polysémie peut créer un effet de résonance, où chaque

occurrence du mot rappelle ses autres significations dans le texte, tissant un réseau complexe de sens. Il s'agit d'une technique avancée qui, lorsqu'elle est maîtrisée, ajoute une profondeur et une densité remarquables au texte, consolidant sa cohésion de manière non explicite mais puissante.

▪ Exemples et Applications en Analyse Textuelle

Pour illustrer concrètement la contribution du champ lexical à la cohésion, prenons l'exemple d'un extrait littéraire ou d'un article de presse. Dans une description d'un paysage urbain, les mots comme « *gratte-ciel* », « *ruelles* », « *passants* », « *bruit* », « *circulation* », « *métro* », « *façades* » formeront un champ lexical cohérent qui ancrera le lecteur dans l'environnement décrit. La récurrence de ces termes ou de leurs substituts maintiendra l'isotopie urbaine tout au long du passage.

En analyse de discours, l'étude des champs lexicaux permet de dégager les thèmes dominants, les intentions de l'auteur et même les idéologies sous-jacentes. Par exemple, un discours politique peut révéler son orientation à travers la prédominance d'un champ lexical lié à la « *sécurité* », à la « *croissance économique* » ou à la « *justice sociale* ». La quantification et la qualification des termes appartenant à des champs spécifiques fournissent des données précieuses pour comprendre la structure et le sens profond d'un texte.

▪ Les Outils d'Analyse du Champ Lexical

L'analyse du champ lexical, bien qu'initialement une tâche manuelle pour les linguistes, bénéficie aujourd'hui de l'apport des outils informatiques et de la linguistique de corpus. Ces technologies permettent d'identifier et de visualiser les réseaux lexicaux avec une efficacité accrue, surtout pour des textes de grande envergure. L'analyse des cooccurrences, par exemple, révèle les mots qui apparaissent fréquemment ensemble, aidant ainsi à délimiter les champs lexicaux.

Concordanciers	Affichage des contextes d'un mot	Identification des collocations
Logiciels d'analyse textuelle	Statistiques sur le lexique	Fréquences, cooccurrences, lemmes
Visualisation de réseaux	Représentation graphique des liens	Compréhension intuitive des structures

Ces outils permettent non seulement de confirmer les intuitions des chercheurs mais aussi de découvrir des liens inattendus entre les mots, enrichissant ainsi l'analyse de la cohésion textuelle. La combinaison de l'expertise humaine et des capacités de traitement automatique est la plus fructueuse pour une analyse approfondie et nuancée du champ lexical et de son rôle dans la construction du sens.

En somme, le champ lexical est un architecte silencieux de la cohésion textuelle. Par la récurrence lexicale, l'isotopie sémantique et, dans certains cas, les jeux de polysémie, il tisse un réseau complexe de significations unissant les différentes parties d'un texte. Il assure non seulement la clarté et l'unité thématique, mais contribue également à la profondeur et à la richesse du sens global du discours. Sa compréhension est indispensable pour tout linguiste désireux de saisir les mécanismes profonds de la construction et de l'interprétation des textes. L'intégration de l'intelligence artificielle et du traitement automatique du langage naturel ouvre également des voies prometteuses pour des analyses à grande échelle et la détection automatique des isotopies complexes. La maîtrise de l'analyse lexicale reste une compétence essentielle pour quiconque étudie la langue et le discours.

Exercice d'application. Dans le texte ci-dessous relever toutes les marques de cohérence et de cohésion :

- ❖ Trouver et décrire tous les connecteurs selon leur fonction dans la structure argumentative du texte.
- ❖ Nommer, caractériser les différents types d'anaphores, c'est-à-dire les renvois à des référents antérieurs ou les reprises d'éléments textuels, et montrer leur fonction textuelle.
- ❖ Trouver tous les exemples de polyphonie et montrer comment l'auteur renvoie à d'autres « voix ».

Le texte proposé ici est assez technique, mais les marqueurs de la cohésion y sont particulièrement nets pour les trois aspects à observer : les connecteurs, les anaphores et les références aux voix extérieures.

[Introduction : Un double constat

Le premier est facile à faire : la sémantique du prototype a le vent en poupe. Les linguistes s'en saisissent, écrit C. Hagège (1987, p. 65), « comme d'un nouveau talisman », susceptible d'apporter un remède à tous les maux de la sémantique lexicale classique. Ce sentiment de confiance se trouve renforcé par la manifestation d'une puissance qui dépasse largement les frontières de la seule sémantique lexicale : la notion de prototype trouve des applications stimulantes en linguistique textuelle, en syntaxe, en morphologie et même en phonologie. Il manque toutefois à cette faveur dont jouit ce nouveau courant sémantique l'étai d'une réflexion approfondie sur sa réelle validité.

On constate, en deuxième lieu, une certaine confusion terminologique. D'une part, figurent, à côté du terme de sémantique du prototype, que l'on doit essentiellement aux psychologues (E. Rosch) et aux anthropologues, deux autres appellations : celle de sémantique du prototype, dû à H. Putnam, et celle de ressemblance de famille, liée à L. Wittgenstein. Or, ces trois dénominations, quoiqu'issues d'horizons théoriques différents, sont bien souvent employées comme des variantes notionnelles d'un même phénomène. La chose ne serait finalement pas trop grave si, d'un autre côté, les définitions qui en sont données étaient identiques d'un auteur à l'autre. Or, tel n'est pas le cas, ce qui ne facilite guère leur compréhension. Ainsi la notion de prototype peut-elle varier d'un auteur à l'autre].

(Texte extrait de : Georges KLEIBER, *La sémantique du prototype*, Paris, PUF, 1995, p. 9-10.)

Corrigé-type

Le premier (= **début d'une énumération, on attend un deuxième constat**) est facile à faire : la sémantique du prototype a le vent en poupe. Les linguistes s'en saisissent, écrit C. Hagège (= **polyphonie**) (1987, p. 65), « comme d'un nouveau talisman », susceptible d'apporter un remède à tous les maux de la sémantique lexicale classique. Ce sentiment de confiance (= **anaphore résomptive**) se trouve renforcé par la manifestation d'une puissance qui dépasse largement les frontières de la seule sémantique lexicale : la notion de prototype trouve des applications stimulantes en linguistique textuelle, en syntaxe, en morphologie et même en phonologie (= **énumération**). Il manque toutefois (= **opposition**) à cette faveur (= **anaphore résomptive**) dont jouit ce nouveau courant sémantique (= **anaphore résomptive**) l'étai d'une réflexion approfondie sur sa réelle validité. On constate, en deuxième lieu (=

énumération, deuxième élément), une certaine confusion terminologique. D'une part (= **début d'une alternative**), figurent, à côté du terme de sémantique du prototype, que l'on doit essentiellement aux psychologues (E. Rosch) (= **polyphonie**) et aux anthropologues, deux autres appellations (= **fin de l'alternative**) : celle (= **anaphore démonstrative**) de sémantique du prototype, due à H. Putnam (= **polyphonie**), et celle (= **anaphore démonstrative**) de ressemblance de famille, liée à L. Wittgenstein (= **polyphonie**). Or (= **opposition**), ces trois dénominations (= **anaphore lexicale**), quoique (= **opposition**) issues d'horizons théoriques différents, sont bien souvent employées comme des variantes notionnelles d'un même phénomène. La chose (= **anaphore résomptive**) ne serait finalement pas trop grave si, d'un autre côté (= **deuxième partie de l'alternative**), les définitions qui en sont données étaient identiques d'un auteur à l'autre. Or (= **opposition**), tel n'est pas le cas, ce qui ne facilite guère leur compréhension. Ainsi (= **conclusion**) la notion de prototype (= **anaphore lexicale simple, reprise exacte d'une expression déjà donnée dans le texte**) peut-elle varier d'un auteur à l'autre.

Exercice 2.

La scène 2 de l'acte V de Dom Juan ou le Festin de pierre de Molière (ce fragment est souvent cité par les textologues comme exemple de non-consistance) :

[Sachez, Monsieur, que tant va la cruche à l'eau, qu'enfin elle se brise ; et comme dit fort bien cet auteur que je ne connais pas, l'homme est en ce monde ainsi que l'oiseau sur la branche ; la branche est attachée à l'arbre ; qui s'attache à l'arbre, suit de bons préceptes ; les bons préceptes valent mieux que les belles paroles ; les belles paroles se trouvent. Nous n'approfondirons pas ici les questions abordées. La plupart de ces problèmes seront le véritable sujet de la cour ; à la cour, sont les courtisans ; les courtisans suivent la mode ; la mode vient de la fantaisie ; la fantaisie est une faculté de l'âme ; l'âme est ce qui nous donne la vie ; la vie finit par la mort ; la mort nous fait penser au Ciel ; le ciel est au-dessus de la terre ; la terre n'est point la mer ; la mer est sujette aux orages ; les orages tourmentent les vaisseaux ; les vaisseaux ont besoin d'un bon pilote ; un bon pilote a de la prudence ; la prudence n'est point dans les jeunes gens ; les jeunes gens doivent obéissance aux vieux ; les vieux aiment les richesses ; les richesses font les riches ; les riches ne sont pas pauvres ; les pauvres ont de la nécessité

; nécessité n'a point de loi ; qui n'a point de loi vit en bête brute ; et par conséquent, vous serez damné à tous les diables.]

Le texte de Molière cité applique le schéma de concaténation qui consiste à répéter plusieurs anadiploses, figures de style s'appuyant sur la reprise du dernier mot d'une proposition au début de la proposition qui suit (le schéma utilisé : _A / A_B / B_C / C_D / D_ etc.). Dans cette scène, le valet Sganarelle essaie de réfuter les arguments de don Juan, son maître, mais il s'y perd donnant preuve d'une auto ridiculisation. Le texte cité est parfaitement cohésif au niveau syntaxique, mais paraît illogique, donc non-acceptable sémantiquement. Ici, nous avons affaire à une sorte de non-consistance au niveau inter-phrastique. Cette manière de s'exprimer peut se justifier dans une situation où soit le locuteur veut mettre son interlocuteur en colère, soit il veut gagner du temps; on pourrait encore imaginer d'autres interprétations de la fonction phatique ainsi réalisée.

Exercice 3. Ci-dessous, dans l'incipit du conte de Charles Perrault, intitulé Cendrillon ou la petite pantoufle de verre, soulignez les mots ayant pour fonction d'assurer la cohésion au texte

[Il était une fois un gentilhomme qui épousa, en secondes noces, une femme, la plus hautaine et la plus fière qu'on eût jamais vue. Elle avait deux filles de son humeur, et qui lui ressemblaient en toutes choses. Le mari avait, de son côté, une jeune fille, mais d'une douceur et d'une bonté sans exemple : elle tenait cela de sa mère, qui était la meilleure personne du monde.]

5.4 Les progressions thématiques

On appelle progression thématique la façon dont les thèmes s'enchaînent d'une phrase à l'autre. Il en existe trois types : la progression à thème constant, la progression à thème linéaire et la progression à thème éclaté.

- **La progression thématique en grammaire du discours**

La progression thématique d'un texte, en grammaire du discours, désigne l'évolution de la répartition de l'information entre deux choses :

- le thème
- le **propos** (appelé parfois « rhème »)

Le niveau thématique s'attache ainsi à découvrir la façon dont l'information est donnée par l'enchaînement des phrases. Le thème désigne donc le « point de départ », et le propos correspond à l'apport d'information nouvelle, c'est-à-dire ce qui fait progresser l'énoncé :

- thème : point de départ
- propos : information nouvelle

Le thème, s'il est le point de départ de la phrase, n'est pas toujours identifiable à la fonction grammaticale « sujet ». Par exemple, en considérant les trois exemples suivants :

- ❖ « J'ai mangé avec Paul ; il était affamé. »
- ❖ « J'ai mangé avec Paul ; avec lui, j'ai toujours raison ! »
- ❖ « J'ai mangé avec Paul ; lui, je l'apprécie. »

« Il », « avec lui » et « lui » sont les **thèmes** de chacune des propositions finales, mais correspondent à des fonctions grammaticales différentes :

- ❖ sujet (« il »)
- ❖ complément circonstanciel (« avec lui »)
- ❖ objet détaché (« lui »)

Les phénomènes linguistiques qui concernent la progression thématique, nous citons le contexte. Le paramètre à considérer donc en premier lieu lorsqu'il s'agit de progression thématique, c'est le contexte. Quelles informations ont déjà été dites ?

Dans l'exemple suivant :

[J'ai rencontré Clémence à Lyon.]

Il faut identifier les éléments de la phrase qui apportent une information et qui ne dépendent pas du contexte. Il paraît évident que le destinataire de la phrase connaît « Clémence » et « Lyon ». Mais, il faut insérer la phrase dans une situation de communication (c'est-à-dire un dialogue). On peut donc présupposer plusieurs questions qui changent l'identité du « propos », telles que :

- Si l'on considère la question « Où as-tu vu Clémence ? », le propos de la phrase est *à Lyon* ; c'est l'information nouvelle que désirait savoir le destinataire (celui qui a d'abord posé la question supposée).

- Si l'on considère la question « Qui as-tu vu à Lyon ? », c'est « Clémence » qui devient le propos.
- Si l'on considère la question « Qu'est-ce qui t'est arrivé hier ? », c'est l'ensemble du groupe verbal « ai rencontré Clémence à Lyon » qui constitue l'information nouvelle, et donc le propos.

Le découpage en thème/propos est donc tout à fait relatif : il dépend de la situation dans laquelle la phrase prend place.

Il y a aussi un autre élément important à prendre en compte dans le phénomène de la progression thématique. C'est l'intonation du locuteur. L'écriture ne rend que très rarement les phénomènes relatifs à l'intonation. Selon la place de la virgule, la manière de prononcer peut varier. Ainsi, par exemple :

- Elle arrivera demain,
- Elle arrivera, demain.

Dans la première phrase, le découpage en thème/propos est difficile à réaliser : c'est une réponse qui pourrait avoir pour question « Quand arrivera-t-elle ? » (Et « demain » est alors le propos) ou bien « Que fera-t-elle ? » (Et alors « arrivera » et « demain » sont des éléments du propos).

A contrario, dans la deuxième phrase, la virgule informe sans doute que la question porte sur « arrivera » ET « demain ».

Hormis ces cas particuliers, c'est l'intonation qui permet d'identifier les propos : dans l'exemple précédent, si l'accentuation porte sur « Clémence » ou sur « Lyon », alors le découpage thème/propos est plus aisé.

Citons encore un autre point qui n'est pas sans intérêt. C'est celui de l'ordre des groupes. Généralement, dans la langue française, les éléments thématiques (relatifs au thème) sont placés en début de phrase, et les éléments du propos sont laissés à la fin.

Ainsi :

- dans « Il viendra demain. », le thème est « il ».
- dans « Demain, il viendra. », le thème est « demain ».

Néanmoins, ce n'est pas une règle systématique, et la place du thème peut varier. Il suffit de penser à l'exemple de « Magnifique, cette exposition ! » : « magnifique », dans cette exclamaison, n'est pas le thème.

▪ **Les divers types d'enchaînements dans un texte**

Il existe trois grands types d'enchaînements dans un texte :

- la **progression linéaire**, où le propos de la phrase précédente devient le thème de la phrase suivante.
- la **progression à thème constant** : un thème identique correspond à plusieurs propos différents.
- la **progression à thèmes dérivés** : les thèmes des phrases successives sont différents, mais sont issus d'un « hyperthème », soit désigné explicitement au début du texte, soi sous-entendu.

Attention : il est rare qu'un même texte, à partir d'une certaine longueur, conserve la même progression.

➤ **La progression à thème constant**

Dans la progression à thème constant, le thème ne change pas d'une phrase à l'autre, le même thème est repris en début de chaque phrase.

Exemple

[Les loups sont des animaux très sociaux. Ils vivent en meute de 8 à 20 individus. Ces animaux sont carnivores. Ils communiquent entre eux par des hurlements.]

Thème1 = Thème2 = Thème3 =Thème4

La progression à thème constant fonctionne avec un seul et même thème, auquel chaque phrase associe un nouveau propos. Cette progression est la plus fréquente. On peut la représenter comme suit :

Phrase 1 : Thème 1 → **Propos 1**

Phrase 2 : Thème 1 → **Propos 2**

Phrase 3 : Thème 1 → **Propos 3**

Ce qui donne un schéma du type :



Dans « *Le petit Prince* », d'« Antoine de Saint-Exupéry », nous trouvons cet exemple de progression à thème constant, avec pour thème « la fleur » :

La fleur n'en finissait pas de se préparer à être belle à l'abri de sa chambre verte. Elle choisissait avec soin ses couleurs. Elle s'habillait lentement, elle ajustait un à un ses pétales. Elle ne voulait pas sortir toute fripée comme les coquelicots. Elle ne voulait apparaître que dans le plein rayonnement de sa beauté. Eh ! Oui ! Elle était très coquette ! Sa toilette mystérieuse avait donc duré des jours et des jours. Et puis voici qu'un matin, justement à l'heure du lever du soleil, elle s'était montrée.

La progression à thème constant fait prendre le risque des répétitions. Heureusement, il y a souvent des substituts à disposition pour éviter le retour du même mot.

Dans l'extrait du *Petit prince*, l'auteur n'use qu'un seul substitut pour « la fleur » : il s'agit toujours de « elle ». Mais il aurait aussi pu utiliser « la plante » ou « le végétal ».

➤ La progression linéaire

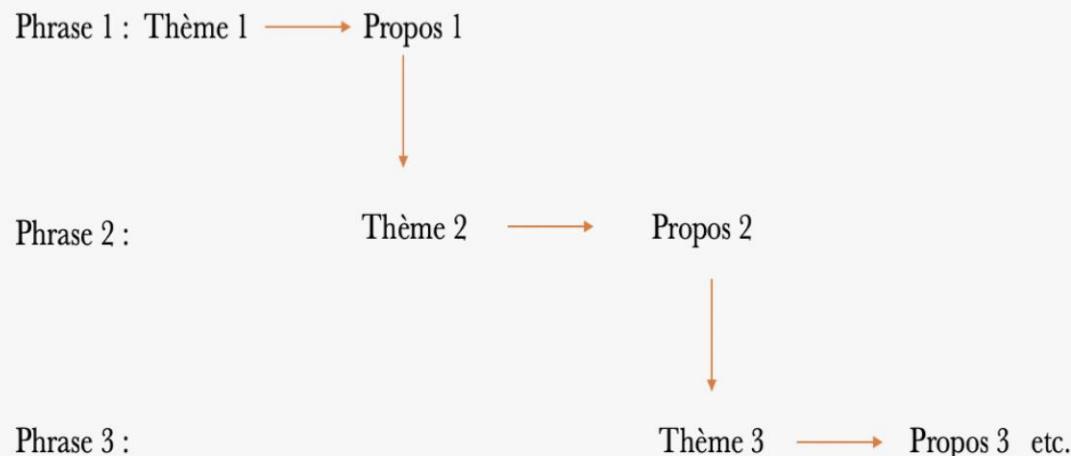
Dans la progression linéaire, la phrase qui suit a pour thème un élément du propos de la phrase précédente.

Exemple

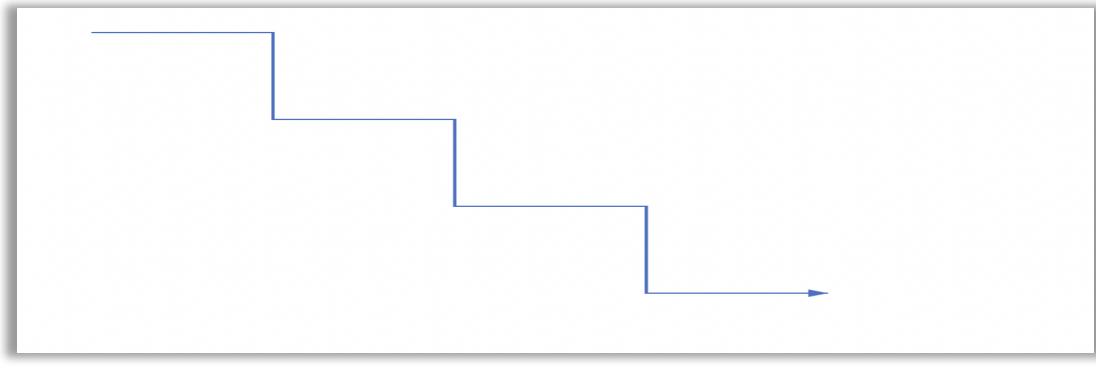
[La pratique de l'équitation nécessite l'achat *d'une selle*. *Cette selle* doit être équipée *d'étrivières*. *Chaque étrivière* possède un étrier.]

Propos1 = Thème2/ Propos2 = Thème3

La progression linéaire (ou en escalier) fonctionne avec différents thèmes. Ces nouveaux thèmes viennent toujours des phrases qui ont précédé et qui étaient auparavant des éléments du propos. Ce type de progression fonctionne sur le modèle suivant :



La progression linéaire peut ainsi être représentée par le schéma suivant :



On trouve un exemple typique de la progression linéaire dans le poème « La plume » de Maurice Carème :

*Cette plume avait un chapeau,
Ce chapeau avait une tête ;
Cette tête, un homme pas bête
Et cet homme avait un château.
Ce château avait des bouleaux ;
Ce bois de bouleaux, vingt chevreuils
Et ces chevreuils avaient des bois
Sur la tête comme un chapeau.
Ce chapeau n'avait pas de plume
Cette plume, pas d'alouette ;
Cette alouette, pas de tête
Et cette tête, pas de rhume.
Ce rhume errait comme un brigand
Autour des maîtres du château,
Mais en vain depuis tout un an,
Car ils avaient tous un chapeau.
Un chapeau avec une plume,
Une plume qui, dans le vent,
Chantait comme un petit enfant*

Au château perdu dans la brume.

Le premier thème est le sujet du premier vers : « Cette plume ». On découvre l'information « avait un chapeau », qui est l'ensemble des propos. Le propos « chapeau » est repris pour servir de thème au vers 2, et on lui ajoute l'ensemble des propos « avait une tête ». La « tête » devient le thème du vers 3, et ainsi de suite...

Faites à votre tour cet exercice pour cet extrait du *Hussard sur le toit*, de Jean Giono :

[Un guéridon, un vase contenant des fleurs en papier, puis les rideaux de l'alcôve, le lit, une armoire ; près de l'armoire, une petite porte recouverte de tapisserie. Près de la porte, une chaise ; sur la chaise, des linges, pantalons et jupes brodés.]

➤ **La progression à thème éclaté/ à thème dérivé**

Dans la progression à thème éclaté, la première phrase donne un thème central, chaque thème des phrases suivantes est un sous thème de ce thème central.

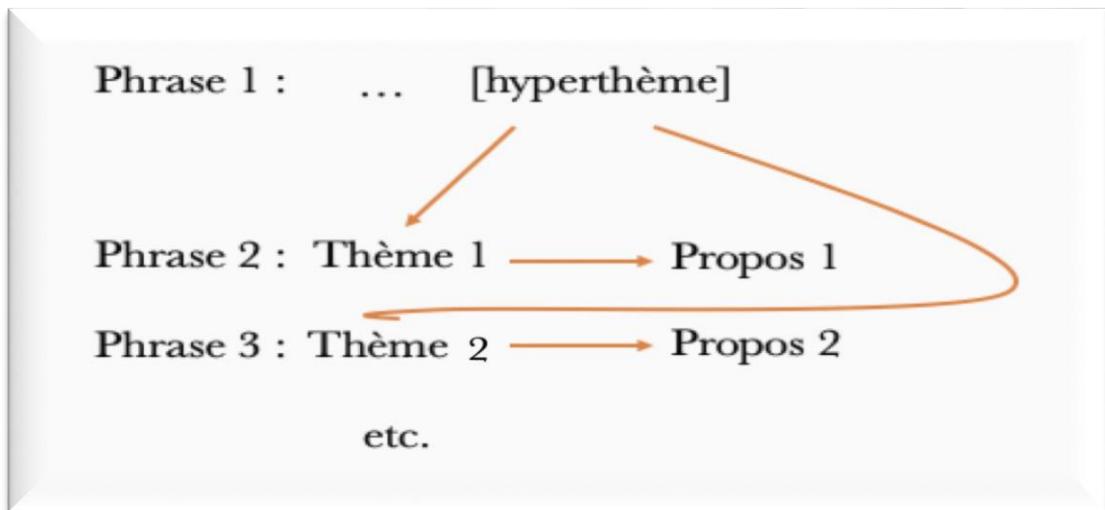
Exemple

[Le cheval me regardait fixement. Sa robe était flamboyante. Sa crinière volait dans le vent. Ses jambes, longues et fines, se terminaient par de jolis sabots noirs.]

[sa robe, sa crinière, ses jambes] sont des éléments qui appartiennent au thème central qui est [le cheval].

La progression à thème dérivé (ou à thème éclaté) est la plus difficile à appréhender.

Les thèmes des phrases successives sont différents mais peuvent être considérés comme appartenant à un seul et même thème plus global. Elle fonctionne comme suivant :



En conséquence, elle peut être schématisée comme suit :



L'hyperthème peut très bien ne jamais apparaître explicitement dans un texte qui, pourtant, s'y rapporte. C'est au lecteur de l'identifier correctement. Il peut également être contenu dans le titre du passage étudié, ou sous-entendu dans celui-ci.

Un exemple avec Guy de Maupassant :

[Peu à peu, la place se dépeupla et l'Angelus sonnant midi, ceux qui demeuraient trop loin se répandirent dans les auberges. Chez Jourdain, la grande salle était pleine de mangeurs... Tout contre les dineurs attablés, l'immense cheminée pleine de flammes claires, jetait une chaleur vive dans le dos de la rangée de droite...]

Toute l'aristocratie de la charrue mangeait là, chez maître Jourdain, aubergiste et maquignon. En ce lieu chacun racontait ses affaires, ses achats et ses ventes...] (*Guy de Maupassant, Contes choisis*)

Ici, l'hyperthème semble manifestement être « chez Jourdain », soit l'une des auberges du village. On peut détailler les thèmes de chaque phrase :

- phrase 1 : le thème est « la place »
- phrase 2 : le thème est « la grande salle » (qui est « chez Jourdain »)
- phrase 3 : le thème est « l'immense cheminée » (qui se trouve « chez Jourdain »)
- phrase 4 : le thème est « là, chez maître Jourdain » (qui est une autre manière de dire « chez Jourdain »)
- phrase 5 : le thème est « en ce lieu » (qui est « chez Jourdain »)

6. Exercices portant sur les progressions thématiques

Identifie le type de progression thématique dans ce qui suit :

1. J'arrive chez le boulanger. Il est en train de charger la camionnette.

<input type="radio"/> thème éclaté	<input type="radio"/> thème constant	<input type="radio"/> thème linéaire
------------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------

2. Le loup est un animal carnivore. Il vit dans les forêts.

<input type="radio"/> thème linéaire	<input type="radio"/> thème constant	<input type="radio"/> thème éclaté
--------------------------------------	--------------------------------------	------------------------------------

3. Les champignons sont nombreux en forêt. Les girolles sont mes préférés.

<input type="radio"/> thème linéaire	<input type="radio"/> thème constant	<input type="radio"/> thème éclaté
--------------------------------------	--------------------------------------	------------------------------------

3. Les champignons sont nombreux en forêt. Les girolles sont mes préférés.

4. Elsa adore les jeux de société. Elle joue surtout aux dames.

thème éclaté thème linéaire thème constant

5. Margot a changé d'école. Sa nouvelle école est à deux pas d'ici.

thème constant thème linéaire thème éclaté

6. Hugo aime bien jouer aux échecs. Son plateau de jeu est magnifique.

thème constant thème linéaire thème éclaté

7. Les félins sont présents sur tous les continents. Le chat est le plus répandu.

thème constant thème éclaté thème linéaire

8. Kévin a eu son examen avec mention. Sa réussite m'a étonné.

thème constant thème linéaire thème éclaté

9. L'inspecteur a commencé son enquête. Il a interrogé tous les témoins.

thème constant thème constant thème éclaté

- Choisis une progression à thème linéaire : Il est parti pêcher au lac.

Il espère prendre Celui-ci est très Il rentrera à la nuit.
beaucoup de poissons. profond.

- Choisis une progression à thème éclaté : Tous les bâtiments ont été détruits.

Un seul tient encore Les pompiers sont L'incendie a fait debout. arrivés trop tard. d'énormes dégâts.

- Choisis une progression à thème constant : Hugo a commencé le piano.

Ce jeune garçon a l'air Les cours ont lieu à Son professeur est très plutôt doué. l'école de musique. gentil.

- Choisis une progression à thème linéaire : J'ai vu de drôles d'empreintes dans la forêt.

Je suis rentrée en Je n'étais pas rassurée. Celles-ci se dirigeaient courant. vers la ville.

- Choisis une progression à thème éclaté : Les oiseaux commencent à nicher.

Les hirondelles Ils virevoltent de tous On les voit passer avec s'installent près des les côtés. de la paille dans le bec. maisons.

Exercices d'application sur la progression thématique textuelle qui visent à développer la capacité des étudiants à identifier et analyser les mécanismes de cohérence et de

cohésion dans un texte, en se concentrant sur la manière dont les thèmes évoluent et s'enchaînent.

Exercice 1 : Identifiez les types de progression thématique dans le texte ci-dessous (progression à thème constant, progression à thème dérivé, progression linéaire). Justifiez votre réponse en citant des éléments précis du texte.

Texte

[Les forêts tropicales abritent une biodiversité exceptionnelle. Cette biodiversité est menacée par la déforestation massive. La déforestation, en effet, détruit les habitats naturels des espèces animales et végétales. Ces espèces, une fois privées de leur environnement, risquent l'extinction.]

Correction de l'exercice 1

▪ **Phrase 1 à Phrase 2 : Progression vers thème dérivé**

- Le thème de la phrase 1 (« une biodiversité exceptionnelle ») devient un sous-thème dans la phrase 2 (« cette biodiversité »), qui introduit un nouvel élément (« menacée par la déforestation massive »). Le thème évolue en se précisant.

▪ **Phrase 2 à Phrase 3 : Progression linéaire**

- Le rhème (le propos) de la phrase 2 (« la déforestation massive ») devient le thème de la phrase 3 (« la déforestation »), qui est repris et développé avec un nouveau rhème (« détruit les habitats naturels »). Cela crée une logique avancée dans l'information.

▪ **Phrase 3 à Phrase 4 : Progression linéaire**

- Le rhème de la phrase 3 (« habitats naturels des espèces animales et végétales ») est repris sous forme de thème dans la phrase 4 (« ces espèces »), suivi d'un nouveau rhème (« risquent l'extinction »). L'enchaînement suit une progression étape par étape.

Exercice 2 : Réorganisez le texte ci-après pour améliorer la progression thématique et identifiez le type de progression dominant.

Phrases

- a) Ces innovations permettent de réduire les émissions de CO2.
- b) Les émissions de CO2 contribuent au réchauffement climatique.
- c) Le réchauffement climatique a des conséquences graves sur les écosystèmes.
- d) Les chercheurs ont développé de nouvelles technologies écologiques.

Correction de l'exercice 2

Texte réorganisé

- d) Les chercheurs développent de nouvelles technologies écologiques.
- a) Ces innovations permettent de réduire les émissions de CO2.
- b) Les émissions de CO2 contribuent au réchauffement climatique.
- c) Le réchauffement climatique a des conséquences graves sur les écosystèmes.

Analyser :

- **Type de progression dominante : Progression linéaire**
 - Chaque phrase reprend un élément du rhème précédent comme thème de la phrase suivante : « nouvelles technologies » → « ces innovations » ; « réduire les émissions de CO2 » → « les émissions de CO2 » ; « réchauffement climatique » → « le réchauffement climatique ». Cela crée une chaîne logique et cohérente qui avance progressivement dans l'explication.

Exercice 3 : Analyse d'un texte plus complexe

Consigne : Analysez la progression thématique dans cet extrait. Identifiez les thèmes et rhèmes, puis déterminez les types de progression utilisés.

Texte : « La littérature médiévale reflète les valeurs de son époque. Ces valeurs, souvent religieuses, imprègnent les récits chevaleresques. Les récits chevaleresques exaltants des héros courageux. Ces héros, cependant, incarnent aussi des humains universels. »

Type corrigé

1. Phrase 1 :

- Thème : « La littérature médiévale »
- Rhème : « reflète les valeurs de son époque »

2. Phrase 2 :

- Thème : « Ces valeurs » (reprise du rhème précédent)
- Rhème : « imprègnent les récits chevaleresques »
- **Type : Progression linéaire** (le rhème « valeurs » devient thème et est développé).

3. Phrase 3 :

- Thème : « Les récits chevaleresques » (reprise du rhème précédent)
- Rhème : « exaltent des héros courageux »
- **Type : Progression linéaire** (enchaînement direct du rhème au thème suivant).

4. Phrase 4 :

- Thème : « Ces héros » (reprise du rhème précédent)
- Rhème : « incarnent aussi des humains universels »
- **Type : Progression linéaire** (le rhème « héros » est repris comme thème).

Synthèse : La progression est principalement linéaire, avec une reprise systématique des éléments du rhème pour construire une argumentation claire et fluide.

- Pour identifier la progression thématique, commencez par repérer le **thème** (ce dont on parle) et le **rhème** (ce qu'on en dit) dans chaque phrase.
- Comparez les phrases successives pour voir comment les informations s'enchaînent : reprise directe (thème constant), développement d'un sous-thème (thème dérivé), ou avancée étape par étape (linéaire).
- En rédaction, veillez à organiser vos idées pour éviter les ruptures thématiques et maintenir la cohérence.

Ces exercices peuvent être adaptés avec d'autres textes ou complexifiés selon le niveau des étudiants. Souhaitez-vous d'autres exemples ou une version plus détaillée ?

Chapitre 3. Analyse du discours

1. Introduction et essai de définition

Le mot discours constitue un terrain d'étude riche et vaste, qu'il est indispensable, dans la pratique de tout analyste de discours, de faire précéder toute analyse discursive de la conjoncture socio-politique dans laquelle est ancré le produit langagier ainsi qu'identifier les rapports dans lesquels s'inscrivent les sujets du discours, en même temps qu'analyser l'appareil dans lequel va fonctionner le discours. Tout cela aide à l'éclairage sur la manière d'appréhender la question du sens des discours, car ces derniers sont polysémiques comme le signale Maingueneau

[Le discours] se diversifie à l'infini en fonction des moments et des lieux d'énonciation ». Et pour pouvoir accéder au sens du discours, le langagier ou l'analyste se trouve obligé de tenir compte de certaines données qui vont constituer les contraintes discursives de tout acte de communication pour que soit émergé le sens d'un énoncé. Ces données se répartissent sur trois piliers, que Ruth Amossy, résume dans la citation définissant le mot discours comme étant « pris dans l'acceptation courante d'utilisation du langage par un sujet parlant, de l'usage de la langue en contexte, par opposition à la langue comme système dans le sens saussurien.

Partant de ce postulat, nous nous trouvons confortée à la conviction de Patrick Charaudeau qui écrit dans son livre, intitulé « Les médias et l'information », que :

Tout discours dépend, pour la construction de son enjeu social, des contraintes spécifiques de la situation d'échange dans laquelle il apparaît. La situation de communication constitue donc le cadre de référence auquel se rattachent les individus d'une communauté sociale lorsqu'ils entrent en communication. [...] La situation de communication est comme une scène de théâtre, avec ses contraintes d'espace, de temps, de relations, de paroles [...].

L'intérêt de l'analyste des discours, s'inscrivant dans la perspective des sciences du langage, ne doit ni se pencher uniquement sur l'organisation textuelle en tant qu'objet d'étude coupé du monde, ni se focaliser sur la situation de communication en tant que moyen de transaction. Mais, il doit prendre en compte tout ce qui noue ces deux notions à travers un certain dispositif d'énonciation. Autrement dit, il faut appréhender le discours comme articulation des textes et des lieux sociaux. La notion de « lieu social » ne doit pas être prise dans un sens trop immédiat, car ce lieu social peut n'être qu'une position dans un champ symbolique à titre d'exemple le champ religieux, politique, médiatique ou autre. Dominique Mangueneau résume le but de l'analyse du discours en disant qu' « *[elle] n'a pour objet ni l'organisation textuelle considérée en elle-même, ni la situation de communication, mais l'intrication d'un mode d'énonciation et d'un lieu social déterminé* ».

2. L'émergence de l'analyse du discours et ses principaux enjeux

L'entreprise qui consiste à essayer de faire l'histoire et de délimiter la définition de l'Analyse du Discours est une entreprise très complexe du fait que cette nouvelle discipline n'est née qu'à la fin des années soixante, de rencontre et d'évolution qui sont émergées dans des contextes épistémologiques et idéologiques particuliers, comme nous pouvons le lire dans les propos de Dominique Mangueneau, qui trouve qu' : « *Il est difficile de retracer l'histoire de l'Analyse du discours puisqu'on ne peut pas la faire dépendre d'un acte fondateur, qu'elle résulte à la fois de la convergence de courants récents et du renouvellement de pratiques d'étude des textes très anciennes (rhétoriques, philologiques ou herméneutiques)*. »

Mais, il est très clair que les raisons de la naissance de l'Analyse de Discours à son origine étaient de chercher l'interprétation des discours (suite non arbitraires de phrases). Cette interprétation se trouve heurtée à deux problèmes : d'un côté, la phrase peut contenir des éléments, qui ne peuvent être interprétables à l'intérieur de cette phrase elle-même, mais qui ne puissent l'être qu'au niveau du discours ; de l'autre côté, l'interprétation du discours ne peut en aucun cas se réduire à l'interprétation de la somme des phrases qui le composent. Cette double constatation a conduit les linguistes à postuler l'existence d'une

unité linguistique dépassant la phrase, mais possédant en toute évidence une structure interne comme celle de la phrase.

Cette jeune discipline, afin de répondre à une problématique cruciale, celle de l'interprétation d'une suite non aléatoire de phrases, a donné naissance, à ses débuts, à plusieurs courants qui se sont développés en Europe d'une manière variées voire éparpillée. Parmi ces courants, nous n'en citerons que les trois majeures.

La première tendance est la tendance française, qui a fait son apparition en 1969 et qui s'est basée sur le structuralisme en associant Saussure, Lacan et Arthusser. Elle renvoie aux travaux de l'Ecole de Prague. Cette Ecole privilégie l'écrit, les grands ensembles de textes et la recherche des règles de construction. A ce propos, des chercheurs en caractérisent les travaux comme étant « *la vision d'une description rigoureuse et exhaustive de la vie des signes au sein d'une société* ». Il faut signaler qu'à partir des années 80, et avec le déclin du structuralisme et le tournant pragmatique, les actes de langage sont devenus des faits de discours qui ont fait soulever la problématique des approches énonciatives françaises.

La deuxième tendance est la tendance allemande, qui, quant à elle, s'occupe dans ses travaux plutôt des règles du discours lors de la communication. Ces règles qui s'établissent consensuellement entre énonciateur et co-énonciateur. L'école allemande privilégie, donc, dans sa perspective, les acteurs de la communication ainsi que leur interaction. Bonnafous et Temmar l'expliquent bien dans la citation qui suit :

En Allemagne, l'accent a longtemps été mis sur une théorie du discours plutôt que sur une méthode. Ainsi, la théorie de l'agir communicationnel de Jürgen Habermas, influencée par des courants pragmatiques anglo-saxons, vise-t-elle à un modèle des conditions pour la critique de l'autorité et de l'inégalité.

La troisième tendance, réclamant l'identité anglo-saxonne, et dont les travaux s'inspirent outre du pragmatisme américain, de la philosophie analytique anglaise, avec comme précurseur Austin et sa théorie des actes de langage, privilégie l'agir langagier lors d'une interaction. Donc, l'analyse du discours chez les Anglo-saxons, correspond à l'analyse conversationnelle, autrement dit ce sont les règles qui organisent les interactions entre énonciateur et co-énonciateur qui en forment son objet d'étude. Le postulat que pose cette tendance, est que chaque échange verbal oral ou écrit est fondamentalement interactif.

Cette panoplie méthodologique des analystes de discours des différentes écoles, qui commence à augmenter leur production en dehors de leur pays d'origine, consiste, même admettant des variantes ou des oppositions multiples, en un véritable champ de recherche, structuré par des principes communs dont le meilleur est le fait que la jointure de toutes ces orientations part du même principe comme le montrent les propos de Grawitz,

Du principe que les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais comme des textes. Or le texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit. Considérer la structure d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme discours.

Il est bien clair que ce courant des sciences du langage, prenant comme objet d'étude le discours et ayant fait des pas décisifs dans le renouvellement profond des approches linguistiques dans le sens où la perspective discursive est quasiment absente dans le projet saussurien, a frayé son chemin vers un champ disciplinaire autonome. D'ailleurs, le récent dictionnaire d'analyse du discours, paru en 2002, et rédigé par D. Maingueneau et P. Charaudeau témoigne de l'existence désormais bien implantée de ce champ, même si ce dernier entretient avec la linguistique des rapports complexes qui se redéfinissent au fur et à mesure que de nouvelles recherches se font jour.

L'approche sur laquelle doit être axée notre travail, fait appel à l'Ecole française qui définira l'Analyse du Discours comme la discipline qui étudie les productions verbales au sein de leurs conditions sociales de production. Ces conditions sociales de production sont en analyse du discours envisagées comme parties intégrantes de la signification et du mode de formation des discours. A ce niveau, il apparaît clair que l'Analyse du discours ne se confondra pas avec la linguistique textuelle qui prend comme objet le fonctionnement interne du texte, et de l'analyse littéraire qui, même si elle prend en compte le contexte, ne repose pas sur le postulat de l'articulation langagier/social.

3. Le discours dans la perspective des sciences du langage et ses traits spécifiques

En France, c'est dans les travaux de Benveniste que sont faites pour la première fois les distinctions entre les notions texte/ discours et phrase/ énoncé. Ce théoricien a envisagé le discours comme étant un énoncé et a focalisé son attention sur ce qui construit le sens dans

le langage. Pour lui, le discours est cette manifestation de l'énonciation chaque fois que quelqu'un parle. Ce qui fait que le sens du discours n'apparaît qu'en fonction du sujet énonciateur et des circonstances de l'énonciation. Benveniste prend en considération les pronoms, les démonstratifs, et tous les indicateurs temporels qui permettent la réalisation du sens. L'apport de ce linguiste à la linguistique se bâtit sur le rapport entre discours et énonciation. Depuis ce point de vue, Maingueneau montre que lorsque les entités abstraites de la langue se trouvent individualisées par le discours, on peut en repérer les mécanismes :

Ainsi, quand on emploie le terme discours dans le cadre des théories de l'énonciation, ce n'est pas pour renvoyer à une unité de dimension supérieure à la phrase, ni pour considérer les énoncés du point de vue de leurs conditions de production sociohistoriques (pt d v de l'AD), mais c'est pour rapporter l'énoncé à l'acte d'énonciation qui le supporte.

Catherine Kerbrat-Orecchioni (1981) qui considère les formulations de Benveniste comme la base commune à toutes les réflexions contemporaines sur l'énonciation, refait le point sur cette notion d'énonciation qui est souvent confondue avec son produit, l'énoncé. Pour elle, du moment que la reconstitution de l'acte d'énonciation est impossible, elle propose une démarche méthodologique qui oriente la problématique à l'inscription du *locuteur-scripteur* dans son énoncé. Elle nous livre les indices permettant d'en relever les empreintes ; ces indices, appelés les déictiques, sont des « *unités linguistiques, dont le fonctionnement sémantico-référentiels exige que soit prises en compte aussi bien le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé que la situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire* ». Sous le nom de modalisation, Kerbrat-Orecchioni inventorie les subjectivèmes : substantifs et adjectifs affectifs et axiologiques, verbes subjectifs et modalisateurs, adverbes, etc. permettant de calibrer l'attitude du locuteur envers son énoncé, son co-locuteur et envers soi-même, car, pour elle, tous les énoncés sont révélateurs de la subjectivité dans le langage et donc du choix discursif particulier.

Mais, ces rangements concernant les modalités sont extensibles selon les auteurs. Charaudeau, par exemple, propose de distinguer trois catégories de modalités correspondant à trois types d'actes locutifs : l'acte allocutif par lequel le locuteur implique l'interlocuteur dans l'acte d'énonciation et lui impose le contenu de son propos ; l'acte élocutif par lequel le locuteur se situe lui-même dans son acte d'énonciation et s'implique

par l'interlocuteur ; et enfin l'acte délocutif, par lequel le locuteur dissipe toute présence dans son énoncé. Kerbrat-Orecchioni recommande quant à elle d'envisager « *la recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la distance énonciative)* », reliant ainsi le sens du texte avec l'intention de son auteur. Les énoncés sont donc l'objet de recherche concernant l'embrayage et la modalisation, démontrant que même si certains semblent avoir une posture objective dans un but argumentatif, ils sont forcément le produit de quelqu'un comme le fait montrer Robert Vion qui voit que « *tout énoncé est un événement nécessitant un locuteur qui, quelle que soit la stratégie mise en œuvre, est inévitablement présent dans son message et pas seulement par son message* ».

En linguistique, le terme *discours* n'exprime pas uniquement le caractère oratoire du langage mais s'applique aussi bien à désigner des écrits surtout depuis l'apparition et l'influence des théories de l'Analyse du Discours, le terme désigne aussi facilement un énoncé phonologique que graphique. C'est « *l'actualisation du langage par un sujet parlant* » c'est-à-dire que l'individu se l'approprie et en fait un usage absolument personnel : son résultat est le discours.

C'est la définition apportée par le dictionnaire d'AD, conçu en 2002 par les deux auteurs, qui sont Charaudeau et Maingueneau. Ces auteurs offrent dans les pages 187 et 188 un inventaire intéressant des propriétés attribuées au discours, et ce sont ces propriétés-là, que nous citerons ci-dessous, et qui nous serviront dans notre analyse.

- En premier lieu, « le discours est une organisation transphrastique ». Autrement dit, même si le discours n'est composé que d'une seule phrase, il mobilise des structures différentes à celles de la phrase et est rattaché à des normes. Autrement dit :

Un proverbe ou une interdiction comme « ne pas fumer » sont des discours, ils forment une unité complète même s'ils ne sont constitués que d'une phrase unique. Les discours, en tant qu'ils sont des unités transphrastiques, sont soumis à des règles d'organisation en vigueur dans un groupe social déterminé.

- En second lieu, « le discours est orienté ». Chaque fois qu'un locuteur prend la parole, c'est dans le but d'une visée bien précise soit pour convaincre le co-locuteur, soit pour le faire agir. Le discours, au-delà de l'échange linguistique, est une forme d'action perpétuellement mis en relation avec un résultat cherché. « Le discours se construit en effet en fonction d'une fin, il est censé aller quelque part ».
- En troisième lieu, « le discours est interactif ». Cela suppose en toute évidence que toute activité verbale engage au moins deux individus, marqués dans l'énoncé par Je/Tu «*toute énonciation (...) suppose la présence d'une autre instance d'énonciation à laquelle s'adresse le locuteur et par rapport à laquelle il construit son propre discours* ». Mais, il se peut que cette interactivité ne se manifeste pas dans de nombreuses formes d'énonciation «*c'est le cas par exemple d'un conférencier, d'un animateur de radio, etc. C'est encore plus net à l'écrit, où le destinataire n'est même pas présent : le discours est foncièrement interactif* ».
- Ensuite, « le discours est contextualisé ». Cela veut dire que, coupé de ses conditions de production ou de son contexte, un discours ne peut avoir l'interprétation correcte qui permet d'en faire émerger le sens qui lui est attribué par le locuteur. C'est pourquoi, il est dit qu'il n'y a de discours que contextualisé. En effet,

On sait qu'on ne peut véritablement assigner un sens à un énoncé hors contexte ; le «même» énoncé dans deux lieux distincts correspond à deux discours distincts. En outre, le discours contribue à définir son contexte, qu'il peut modifier en cours d'énonciation.

- Par ailleurs, « le discours est pris en charge par un sujet ». Un discours, même manifestant un effacement énonciatif, est forcément rapporté à quelqu'un, un JE. Ce dernier est considéré comme étant le pivot permettant les repérages personnels, spatiaux-temporels, et indiquant quelle attitude adopte le locuteur à l'égard de ce qu'il dit et de son co-énonciateur comme le montre la citation ci-dessous :

Un énoncé très élémentaire comme « il pleut » est posé comme vrai par l'énonciateur, qui se donne pour son responsable, le garant de sa vérité. Mais cet énonciateur aurait pu moduler son degré d'adhésion (« Peut-être qu'il pleut », en attribuer la responsabilité à quelqu'un d'autre (« Selon Paul, il

pleut »). Il pourrait même monter au co-énonciateur qu'il feint seulement de l'assumer (cas des énonciations ironiques).

- Le discours est « régi par des normes ». Toute activité verbale se trouve soumise à un certain code qui est stable, reconnu et partagé par les individus de la communauté discursive. « *Tout acte d'énonciation ne peut se poser sans justifier d'une manière ou d'une autre son droit à se présenter tel qu'il se présente. Travail de légitimation qui ne fait qu'un avec l'existence de la parole* ». Les actes de langage s'inscrivent dans une vaste institution de parole impliquant eux-mêmes des normes particulières.
- Et enfin, le discours est « pris dans l'interdiscours », c'est-à-dire pour interpréter le discours, il convient de prendre en compte des autres énoncés qui entrent en relation avec lui avec ou sans références directes, car le discours en question ne prend sens qu'à l'intérieur d'un univers d'autres discours. Chaque genre de discours gère la multiplicité des relations. De ce fait « *Le seul fait de ranger un discours dans un genre implique qu'on le mette en relation avec l'ensemble illimité des autres discours du même genre* ».

D'après ce qui a été dit précédemment, il est indispensable de faire précéder toute analyse de discours de la conjoncture socioculturelle, c'est-à-dire que connaître les conditions de production dans lesquelles s'inscrivent les discours rendent ces derniers intelligibles. Aussi, l'Analyse du discours serait le meilleur moyen qui nous permet de voir comment des événements sociaux peuvent se répercuter sur les techniques d'écriture journalistiques. Autrement dit, les instances médiatiques n'ont guère cessé de créer et de promouvoir, depuis fort longtemps, de nouvelles formes d'expression, de nouvelles stratégies discursives, qui sont, pour eux, entant que moyens visant à faire rallier à une opinion leur lectorat. L'anthropologue André Leroi-Gourhan tente de nous faire savoir que les deux constituants de base de l'argumentation sont l'*« outil » et le « langage »* et ces deux composants sont indissociables dans la structure sociale de l'humanité. Les discours de presse véhiculent ainsi par leurs formes discursives (l'outil langagier) et le matériau linguistique (la langue) une vision du monde différente à l'ordre établi.

L'un des critères les plus importants qui entrent en jeu dans la constitution des corpus discursifs, est le fait de tenir compte des conditions de production dans lesquelles un texte donnée a été produit pour que soient faites la description et l'analyse d'un phénomène précis.

Tout discours dépend, pour la construction de son enjeu social, des conditions spécifiques de la situation d'échange dans laquelle il apparaît.

La situation de communication constitue donc le cadre de référence auquel se rattachent les individus d'une communauté sociale lorsqu'ils entrent en communication.

Chapitre 4. La sémantique textuelle

Introduction

La sémantique transphrastique est une branche de la linguistique qui étudie le sens des énoncés au-delà de la phrase isolée, c'est-à-dire dans le contexte d'un discours ou d'un texte. Elle s'intéresse aux relations sémantiques entre plusieurs phrases, aux mécanismes de cohérence et de cohésion textuelle, ainsi qu'à la manière dont le sens global d'un texte est construit. Au cours de ce chapitre, il sera question des concepts clés, des mécanismes principaux et des outils d'analyse de la sémantique transphrastique. Trois exercices d'application suivis de leurs corrigé-type seront proposés à la fin de ce chapitre.

1. Définition et principes fondamentaux

- La sémantique transphrastique se concentre sur la manière dont le sens émerge d'un ensemble de phrases dans un texte ou un discours, plutôt que de se limiter au sens induit de chaque phrase. Contrairement à la sémantique phrastique (qui analyse le sens à l'intérieur d'une phrase)
- **La cohérence textuelle** : Comment les phrases s'articulent pour former un tout signifiant.
- **La cohésion textuelle** : Les mécanismes linguistiques (connecteurs, anaphores, etc.) qui lient les phrases entre elles.
- **Le contexte discursif** : Les connaissances partagées, les implicatures et les intentions communicatives qui influencent l'interprétation.

La sémantique textuelle ou transphrastique prend en compte plusieurs points. L'exemple suivant fait référence : « Marie a acheté un livre. Elle l'a lu en une journée. »

La sémantique transphrastique procède à l'analyse comme suivant :

- La relation entre les deux phrases (séquence temporelle : achat → lecture).

- La référence du pronom « elle » (anaphore renvoyant à Marie).
- Le pronom « l' » (anaphore renvoyant à « un livre »).
- Le sens implicite : Marie était probablement très intéressée par le livre, car elle l'a lu rapidement.

2. Mécanismes de la sémantique transphrastique

a) La cohésion textuelle

La cohésion repose sur des outils linguistiques qui assurent la continuité du texte :

- **Les connecteurs logiques** : Ils explicitent les relations entre phrases (ex. : *donc, cependant, par conséquent, ensuite*).
 - Exemple : « Il pleuvait. **Donc**, nous sommes restés à la maison. » (Donc indique une relation de cause à effet.)
- **Les anaphores** : Mots ou expressions qui renvoient à un élément déjà mentionné (pronoms, déterminants, expressions synonymes).
 - Exemple : « Paul a oublié ses clés. **Il** les cherchait partout. » (« Il » = Paul, « les » = ses clés.)
- **Les cataphores** : Renvois à un élément qui sera mentionné plus tard.
 - Exemple : « **C'est incroyable**, ce que Pierre a fait ! » (« C'est » anticipe « ce que Pierre a fait ».)
- **Les marqueurs temporels et spatiaux** : Ils situent les événements dans le temps et dans l'espace.
 - Exemple : « **Hier**, il a neigé. **Aujourd'hui**, le soleil brille. »

b) La cohérence textuelle

La cohérence est le principe qui garantit qu'un texte est interprétable comme un tout logique. Elle repose sur :

- **Le thème** : L'idée centrale qui unifie le texte.
- **La progression thématique** : La manière dont l'information est organisée (thème constant, thème dérivé, thème linéaire).
 - Exemple de progression linéaire :
 - Phrase 1 : « Jean aime voyager. »

- Phrase 2 : « Ses voyages l'ont conduit en Asie. »
- Phrase 3 : « En Asie, il a découvert le Japon. » Chaque phrase introduit une nouvelle information tout en restant liée au thème (voyages de Jean).
- **Les implicatures** : Ce qui est sous-entendu mais non dit explicité.
 - Exemple : « Sophie a couru 10 km ce matin. Elle est épuisée. » → Il est implicite que courir 10 km est fatigant.

c) Les relations discursives

Les phrases d'un texte sont liées par des relations sémantiques ou pragmatiques, comme :

- **Cause-conséquence** : « Il a étudié toute la nuit. Il a réussi l'examen. »
- **Opposition** : « Il voulait partir. Mais il est resté. »
- **Exemple** : « Les animaux sont variés. Par exemple, les oiseaux chantent. »
- **Temporalité** : « Il s'est levé. Puis, il a pris son petit-déjeuner. »

d) Le rôle du contexte

Le sens transphrastique dépend du contexte :

- **Contexte linguistique** : Les phrases précédentes et suivantes.
- **Contexte situationnel** : Qui parle ? À qui ? Dans quel cadre ?
- **Contexte culturel** : Les connaissances partagées par les locuteurs.
 - Exemple : « Il a marqué un, mais la foule a explosé de joie. » Dans un contexte de football, le lien entre les deux phrases est clair.

3. Approches théoriques

Plusieurs cadres théoriques abordent la sémantique transphrastique :

- **La théorie de la pertinence (Sperber & Wilson)** : Le sens d'un texte dépend de ce que le locuteur juge pertinent pour l'auditeur.

- **La grammaire textuelle** : Analyser les structures qui assurent la cohésion et la cohérence (ex. : travaux de Jean-Michel Adam).
- **L'analyse du discours** : Étudie les stratégies discursives et les intentions communicatives (ex. : travaux de Dominique Maingueneau).

4. Applications pratiques

La sémantique transphrastique est essentielle dans :

- **La traduction** : Pour préserver les relations sémantiques entre phrases.
- **L'analyse littéraire** : Pour comprendre la construction du sens dans un roman ou une poésie.
- **L'enseignement des langues** : Pour apprendre à produire des textes cohérents.
- **L'intelligence artificielle** : Pour développer des modèles de compréhension du langage naturel.

Exercices d'application

Exercice 1 : Identifier les mécanismes de cohésion (Listez les outils de cohésion et expliquez leur rôle.) en lisant le

Lisez le texte suivant et identifiez les éléments de cohésion (connecteurs, anaphores, marqueurs temporels) :

[Clara voulait adopter un chat. Elle a visité un refuge hier. Là-bas, elle a rencontré un petit animal noir. Il était très affectueux. Finalement, elle l'a ramené chez elle.]

Corrigé de l'exercice 1 : Identifier les mécanismes de cohésion

Texte

[Clara voulait adopter un chat. Elle a visité un refuge hier. Là-bas, elle a rencontré un petit animal noir. Il était très affectueux. Finalement, elle l'a ramené chez elle.]

Réponse

1. Anaphores

- « Elle » (2e, 3e et 5e phrases) renvoie à « Clara ». Cela maintient la référence au même personnage.
- « Il » (4e phrase) renvoie à « un petit animal noir ». Cela évite la répétition du nom « chat ».
- « L' » (5e phrase) renvoie à « un petit animal noir ». Cela lie l'action de ramener à l'objet mentionné.

2. Marqueur temporel

- « Hier » (2e phrase) situe l'action dans le temps, assurant une progression chronologique.

3. Connecteur logique

- « Finalement » (5e phrase) indique la conclusion de la séquence narrative.

4. Marqueur spatial

- « Là-bas » (3e phrase) situe l'action dans le refuge, renforçant la cohérence spatiale.

Ces éléments assurent la fluidité du texte en entraînant les répétitions, en structurant le récit dans le temps et l'espace, et en liant les phrases autour d'un même thème (l'adoption du chat).

Exercice 2 : Analyser la progression thématique dans le texte ci-dessous pour découvrir le type de progression thématique :

[Les abeilles jouent un rôle crucial dans l'écosystème. Elles pollinisent les plantes, ce qui permet la production de fruits. Ces fruits nourrissent de nombreux animaux. Ces derniers dispersent les graines, assurant la reproduction des plantes.]

Corrigé de l'exercice 2 : Analyser la progression thématique

Texte

[Les abeilles jouent un rôle crucial dans l'écosystème. Elles pollinisent les plantes, ce qui permet la production de fruits. Ces fruits nourrissent de nombreux animaux. Ces derniers dispersent les graines, assurant la reproduction des plantes.]

Réponse : Type de progression : Progression linéaire. Justification

- Chaque phrase introduit une nouvelle information qui découle de la précédente, tout en restant liée au thème global (le rôle des abeilles dans l'écosystème).
 - Phrase 1 : Thème = abeilles, information = rôle dans l'écosystème.
 - Phrase 2 : Thème = abeilles (via « elles »), information nouvelle = pollinisation des plantes.
 - Phrase 3 : Thème = fruits (issus de la pollinisation), information nouvelle = nourrissent les animaux.
 - Phrase 4 : Thème = animaux (via « ces derniers »), information nouvelle = dispersion des graines.

Chaque phrase prend l'information nouvelle de la précédente comme thème, créant une chaîne logique : abeilles → plantes → fruits → animaux → graines

Exercice 3 : Complétez le texte suivant en ajoutant deux phrases qui maintiennent la cohérence et la cohésion. Les phrases doivent inclure au moins un connecteur logique et une anaphore.

[Marc a décidé de rénover sa maison. Il a commencé par la cuisine, qui était très ancienne.]

Corrigé de l'exercice 3 : Construction d'un texte cohérent

Texte initial

[Marc a décidé de rénover sa maison. Il a commencé par la cuisine, qui était très ancienne.]

Proposition de texte complétée

Marc a décidé de rénover sa maison. Il a commencé par la cuisine, qui était très ancienne. **Ensuite, il s'est attaqué au salon. Ce dernier, tout comme la cuisine, avait besoin d'un sérieux rafraîchissement.**

Analyse

- **Connecteur logique** : « Ensuite » indique une progression temporelle, liant la rénovation de la cuisine à celle du salon.
- **Anaphore** : « Ce dernier » renvoie à « le salon », maintenant la cohésion.
- **Cohérence** : Les phrases ajoutées prolongent le thème de la rénovation tout en introduisant une nouvelle pièce (le salon) et en maintenant le contexte (nécessité de rénover).

Conclusion

La sémantique transphrastique est un outil puissant pour comprendre comment le sens se construit dans un texte. Elle met en lumière les liens entre phrases (cohésion) et la logique globale du discours (cohérence). En maîtrisant ces mécanismes, on peut analyser et produire des textes clairs, structurés et signifiants. Les exercices proposés permettent de s'entraîner à reconnaître et à appliquer ces principes dans des contextes variés.

Conclusion générale

Ce polycopié, dédié à l'enseignement des linguistiques discursives pour les étudiants de première année master en sciences du langage, offre une exploration approfondie des fondements théoriques et pratiques de cette discipline. À travers une analyse critique des limites des approches saussurienne, chomskyenne et benveniste, le premier chapitre met en lumière les lacunes qui ont conduit à l'émergence des linguistiques discursives, centrées sur l'étude des usages réels du langage. Ces limites, notamment l'exclusion de la parole, la négligence du contexte pragmatique et une vision statique de la langue, ont pavé la voie à une approche plus dynamique, intégrant les dimensions sociales, historiques et interactionnelles.

Le deuxième chapitre, consacré à la linguistique textuelle, souligne l'importance de la cohérence et de la cohésion dans la construction du sens textuel. Les travaux de Zellig Harris, Van Dijk et Jean-Michel Adam illustrent comment le texte, en tant qu'unité transphrastique, s'organise à travers des structures comme les macrostructures, superstructures et progressions thématiques. Ces concepts permettent aux étudiants de comprendre les mécanismes qui distinguent un texte d'une simple juxtaposition de phrases, tout en développant leurs compétences analytiques via des exercices pratiques.

Le troisième chapitre explore l'analyse du discours, mettant en avant son rôle dans l'étude des productions verbales en contexte. En s'appuyant sur les apports de l'École française, notamment ceux de Benveniste et Maingueneau, cette section insiste sur l'intrication entre texte et lieu social, révélant comment les discours reflètent et façonnent les dynamiques socio-culturelles. L'analyse des conditions de production et des interactions entre énonciateurs enrichit la compréhension des enjeux discursifs.

Enfin, le quatrième chapitre sur la sémantique textuelle examine la construction du sens au-delà de la phrase, à travers des notions comme la cohésion, la cohérence et les relations discursives. Les exercices proposés renforcent la capacité des étudiants à identifier les mécanismes sémantiques qui assurent l'intelligibilité d'un texte. Ce chapitre complète le parcours en soulignant l'importance du contexte et des implicatures dans l'interprétation des discours.

Globalement, ce cours atteint ses objectifs pédagogiques en établissant des liens entre linguistique et didactique, tout en démontrant le bien-fondé des théories discursives. Il invite les étudiants à questionner les textes sous l'angle de leurs particularités, à saisir le sens à travers les mots et à reconnaître l'esthétique inhérente à divers types de discours. En combinant théorie et pratique, ce polycopié prépare les apprenants à une analyse rigoureuse et contextualisée du langage, essentielle pour leur formation en sciences du langage.

Bibliographie

- Adam, J.-M. (1990). Éléments de linguistique textuelle. Bruxelles-Liège : Mardaga.
- Adam, J.-M. (1999). Linguistique textuelle : Des genres de discours aux textes. Paris : Nathan.
- Adam, J.-M. (2001). Les textes : types et prototypes, Paris : Editions Nathan.
- Berrendonner, A. (1983). Connecteurs pragmatiques et anaphores, Cahiers de linguistique française, université de Genève, n° 5. pp. 215-246.
- Bronckart J.-P. (1996). Activités langagières, textes et discours, Paris : Editions Delachaux et Niestlé Lausanne.
- Charaudeau, P. (1992). Grammaire du sens et de l'expression. Paris : Hachette Éducation.
- Charaudeau, P., & Maingueneau, D. (2002). Dictionnaire d'analyse du discours. Paris : Seuil.
- Charolles, M. (2006). Le texte : approche linguistique des problèmes de cohérence et de cohésion. Nathan.
- Charolles, M., & Siblot, P. (2012). Typologie des textes : méthodes et pratiques. Armand Colin.
- Culoli, A. (1990). Pour une linguistique de l'énonciation : Opérations et représentations. Paris : Ophrys.
- Culoli, A. (1999-a). Pour une linguistique de l'énonciation : Formalisation et Opérations de repérage (Tomme 2). Paris : Ophrys.
- Culoli, A. (1999-b). Pour une linguistique de l'énonciation : Domaine notionnel (Tome 3). Paris : Ophrys.
- De Saussure F. (2002). Cours de linguistique générale, Algérie : Editions Talantikit, Bédjaïa.
- Kleiber, G. (1999). Problèmes de sémantique : La polysémie en questions. Paris : Armand Colin.
- Reboul A. et Moeschler J. (1998). Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours. Paris : Editions Armand Colin.

- Récanati F. (1979). *La transparence et l'énonciation : pour introduire à la pragmatique*. L'ordre philosophique. Paris : Seuil.
- Weinrich, H. (1989). *Grammaire textuelle du français*. Paris : Didier.